ANNALES

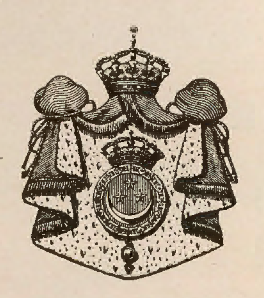
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

DE L'ÉGYPTE

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

TOME XLV



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

MCMXLVII



ÉTUDES

(Suite du volume XLIV)

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE.

LES TROIS SARCOPHAGES
DU
FILS ROYAL MERIMES.

Je venais de proposer la localisation à Thèbes du tombeau de Merimes[1], dont on avait perdu la trace depuis la fin du siècle dernier, lorsque cette sépulture fut retrouvée. Le 16 mai 1940, Baraize m'envoyait, en effet, pour identification, une série de photographies d'un grand sarcophage traîneau de Merimes, découvert dans un caveau de Gournet Mourraï, exploité par les indigènes. La vente chez les antiquaires de Louxor de plusieurs objets, provenant de ces fouilles clandestines, avait attiré l'attention des inspecteurs du Service des Antiquités, qui en avaient repéré l'origine, sans malheureusement pouvoir les acquérir.

Le caveau nouvellement localisé par Baraize, et violé dès l'antiquité, était connu lors du voyage à Louxor de Miss Harris, qui en fit sortir deux autres sarcophages de Merimes, vendus en 1875 au British Museum[2]. Ces deux sarcophages, emportés en Angleterre, devaient se trouver primitivement à l'intérieur du sarcophage traîneau retrouvé par Baraize.

Je donnerai dans cet article la documentation dont je dispose sur ces trois sarcophages, en émettant le vœu que leurs fragments dispersés à Londres, Paris et Louxor soient bientôt réunis. C'est alors seulement qu'une étude d'ensemble pourra leur être consacrée.

J'ai visité le tombeau de Merimes à Gournet Mourraï en mai 1942. Il constitue la majeure partie de la maison de feu Ahmed Rogobawi. Le monument est situé au sud de la célèbre chapelle du Fils Royal de Nubie

[1] Varille, *Le tombeau thébain du vice-roi de Nubie Merimes,* in *Annales,* t. XL, 1940, p. 567 à 570 et planche. — [2] *Op. cit.*, p. 568.

Houy, un des successeurs de Merimes. En entrant dans la maison de Rogobawi, on trouve, à droite, une vaste salle rectangulaire à quatre piliers carrés, dont deux seulement subsistent, avec une niche axiale dans le fond. Cette pièce, qui sert aujourd'hui d'écurie, paraît n'avoir conservé aucune trace de sa décoration. Au côté sud de la niche, un puits conduit à un étage inférieur d'appartements funéraires, d'où l'on peut descendre au caveau de Merimes ; au côté nord de la niche, un puits plus profond que le précédent donne directement accès au caveau. Il est impossible de dresser un plan de la chapelle de Merimes sans exproprier les cultivateurs qui l'occupent ; on ne peut pas, non plus, relever la disposition des appartements funéraires sans achever la fouille de Baraize, car ces sous-sols sont encore remplis de déblais jusqu'à un mètre de leurs plafonds. Le caveau d'où Baraize a sorti le sarcophage extérieur de Merimes est carré et doit avoir approximativement 2 m. 80 de côté. Il a été incendié. On devine en certains points des traces d'inscriptions peintes sur enduits et disposées en colonnes verticales d'hiéroglyphes noirs, séparées par des bandes rouges ; mais il faudrait dégager et nettoyer les parois pour pouvoir y déchiffrer quelques mots. Il serait souhaitable que le Service des Antiquités achève ces travaux de déblaiement et donne un numéro d'inventaire au tombeau.

Il n'y a pas lieu de retenir l'hypothèse, récemment présentée par Capart [1], d'après laquelle un des temples anonymes, découverts aux abords du sanctuaire d'Amenhotep, fils de Hapou, pourrait être attribué à Merimes. En effet, aucun élément trouvé sur le terrain ne vient confirmer cette proposition.

SARCOPHAGE EXTÉRIEUR DE MERIMES.

Ce sarcophage comprend une cuve taillée, ainsi que le traîneau qui la supporte, dans un bloc monolithe de granit rose. Le couvercle momiforme est brisé en un grand nombre de fragments. La tête manque ; elle a été volée par les indigènes, qui ont récemment exploité le tombeau, et vendue à Louxor, où l'on perd sa trace.

---

[1] Capart, in *Chronique d'Égypte*, n° 29, Janvier 1940, p. 105.

Hiéroglyphes et figures sont gravés en creux et peints en vert.

Le traîneau a 2 m. 75 de longueur et 0 m. 93 dans sa plus grande largeur ; les patins ont en moyenne 0 m. 12 de hauteur. La cuve mesure 2 m. 38 de longueur et 0 m. 92 dans sa plus grande largeur. L'intérieur a 2 m. 10 de longueur, 0 m. 78 dans sa plus grande largeur et 0 m. 52 de largeur aux pieds. La hauteur de la cuve au-dessus du traîneau est de 0 m. 45 ; sa profondeur intérieure est de 0 m. 50. L'épaisseur des parois de la cuve est d'environ 0 m. 08 à 0 m. 09.

A l'intérieur de la cuve, au niveau de la tête, un signe très effacé, qui peut être ☥, est tracé au pinceau.

Le sarcophage traîneau et les fragments de son couvercle ont été déposés par Baraize dans le magasin de la maison du Service des Antiquités, située derrière le temple des colosses de Memnon. C'est là que j'ai pu les étudier en compagnie de Marcel Jacquemin, peintre de l'Institut français du Caire. Les dessins de Jacquemin, qui illustrent cet article, ont été exécutés, grandeur nature, d'après des estampages et de minutieux relevés ; ils sont reproduits ici (pl. III à VI) au cinquième des originaux. Les parties du couvercle, indiquées sans trait de force, manquent et ont été reconstituées ; c'est ainsi que la tête du sarcophage extérieur de Merimes a été restaurée d'après celle de son sarcophage intérieur du British Museum (pl. VIII et IX).

SARCOPHAGE MÉDIAN DE MERIMES.

Ce sarcophage affecte la forme anthropoïde. Il est en granit noir.

Hiéroglyphes et figures sont en relief. Ils ne présentent donc plus l'aspect symbolique d'un moule, comme sur le sarcophage extérieur, mais celui de la matière moulée.

Deux fragments du couvercle et six fragments de la cuve sont aujourd'hui conservés au British Museum sous le n° 1001 A ; ils ont été récemment édités en photographies par Edwards [1]. Parmi ceux-ci, un fragment

---

[1] Edwards, *British Museum, Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae, etc.*, Part VIII, 1939, p. 19 à 21 et pl. XVIII-XIX.

du couvercle, voisin de la plante des pieds, a été donné en 1938 au British Museum par Capart, qui l'avait acquis à New York en 1936 de l'antiquaire Herse d'Alexandrie. Les cinq autres fragments du British Museum ont été achetés en 1875 à la vente Harris.

Un grand fragment du couvercle, conservé dans les réserves du Musée du Louvre, a été publié par mes soins en photographie dans le tome XL des *Annales* (pl. LIX).

Aux fragments précités du côté gauche de la cuve, conservés au British Museum, vient s'ajouter un fragment découvert par Baraize dans le caveau de Merimes; sa position est indiquée sur la planche VII.

D'autres fragments anépigraphes, trouvés par Baraize, viendront probablement compléter le fond de la cuve ou ses bandes horizontales au niveau de la tête. Par ailleurs, la possibilité de trouver de nouveaux fragments, dans les déblais qui encombrent encore le caveau de Merimes, n'est pas exclue.

SARCOPHAGE INTÉRIEUR DE MERIMES.

Ce sarcophage a la même forme que le précédent, à une échelle légèrement réduite. Le granit noir, dans lequel il est taillé, est identique à celui du sarcophage médian.

Hiéroglyphes et figures sont également en relief.

Par achat à la vente Harris, en 1875, le British Museum a acquis le couvercle complet de ce sarcophage intérieur et plusieurs grands fragments des parois de la cuve, qui a été reconstituée au ciment. Un fragment de la paroi droite, acheté en 1907 au cheikh Farag de Giza par Capart, et offert par lui en 1924 au British Museum, est venu s'ajouter aux fragments précités. L'ensemble, inventorié sous le n° 1001, a été publié en photographies par Edwards [1].

La longueur de la cuve est de 1 m. 96 et sa largeur maxima de 0 m. 60.

[1] Edwards, *Op. cit.*, p. 15 à 18, pl. XVI et XVII.

Certains fragments anépigraphes, trouvés par Baraize dans le caveau de Merimes, peuvent provenir du fond de cette troisième cuve ou de ses bandes horizontales au niveau de la tête.

Nos planches VIII à XI permettront au lecteur d'apprécier la maîtrise du sculpteur qui fit ce sarcophage.

DESCRIPTIONS PARALLÈLES DES TROIS SARCOPHAGES DE MERIMES.

I. — Décoration de la poitrine.

Sarcophage extérieur. — Un grand collier semi-circulaire 𓋒, aux extrémités en forme de têtes de faucon, couvre la poitrine. Au-dessus, apparaît un pendentif ayant pour motif central un scarabée 𓆣 poussant de ses pattes antérieures sa boule solaire ● et tenant dans ses pattes postérieures le 𓍶; à droite de l'insecte le nœud 𓎬 et à gauche le pillier 𓊽 [1]. Sous ce pendentif, un vautour aux ailes déployées tient dans chacune de ses serres un 𓍶. Les poings de la momie, le pouce dégagé, sont figurés sortant de la gaine du sarcophage extérieur; par contre, les mains ne sont pas indiquées sur les deux autres sarcophages.

Sarcophage médian. — La partie du monument sur laquelle était gravé le collier manque. Au-dessous, une figure de Nout agenouillée, regardant vers la gauche, protège le défunt de ses bras ailés étendus; elle est coiffée de l'hiéroglyphe 𓏌.

Sarcophage intérieur. — Le grand collier 𓋒 est intact. La représentation de la déesse Nout est identique à celle du sarcophage médian. Les deux yeux 𓂀 𓂂, qui ne figurent pas sur les deux autres sarcophages, sont indiqués sur le côté gauche du couvercle intérieur.

[1] Un pendentif identique, passé sur le collier circulaire, décore la poitrine du sarcophage intérieur de Touyou, belle-mère d'Aménophis III : Davis, *The Tomb of Iouiya and Touiyou*, 1907, pl. XIV; Quibell, *Tomb of Yuaa and Thuiu*, in *Catalogue général du Musée du Caire*, 1908, pl. X, n° 51007 et détail pl. XII; V. Schmidt, *Sarkofager, Mumiekister og Mumiehylstre i det Gamle Ægypten, Topologisk Atlas*, 1919, p. 120 [74], fig. 620.

II. — Bande axiale allant de la poitrine aux pieds (AB).

Nota. — La disposition générale des textes obéissant à un même principe sur chacun des trois sarcophages, on consultera le croquis de position ci-joint pour repérer leurs emplacements respectifs, limités par des majuscules. — La flèche indique le sens de lecture des textes.

Sarcophage extérieur. —

Sarcophage médian. —

Sarcophage intérieur. —

extérieur

médian

intérieur

III. — Décoration du sommet de la tête.

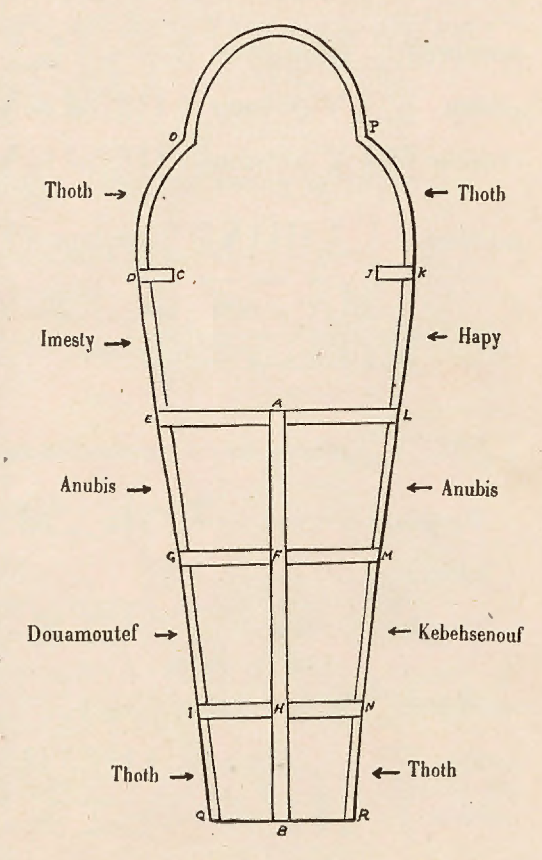
Sarcophage extérieur. — Perruque stylisée par des bandes parallèles.

Sarcophage médian. — De nombreux fragments d'une perruque, semblable à la précédente, ont été trouvés par Baraize dans le tombeau de Merimes. L'assemblage de ces éclats est à faire.

Sarcophage intérieur. — Sur ce seul sarcophage, les bandes parallèles de la perruque sont interrompues au sommet du crâne pour laisser place à un tableau rectangulaire, encadrant le cerveau. Nephthys y est représentée coiffée de son hiéroglyphe et agenouillée sur le signe de l'Or ; elle entoure de ses bras la tête du défunt. Légende en trois colonnes verticales :

IV. — Décoration à la plante des pieds.

Sarcophage extérieur. — Sur le couvercle, au-dessus de la poignée de manœuvre, Isis debout étend ses bras pour protéger le défunt ; au-dessus d'elle, son nom, spécialement déterminé par le signe du grain. Sur la cuve, le pilier, avec fût sans décoration.



Sarcophage médian. — Représentation analogue à la précédente, où le nom d'Isis est réduit à l'hiéroglyphe directement posé sur la tête de la déesse. Un fragment de la cuve subsiste, sur lequel se trouve le, dont le fût est décoré de bandeaux.

Sarcophage intérieur. — Représentation d'Isis, identique à celle du sarcophage médian. Sur la cuve, le pilier, avec bandeaux décorant le fût.

Légende en colonnes verticales, de chaque côté d'Isis :

Extérieur ← (sic) (sic) (sic)

Médian ← (sic)

Intérieur ←

V. — Ligne horizontale du couvercle, côté droit (OQ).

Sarcophage extérieur. —→ (colonne)

Sarcophage médian. — → . . . . (colonne) . . . .

Sarcophage intérieur. —→ (colonne)

extérieur (colonne) (colonne)

médian (colonne) (colonne)

intérieur (colonne) (colonne)

extérieur (colonne)

médian (colonne) . . . .

intérieur (colonne)

VI. — Ligne horizontale du couvercle, côté gauche (PR).

Sarcophage extérieur. —← (colonne)

Sarcophage médian. — ← . . . . (colonne)

Sarcophage intérieur. —← (colonne)

extérieur (colonne) (colonne)

médian (colonne) [(1)] . . . .

intérieur (colonne) (colonne)

extérieur (colonne)

médian . . . .

intérieur (colonne)

[(1)] Le signe est probable. On voit, au-dessous, un trait horizontal qui peut être la patte d'un oiseau ou .

VII. — Ligne horizontale du couvercle autour de la tête (OP).

Sarcophage extérieur. — Pas de texte.

Sarcophage médian. — Pas de texte, d'après les fragments découverts par Baraize.

Sarcophage intérieur. — De l'épaule droite à l'épaule gauche : ← [(1)] [(2)]

VIII. — Figure de Thoth à l'épaule droite de la cuve.

Sarcophage extérieur. — Figure sans légende.

Sarcophage médian. — Il ne reste que les pieds du Thoth et la partie inférieure des deux colonnes de sa légende : ←

Sarcophage intérieur. — Deux colonnes : ←

IX. — Première bande verticale du côté droit (CD).

Sarcophage extérieur. — (Couvercle) → (cuve)

Sarcophage médian. — (Couvercle) ← . . . .

Sarcophage intérieur. — (Couvercle) ← (cuve)

extérieur

médian . . . .

intérieur

[(1)] Remarquer (pl. VIII) le soin extrême avec lequel le graveur a indiqué les détails de ce signe et noter le rapport de Sokar avec le traîneau.

[(2)] Les extrémités du signe de la terre sont légèrement renflées.

X. — Figure de *'Imśty* sur le côté droit de la cuve.

La première bande verticale CD du couvercle du sarcophage intérieur est consacrée à Imesty, alors que ce sont les bandes AE des sarcophages médian et intérieur qui se rapportent à ce génie ; de même la bande JK du couvercle du sarcophage extérieur correspond aux bandes AL des sarcophages médian et intérieur ; et ainsi de suite. Il en résulte que les figures des génies sont placées en arrière des colonnes du texte qui s'appliquent à elles sur le sarcophage extérieur, et en avant de ces colonnes sur les sarcophages médian et intérieur.

Sarcophage extérieur. — Pas de légende.

Sarcophage médian. — La légende, qui occupait trois colonnes, manque.

Sarcophages intérieur. — Trois colonnes : →

XI. — Deuxième bande verticale du côté droit (A E).

Sarcophage extérieur. — (Couvercle) →

Sarcophage médian. — (Couvercle) →

Sarcophage intérieur. — (Couvercle) →

extérieur (cuve)

médian (cuve) ....

intérieur (cuve)

XII. — Figure de *'Inpw imy Wt* sur le côté droit de la cuve.

Sarcophage extérieur. — Pas de légende.

Sarcophage médian. — → ....

Sarcophage intérieur. — →

médian . . . — Les jambes de la figure subsistent.

intérieur — La figure manque.

XIII. — Troisième bande verticale du côté droit (F G).

Sarcophage extérieur. — (Couvercle) →

Sarcophage médian. — (Couvercle) →

Sarcophage intérieur. — (Couvercle) →

extérieur sic (cuve) sic

médian (cuve) ....

intérieur (cuve) ....

XIV. — Figure de *Dw3-mw·t·f* sur le côté droit de la cuve.

Sarcophage extérieur. — Figure sans légende.

Sarcophage médian. — Seul le pied du personnage subsiste. Légende : → sic

Sarcophage intérieur. — Figure et légende manquent.

XV. — Quatrième bande verticale du côté droit (H I).

Sarcophage extérieur. — (Couvercle) →

Sarcophage médian. — (Couvercle) →

Sarcophage intérieur. — (Couvercle) →

extérieur (cuve)

médian (cuve) ....

intérieur (cuve) ....

XVI. — Figure de Thoth au pied droit de la momie.

Sarcophage extérieur. — Figure sans légende.

Sarcophage médian. — Cette partie manque.

Sarcophage intérieur. — Cette partie manque.

XVII. — Figure de Thoth à l'épaule gauche de la momie.

Sarcophage extérieur. — Figure sans légende.

Sarcophage médian. — Cette partie manque.

Sarcophage intérieur. — →

XVIII. — Première bande verticale du côté gauche (J K).

Sarcophage extérieur. — (Couvercle) → (cuve)

Sarcophage médian. — (Couvercle) → .... (cuve)

Sarcophage intérieur. — (Couvercle) → (cuve)

extérieur

médian

intérieur

XIX. — Figure de *Ḥpy* sur le côté gauche de la cuve.

Sarcophage extérieur. — Figure sans légende.

Sarcophage médian. — Figure et légende manquent.

Sarcophage intérieur. — ←

XX. — Deuxième bande verticale du côté gauche (A L).

Sarcophage extérieur. — (Couvercle) →

Sarcophage médian. — (Couvercle) →

Sarcophage intérieur. — (Couvercle) →

extérieur (cuve)

médian (cuve) ....

intérieur (cuve)

XXI. — Figure de *ʾInpw ḫnty Zḥ-nṯr* sur le côté gauche de la cuve.

Sarcophage extérieur. — Figure sans légende.

Sarcophage médian. — ←

Sarcophage intérieur. — ←

médian

intérieur ...... — La figure manque.

XXII. — Troisième bande verticale du côté gauche (F M).

Sarcophage extérieur. — (Couvercle) →

Sarcophage médian. — (Couvercle) → ....

Sarcophage intérieur. — (Couvercle) →

extérieur (cuve)

médian (cuve)

intérieur (cuve)

XXIII. — Figure de Ḳbḥ-śnw·f sur le côté gauche de la cuve.

Sarcophage extérieur. — Pas de légende.

Sarcophage médian. — ←

Sarcophage intérieur. — ←

médian

intérieur

XXIV. — Quatrième bande verticale du côté gauche (H N).

Sarcophage extérieur. — (Couvercle) →

Sarcophage médian. — (Couvercle) →

Sarcophage intérieur. — (Couvercle) →

extérieur (cuve)

médian (cuve)

intérieur (cuve)

XXV. — Figure de Thoth au pied gauche de la momie.

Sarcophage extérieur. — Figure sans légende.

Sarcophage médian. — ←

Sarcophage intérieur. — ←

médian

intérieur

* * *

Titres de Merimes.

Les textes de ses trois sarcophages donnent les titres suivants :

Fils Royal du Pays Noir de Kachi,

Porte flabellum à la droite du Roi,

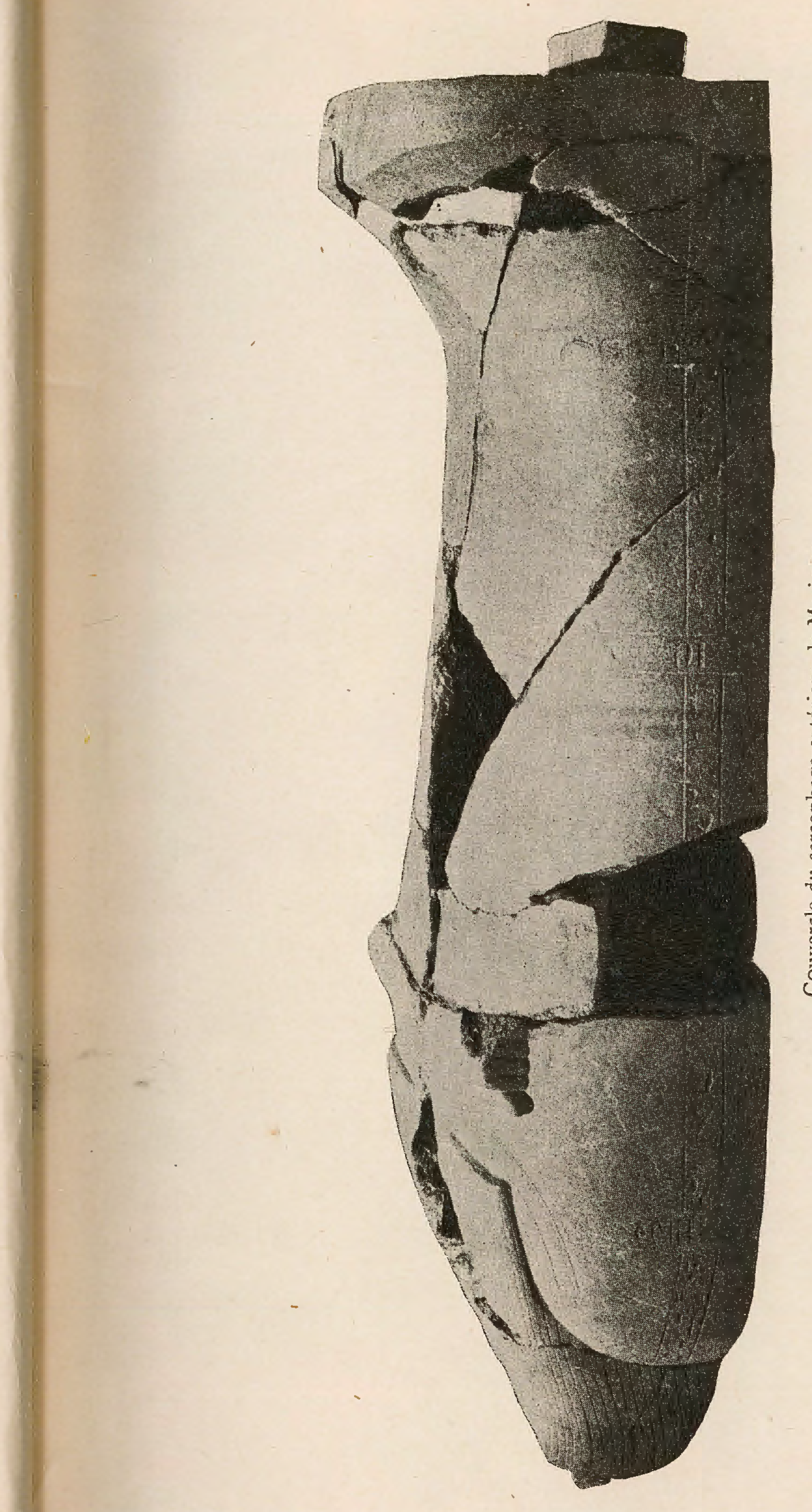
Ordonnateur des Montagnes du Sud,

Ordonnateur des Montagnes des Ors d'Amon,

Ordonnateur des Bêtes à cornes d'Amon,

Ordonnateur du Travail d'Amon.

Alexandre Varille.

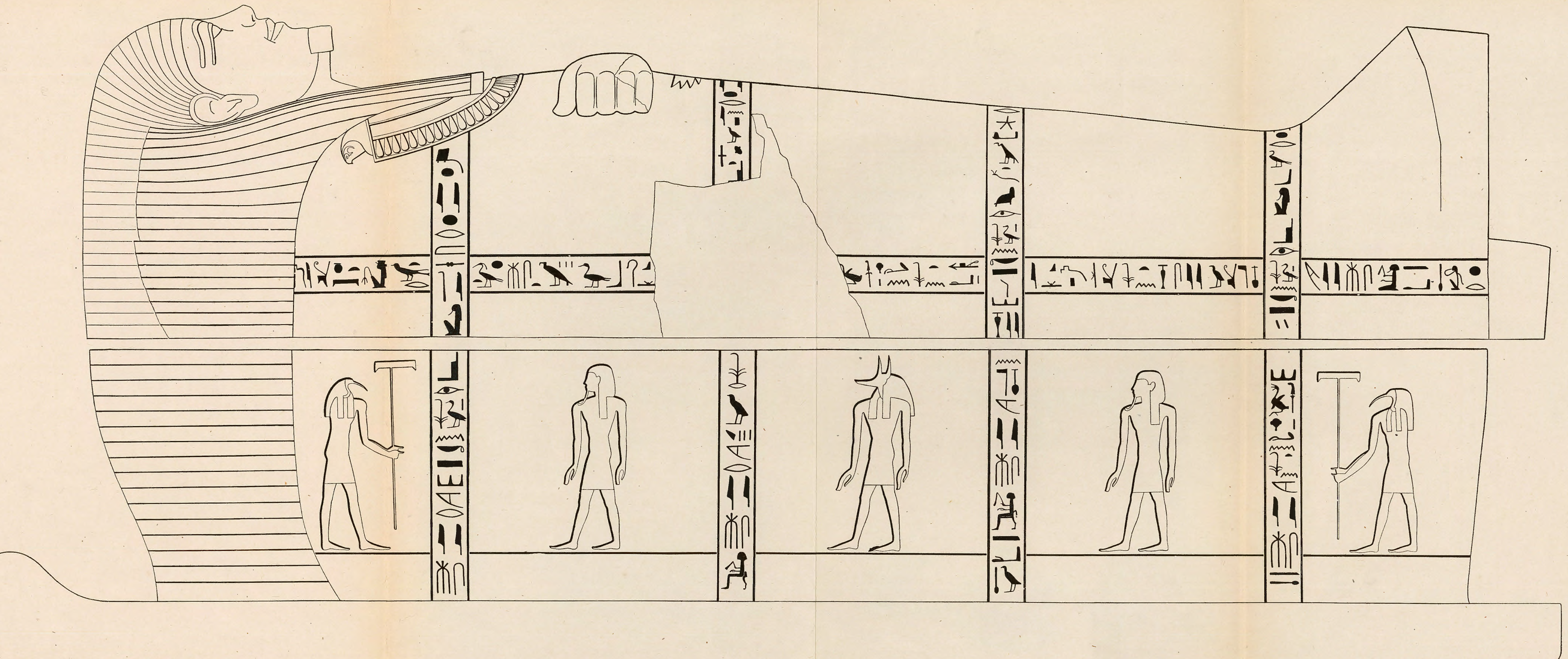


Couvercle du sarcophage extérieur de Merimes.

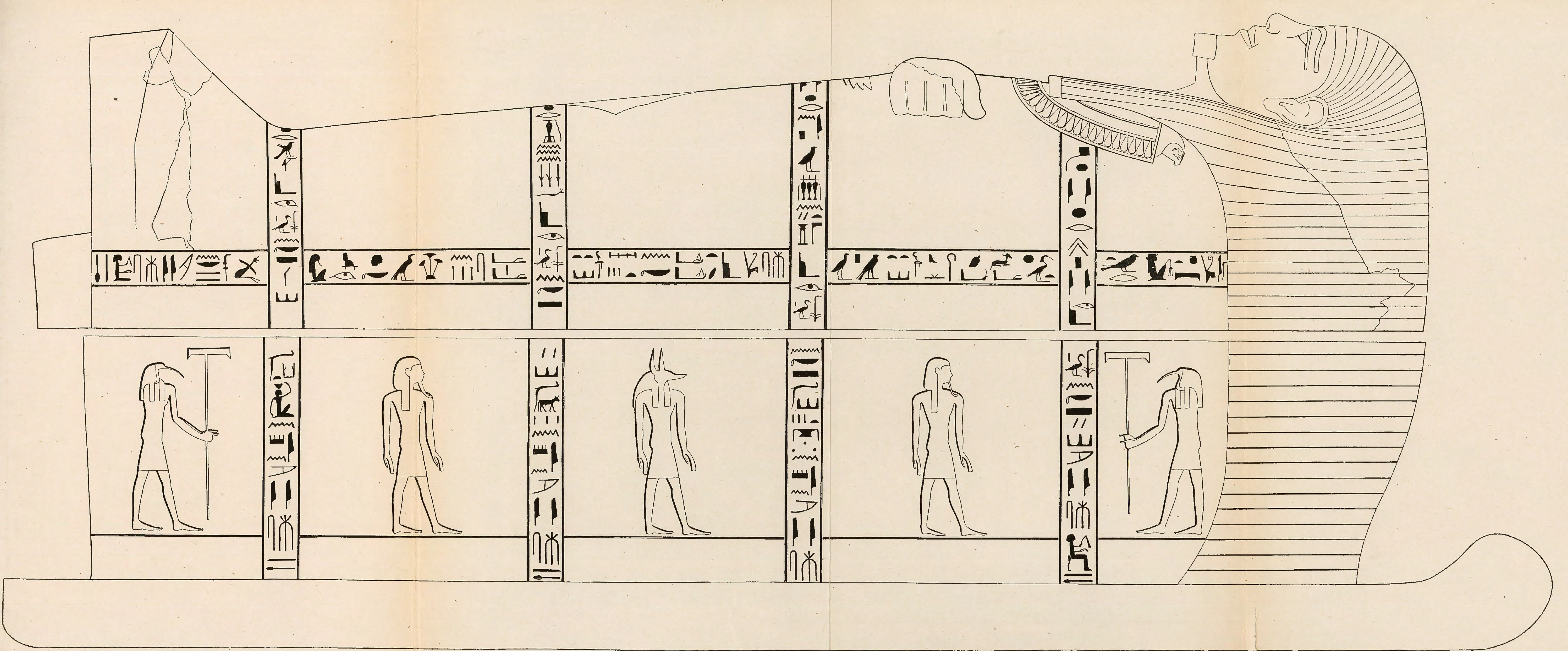


Cuve du sarcophage extérieur de Merimes.

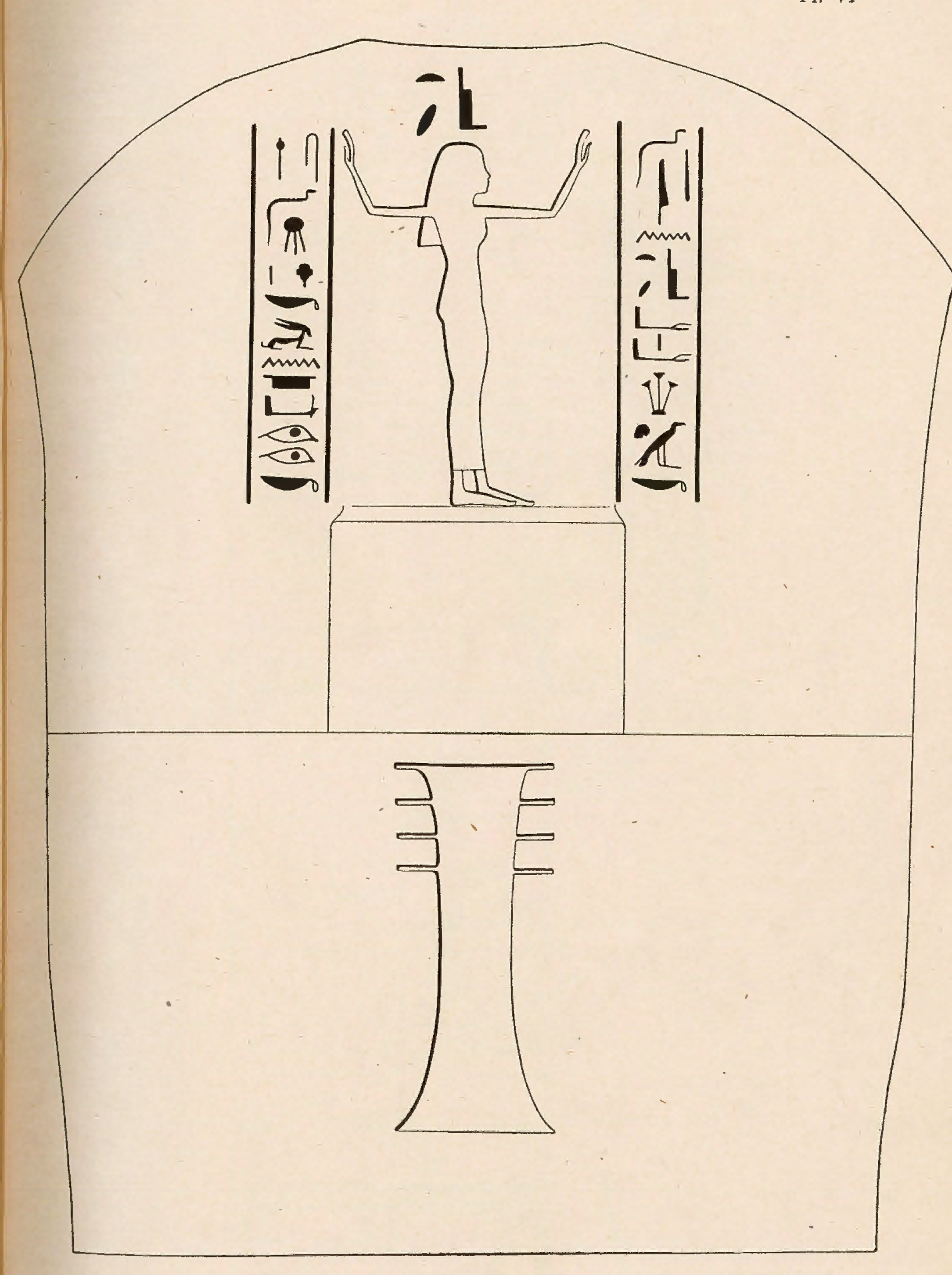
Couvercle du sarcophage extérieur de Merimes.



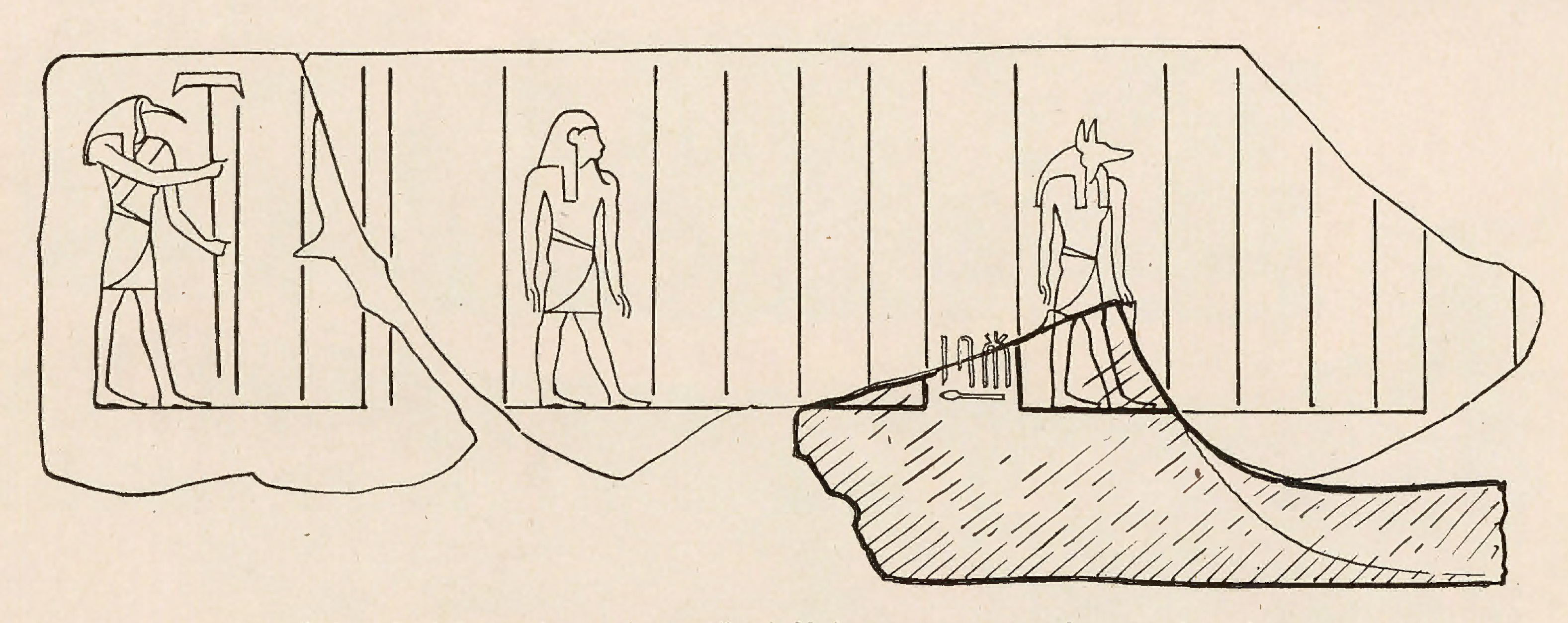
Côté droit du sarcophage extérieur de Merimes.



Côté gauche du sarcophage extérieur de Merimes.



Face du sarcophage extérieur de Merimes correspondant à la plante des pieds.



Côté gauche de la cuve du sarcophage médian de Merimes avec un nouveau fragment mis en place.

Pl. VII



Côté droit du couvercle du sarcophage intérieur de Merimes (British Museum, n° 1001).



Côté gauche du couvercle du sarcophage intérieur de Merimes (British Museum, nº 1001).



Sommet de la tête du couvercle du sarcophage intérieur de Merimes.



Face du sarcophage intérieur de Merimes correspondant à la plante des pieds.

UNE STÈLE D'AMENEMOUIA,

PORTE-SANDALES DU FILS ROYAL MERIMES

(LIVERPOOL N° 25).

Le Musée de Liverpool possède la partie inférieure d'une petite stèle de calcaire d'un certain Amenemouia qui se rattache par sa fonction de porte-sandales au prince du Pays Noir Merimes (planche XII). L'origine de ce fragment est inconnue. Largeur : 0 m. 225; hauteur : 0 m. 125. L'objet est inventorié par D. A. Allan, *Handbook and Guide to the Egyptian Collection, on exhibition in the Public Museum,* Liverpool, 1930, p. 51, Stela n° 25.

Registre inférieur. — Trois lignes de texte, séparées par des bandes rouges. Hiéroglyphes peints en noir.

← 1 [illegible]

2 [illegible]

3 [illegible]

Registre supérieur. — D'une scène où Amenemouia rendait hommage à Merimes assis sur un siège posé sur une natte, il ne reste que les pieds des personnages, portant des traces de couleur rouge.

Nous connaissons l'emplacement de la tombe d'Amenemouia, bien qu'elle soit aujourd'hui ensablée. Elle a été découverte, en 1918, au cours de travaux entrepris par l'Institut Français du Caire à Gournet

Mourraï [1], et se trouve dans le voisinage de celle de Merimes. Située au niveau du tombeau du Fils Royal Houy [2], à une cinquantaine de mètres au nord de ce dernier, la tombe d'Amenemouia comporte, d'après la description qu'en donne Gauthier, une petite salle de 1 m. 70 sur 2 m. 15, dont la décoration sur stuc est fort ruinée. Engelbach, dans son *Supplement to the Topographical Catalogue of the Private Tombs of Thebes*, 1924, attribue à cette tombe le n° 270 et en désigne le possesseur comme étant .

Amenemouia est donc à la fois fonctionnaire de Merimes et membre du clergé de Sokar.

On peut, de ce fait, le mettre en rapport avec deux autres personnages qui furent attachés au culte d'Aménophis III et à celui de Sokar, et qui établirent, eux aussi, leurs tombes à Gournet Mourraï, dans le même secteur qu'Amenemouia. Le premier est le *a*) *b*) Sobekmes (variante :) [3]; le second est le *sic* et Amenemanet [4]. On peut encore signaler l'existence d'un certain Khay , ayant exercé la fonction de et celle de , qui nous est connu par sa statue présentant une stèle avec un hymne solaire [5]. Les monuments des quatre personnages précités, — Amenemouia, Sobekmes, Amenemanet et Khay, — sont tous du début de l'époque ramesside et devront faire l'objet d'une étude d'ensemble.

Alexandre Varille.

---

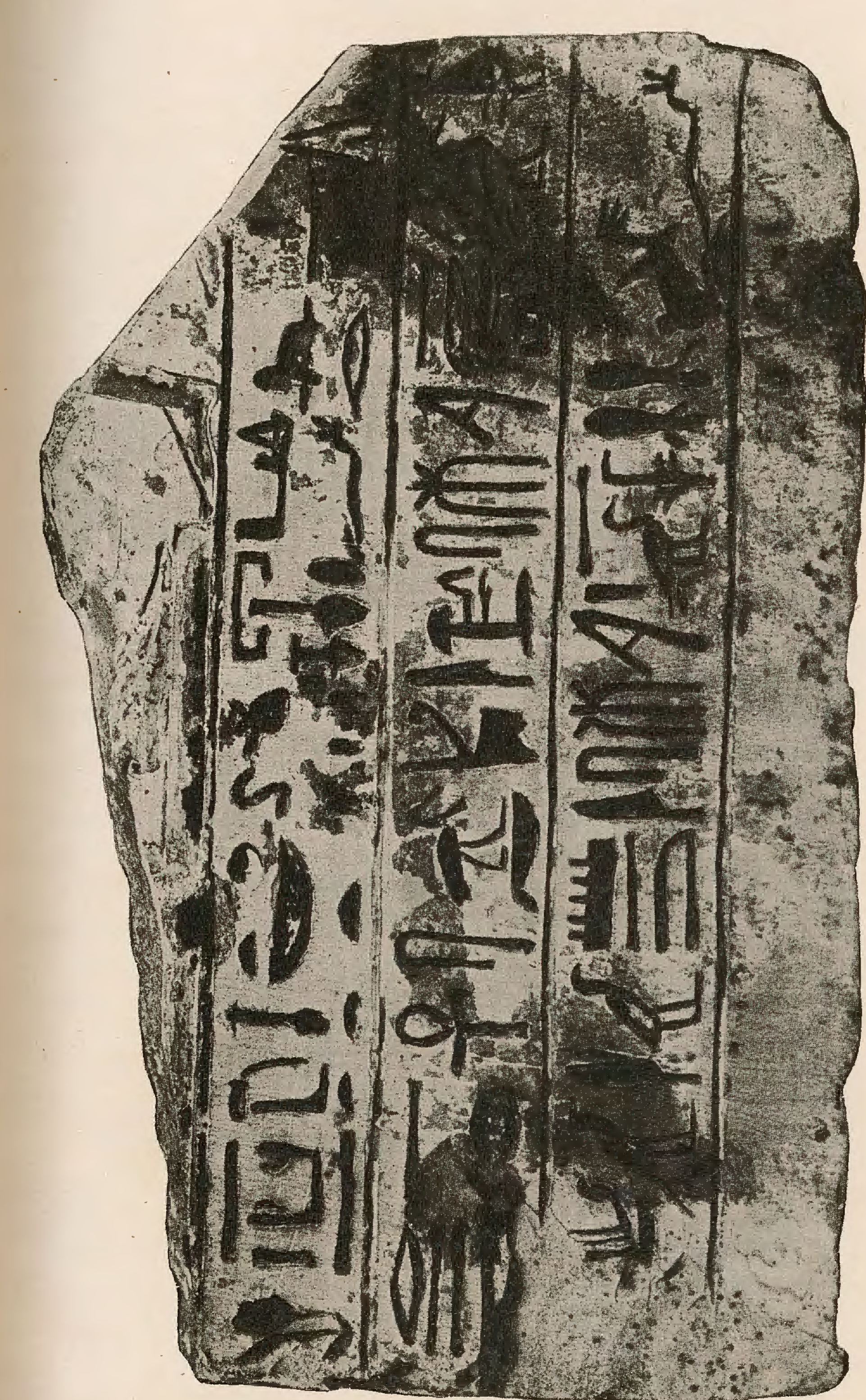
[1] Gauthier, *Rapport sommaire sur les fouilles de l'Institut français dans les nécropoles thébaines en 1917 et 1918*, in *Annales du Service*, t. XIX, 1920, p. 6.

[2] Davies and Gardiner, *The tomb of Huy, viceroy of Nubia in the reign of Tut'ankhamūn* (n° 40), 1926.

[3] Gauthier, *op. cit.*, p. 8.

[4] Foucart, *Sur quelques représentations des tombes thébaines découvertes cette année par l'Institut Français d'archéologie orientale*, in *Bulletin de l'Institut Égyptien*, série V, t. XI, Année 1917, p. 263 à 273, pl. I et II; Gauthier, *op. cit.*, p. 2; et aussi ma copie.

[5] Roeder, *Ægyptische Inschriften aus den Staatlichen Museen zu Berlin*, t. II, p. 83, n° 19580.



La stèle d'Amenemouia (Liverpool, n° 25).

HERMERACLES.

Parmi les objets trouvés ces temps derniers dans les fouilles de l'Université Fouad Ier, à Touna-el-Gebel, la nécropole de l'antique Hermoupolis, se trouvent plusieurs empreintes (en relief) de sceaux qui ont attiré notre attention. M. le professeur Sami Gabra, directeur des fouilles, a bien voulu nous permettre de les étudier aux fins de publication; nous le remercions vivement de cette autorisation.

Il s'agit de sept petites boules d'argile, d'un gris foncé tirant parfois sur le brun, durcies par le temps. Elles sont assez lourdes et de forme variable; la plus grande a le volume d'un gros œuf de pigeon. Elles ont été trouvées à une faible profondeur du côté des galeries contenant les momies d'ibis; elles avaient dû être jetées là jadis.

L'une d'elles, très fruste, montre un enfant debout, visiblement nu, et tendant vers la droite un objet (peut-être une coupe); il est difficile d'en dire plus. Des six autres, trois portent chaque fois l'empreinte reproduite dans la figure 1; la quatrième l'a deux fois, dos à dos. Les deux dernières qui sont les plus grosses ont, respectivement, l'une l'empreinte de la figure 1 et de la figure 2, l'autre deux fois chacune de ces deux figures. Il y a ainsi en tout huit reproductions de la figure 1 et trois de la figure 2.


Fig. 1.


Fig. 2.

La plupart de ces empreintes sont incomplètes ou plus ou moins usées; il a quand même été possible de reconstituer avec précision la première et très suffisamment la seconde. L'une des empreintes du premier sceau permet de constater que ce sceau était légèrement ovale : le grand axe (sens de la hauteur) mesure 19 mm. 5; le petit 18 mm. 5. Pour le second sceau, seule la hauteur est apparente (soit 21 mm.).

Les traces de doigts sont nombreuses et certaines se voient sur la partie même que le sceau a frappée. La boule portant deux fois la figure 1 fut légèrement équarrie sous la pression des doigts et permet de se rendre compte du mécanisme de frappe de ces empreintes. On la prit de la main gauche entre le pouce et l'index allongés et tenus sensiblement horizontaux et parallèles à la ligne des yeux, et de la droite on imprima une première fois le sceau (incomplètement d'ailleurs, parce que la partie frappée avait moins de surface que le sceau même). Puis d'un mouvement du poignet, on retourna la main, paume en l'air et les deux premiers doigts à peu près dans le prolongement de l'avant-bras (alors qu'avant ils lui étaient presque perpendiculaires). Ce fut alors la face opposée de ce cube fort grossier qui se présenta, après une rotation de 90° de sorte que les deux empreintes successives forment entre elles, dans des plans à peu près parallèles, un angle droit.

On constate semblablement que deux des boules à empreinte unique furent saisies entre les trois premiers doigts de la main gauche ; il dut en être de même pour la troisième, bien que le mode de préhension soit moins net. Quant aux deux dernières, il est plus que probable que l'on imprima d'abord le premier sceau, puis seulement le second. En effet les empreintes digitales ne se trouvent que dans le champ de l'empreinte du second sceau. On a dû dans le dernier cas par exemple, sur l'argile relativement malléable, imprimer par deux fois le premier sceau, puis sur des parties plus ou moins aplaties par les doigts qui tenaient, appliquer le second sceau alors que l'argile s'était déjà durcie; ce qui explique, de plus, le relief moindre des empreintes du second type.

Ces boules argileuses n'ont évidemment jamais servi à sceller quoi que ce soit[1]. Il n'y a pas lieu de songer à des essais de la plasticité de l'argile; on ne comprendrait pas des essais répétés sur une matière identique (il semble même rester des traces d'une empreinte antérieure du second sceau sur la plus grosse boule). C'est donc le sceau lui-même que l'on a voulu «éprouver» : épreuve de fabricant? C'est très douteux, puisque, sauf une, les empreintes n'ont jamais été entières. S'il faut vraiment

[1] Il n'y a aucune trace de trou pour passer un fil, ni de rainures marquant l'endroit où s'appliquait le papyrus plié ou une bande de toile.

repousser l'hypothèse d'une distraction du détenteur des sceaux, nous proposons, avec réserve, l'idée d'une sorte de tampon humide en terre glaise (d'une teinte d'ailleurs différente, semble-t-il, de celle des scellés de documents) servant à humecter légèrement le sceau avant emploi; ce serait un procédé dont il y a des équivalents modernes.

La largeur des sceaux et aussi la manière, décrite plus haut, dont se frappaient ces empreintes permettent de penser que la partie gravée n'était pas montée sur bague mais sur une tige[1]. La coexistence de deux sceaux différents que semble unir *a priori* un lien à trouver, est l'une des questions que posent ces figures que nous allons décrire maintenant.

La première empreinte nous montre un personnage imberbe et tête nue, assis sur un rocher à gauche, les jambes croisées. Il porte, attachée à l'épaule gauche, une chlamyde avec un bord très nettement marqué, derrière laquelle disparaît le bras gauche. Le bras droit tendu s'appuie sur une massue renflée à l'extrémité inférieure. La tête est légèrement penchée en avant. Au-dessus de l'épaule gauche apparaît un caducée tandis qu'un croissant de lune, à son dernier quartier, se dresse vertical dans le champ à gauche.

Sur la seconde, figure une *hermé* avec piédestal. Le haut représente un homme barbu enveloppé dans un manteau sous lequel se dessine le coude droit. De l'autre côté, une corne d'abondance pleine dépasse la hauteur de l'épaule, sans que nous puissions dire exactement comment elle était tenue. Ce type est bien connu dans la statuaire grecque et romaine : c'est un *hermeracles*[2], comme ceux que commanda Cicéron (Ad Att. I, 10, 3), sans doute pour sa maison de Tusculum. Le *Répertoire de la statuaire grecque et romaine* de S. Reinach, qui n'est de loin pas complet, nous en offre plus d'une vingtaine d'exemples[3]. Héraclès,

[1] Cf. *Real Encyclopedie* de Pauly-Wissowa, art. «signum», col. 2373 et 2385.

[2] L'orthographe de ce mot varie avec les auteurs. Nous avons adopté la transcription latine correspondant au grec Ἑρμηρακλῆς, en accord avec P. Perdrizet, *Bronzes grecs d'Égypte de la collection Fouquet,* p. 8.

[3] I, p. 176 et 469; II, p. 522-5; III, p. 148; IV, p. 330-1. Une statue calcaire de 1 m. 23 de hauteur, au Musée du Caire (n° 40487, salle 50), achetée en 1908 à Simbellaouin, appartient au même type, dont il faut peut-être rapprocher un petit bronze, également au Musée (n° 27640 du catalogue d'Edgar).

toujours barbu, s'enveloppe dans la peau du lion de Némée sous laquelle se cachent presque toujours ses mains vides. Quelquefois, il a une chlamyde sur l'épaule et ses attributs normaux (massue, peau du lion) à la main. Un marbre de la villa Ludovisi (S. Reinach, *op. cit.*, I, p. 524) le représente, la corne d'abondance sur le bras gauche et la massue abaissée dans la main droite. C'est la même attitude, avec la *léonté* au lieu de la chlamyde, qui lui est prêtée dans une monnaie d'Athènes du ve siècle avant J.-C.[1].

Le personnage du premier sceau a le caducée d'Hermès et la massue d'Héraclès. Il amalgame donc des traits propres à deux divinités bien connues, dont les noms se retrouvent précisément dans le mot *hermeracles*. Avant de chercher la signification possible de ce qui ferait songer, à première vue, à une sorte de jeu de mots, étudions la manière dont ce personnage hybride a été composé.

Le premier détail qui frappe est la position du caducée qui ne semble être tenu par rien. Or nous voyons un caducée dépasser l'épaule gauche exactement de la même manière dans une monnaie du nome Hermoupolite du règne de Domitien[2]. Cette date s'accorde bien avec ce que nous savons de la nécropole de Touna où les tombes (à en juger par les monnaies, non encore publiées, qui ont été trouvées dans le quartier de la nécropole et dans les maisons funéraires) sont en grande majorité du IIe siècle ap. J.-C. Nous savons aussi que les fabricants de sceaux se sont assez souvent inspirés de monnaies, en général contemporaines. J. C. Milne[3], à propos d'une trouvaille de sceaux d'argile du IIe siècle ap. J.-C. en Égypte, souligne les liens existant entre ces empreintes et les monnaies contemporaines et va même jusqu'à estimer que les graveurs de sceaux sortaient de la même école que ceux qui travaillaient à la Monnaie d'Alexandrie.

La chlamyde est un attribut assez fréquent d'Hermès; mais il n'y a ni pétase ni bourse (plutôt romaine d'origine) et il n'était pas possible

(1) Roscher, *Lexicon der gr. u. röm. Mythologie*, I, col. 2157, dans l'article de Furtwängler sur Héraklès.

(2) Dattari, *Numi Alexandrini*, n° 6265 (pl. XXXIII); cf. aussi le n° 6478 (pl. XXXVII).

(3) *Journal of Hellenic Studies*, 1906, p. 39 et 44.

d'indiquer les talonnières. Le graveur, voulant évoquer d'une manière plus précise Hermès, mit alors ce croissant de lune vertical. Effectivement, le dieu égyptien Thoth, identifié à l'Hermès des Grecs, est, souvent sous les apparences de l'ibis ou du cynocéphale, identifié lui-même à la lune ou considéré comme son protecteur. Cette association d'Hermès (Thoth) et de la lune n'a de sens que pour des habitants de l'Égypte : bien attestée dans les textes égyptiens, elle est à peine mentionnée par les écrivains grecs et latins[1] et le monde gréco-romain n'a jamais songé à doter son Hermès-Mercure de ce signe distinctif.

Un croissant de lune stylisé est employé dans l'écriture hiéroglyphique et il semble avoir occupé chacune des quatre positions possibles. Mais Horapollon[2] nous dit que les Égyptiens «pour écrire le mois... peignent... la lune dirigée vers le bas» et dans les inombrables sujets artistiques où il paraît, compte non tenu des cas où il est devenu un motif de pure ornementation, le croissant est horizontal; il en est de même pour les sceaux orientaux (assyriens, hittites, phéniciens), les stèles puniques, les monnaies grecques et romaines. Il est bien certain qu'au-dessous d'une certaine latitude, le croissant est vu horizontal et S. Reinach[3] s'était déjà inquiété de ce détail au sujet d'un vase trouvé à Nole, dans le sud de l'Italie. Après avoir dépouillé un grand nombre de recueils de sceaux, vases, monnaies, bas-reliefs, etc., nous n'avons trouvé le croissant vertical, indépendamment de figurations chrétiennes[4], que sur un bijou mycénien[5], un sceau de Sélinonte[6] et quelques monnaies grecques[7].

(1) Cf. *P. W.*, art. «Thoth», col. 355.

(2) Cf. *Chronique d'Égypte*, 1943, p. 39 sq. B. van de Walle et J. Vergote, *Traduction des Hiéroglyphica d'Horapollon*, § 4 (cf. § 66).

(3) *Répertoire des vases peints*, I, p. 129.

(4) D'Afrique du Nord, dans : *Mélanges Piot*, XIII, p. 213; d'Europe, dans : *le Dictionnaire d'Archéologie* (de Dom Leclercq) art. «Ane», fig. 594; art. «Croix», fig. 3379 (crucifix de Monza).

(5) A. E. Evans, *Mycenaean tree and pillar cult*, dans : *Journ. of Hell. Studies*, 1901, p. 108.

(6) *Atti della R. Accademia dei Lincei*, série III, Memorie, vol. 11 (1883), p. 483 sq., sceau n° CCCLXXXVI.

(7) De Commagène, dans : E. Babelon, *Inventaire sommaire de la collection Waddington*, n° 4800 (pl. XIII, 3). De Mélos, dans E. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, pl. CCXLIII, 9. De Macédoine, *ibid.*, pl. XLVII, 6; de Zacynthe, *ibid.*, pl. CCXXXVII, 1.

Sans nous attarder à d'hypothétiques arguments d'ordre artistique et vu la défaveur qui s'attachait en Égypte à la période de la lune décroissante, nous pensons que c'est un graveur peu initié aux idées égyptiennes, et sans doute étranger à l'Égypte, qui est responsable de la forme donnée au croissant.

Caducée, chlamyde, croissant précisent la part d'Hermès (Thoth) dans l'ensemble. Mais l'attitude héracléenne du personnage assis, avec sa massue [1], nous est moins familière. Héraclès est représenté le plus souvent en train d'accomplir un de ses travaux. Il apparaît toutefois aussi au repos dans des attitudes variées qui ont chacune leur signification propre. Quel est donc le type d'Héraclès dont s'inspira notre graveur ?

M. J. Bayet [2] a rassemblé les reproductions de plusieurs monnaies de Crotone frappées autour de l'an 400 av. J.-C. Héraclès imberbe y est vu (plutôt à demi couché qu'assis) à gauche, sur un rocher recouvert de la *léonté;* sa main gauche, tenant ou laissant échapper la massue, repose mollement sur la peau du lion; la droite tend un vase ou une branche de laurier. Cette attitude nonchalante trahit des tendances dionysiaques [3]. On retrouve le même personnage, moins affaissé dans le sceau XVII de la trouvaille de Sélinonte [4], puis raidi, dans des monnaies d'époque impériale : sous Septime-Sévère [5], Caracalla [6], Gallien [7].

Parmi les sceaux du milieu du IIe siècle av. J.-C. tracés à Séleucie sur le Tigre (cf. R. H. Mc Dowell, dans les *University of Michigan Studies*, XXXVI, 1935, p. 113) se trouve un « Herm facing; to the left a crescent » mais le mauvais état de conservation de l'objet n'en permet pas une étude sérieuse ni des rapprochements fructueux.

(1) Habituellement, la massue (*clava, ῥόπαλον*), de longueur variable, s'épaissit progressivement d'une extrémité à l'autre. Ici la massue imite ces massues de guerre, telles que Thésée en brandit une (S. Reinach, *Répertoire des vases peints*, I, p. 241) et telles qu'elles sont reproduites à l'art. *clava*, fig. 1578-9 du *Dictionnaire des Antiquités*, de Daremberg et Saglio.

(2) *Les origines de l'Hercule romain* (pl. I, nos 4 à 8).

(3) Cf. P. Wuillemier, *Tarente, des origines à la conquête romaine*, p. 525.

(4) *Atti della R. Accademia dei Lincei*, Serie III, Memorie, vol. 11 (1883), p. 473 sq.

(5) Waddington-Babelon-Reinach, *Catalogue général des monnaies grecques d'Asie mineure*, Bithynie, Héraclée n° 112 (pl. LIX, 2).

(6) *Ibid.*, Paphlagonie, Amastris, n° 153 (pl. XXI, 3).

(7) *Ibid.*, Bithynie, Héraclée n° 236 (pl. LXII, 15).

D'un autre côté, il existe un type où l'on voit Héraclès assis à gauche, dans une attitude semblable à celle de ces monnaies tardives, la main gauche simplement appuyée sur le rocher, le bras droit tendu, la massue plus ou moins verticale dans la main droite. Dans une monnaie de Thermae Himerenses [1] de la première moitié du IVe siècle av. J.-C., la massue ne touche pas le sol; il en est de même dans une monnaie d'Euthydemos I roi de Bactriane (fin du IIIe siècle av. J.-C.) [2] qui en est une copie. Par contre, une monnaie de Nabis, tyran de Sparte (vers 200 av. J.-C.) [3] a la massue appuyée verticalement sur le sol et l'on retrouve la même attitude du héros dans une monnaie d'époque impériale de Héraclée de Bithynie [4] (seulement la massue lui a échappé et un petit Amour la relève avec peine).

L'attitude d'Héraclès dans notre sceau correspond exactement à celle qu'il a dans le tétradrachme de Nabis et le sceau semble ainsi s'inspirer d'un type monétaire connu [5]. Ce type apparaît dans une monnaie de Zacynthe frappée entre 415 et 394 av. J.-C. [6] et représentant le héros Zacynthos : la main droite toutefois est posée non point sur une massue mais sur un serpent qui se dresse sur sa queue. Or Zacynthe eut à cette époque des liens monétaires certains avec Crotone et Tarente [7].

Une monnaie d'Héraclée, colonie tarentine près de Métaponte, représente Héraclès s'appuyant sur sa massue qui est verticale devant lui [8] et M. Bayet la rapproche avec raison [9] d'une monnaie de Tarente qu'il estime

---

(1) J. Babelon, *Catalogue de la collection de Luynes*, I, n° 983 (cf. pl. XXXVI).

(2) J. Word, *Greek Coins and their parent cities*, nos 824-6 (cf. pl. XXI).

(3) Article de Lampros sur un tétradrachme inédit de Nabis, tyran de Sparte, dans *Bull. corr. hell.*, 1891, p. 415.

(4) Waddington-Babelon-Reinach, *op. cit.*, Bithynie : Héraclée n° 78 (pl. LVII, 18).

(5) Notons en passant la maladresse du graveur du sceau qui fait croiser les jambes au dieu. Dans le tétradrachme, Héraclès est barbu, détail insignifiant. Dans l'une des monnaies d'Euthydémos, le rocher est nu, alors que dans les deux autres il est recouvert; il se pourrait que cette monnaie s'inspire d'un modèle plus ancien dont notre graveur fut peut-être tributaire.

(6) E. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, II, 3, n° 1202 (pl. CCXXXVI).

(7) E. Babelon, *op. cit.*, II, 1, p. 904 et 3, p. 783.

(8) Cf. des monnaies de Céphallénie du IVe siècle av. J.-C. (dans E. Babelon, *op. cit.*, II, 3, nos 1246 et 1250).

(9) *Op. cit.*, p. 33 à propos de la pl. II, 16.

inspirée d'une sculpture [1]. Il nous semble que le type avec la massue verticale dans la main droite est à attribuer à Tarente [2], tandis que l'Héraclès nonchalant qui devait se dégrader progressivement (cf. l'*Hercules bibax*) appartient bien à Crotone. Les deux types se sont d'ailleurs confondus dans les monnaies d'Asie Mineure de Septime-Sévère, Caracalla et Galien citées plus haut.

Il serait téméraire de vouloir chercher le nom du créateur du modèle tarentin et les sceaux de Touna sont trop tardifs pour apporter quelque éclaircissement sur les rapports chronologiques et éventuellement religieux entre le type crotoniate et le type tarentin. Ils ne procèdent d'ailleurs de ce dernier que par des intermédiaires. Il n'est malheureusement pas possible de déterminer quel fut le modèle immédiat. Les monnaies des nomes (et celles de l'Héracléopolite en particulier) ne représentent jamais des personnages assis : malgré ce que nous avons vu pour le caducée, il ne faut pas songer à elles ici. Sous Hadrien et surtout Antonin furent frappées de nombreuses monnaies avec, de préférence, l'Hercule combattant [3]; les types d'Hercule au repos y sont différents de ceux étudiés ci-dessus, à notre connaissance. Comme il y eut sous les empereurs des monnaies avec *hermeracles,* c'est peut-être du côté d'une des cités qui en frappèrent qu'il faut chercher le modèle dont s'inspira notre graveur; l'une des nombreuses «Héraclée» de l'*orbis romanus* s'avérera peut-être un jour l'inspiratrice cherchée. Les idées monétaires d'Hadrien et de son successeur, s'ajoutant à ce qui a déjà été constaté, permettent de proposer comme terminus *post quem* le début du règne d'Hadrien, sans que, de toutes façons, il y ait lieu de dépasser la fin du IIe siècle.

Une dernière question se pose : celle de la signification précise des deux sceaux et de leur attribution. Les sceaux peuvent appartenir à des personnes privées ou à des collectivités et nous savons par les trouvailles

(1) *Op. cit.,* p. 34 et pl. II, 19.

(2) Malgré J. Bayet (*op. cit.,* p. 44), les monnaies héracléennes de Thermae Himerenses ne doivent pas dépendre de Crotone.

(3) Cf. notamment l'art. de Milne (dans le *Journal of Egyptian Archeology,* 29, 1943, p. 63-6), qui songe d'ailleurs pour des monnaies représentant les travaux d'Hercule et datant de l'an 4 d'Antonin le Pieux à un modèle romain traité par un Grec à l'usage du monnayage alexandrin.

antérieures [1] que les sceaux représentent très souvent des divinités, objets possibles de quelque dévotion personnelle. L'insistance avec laquelle est présentée l'idée d'*hermeraclès,* dans ces sceaux si indissolublement liés, ferait songer à des «armes parlantes»; nous trouvons bien le nom égyptien *ḫns'·w-ḏḥwtj,* grécisé en Χενσθώτης ou variantes proches, mais il semble particulier à la région thébaine; d'ailleurs, il correspondrait mieux à *Ηρακλερμης (cf. Ηρακλερμανουβις [2]) qu'à Ερμηρακλῆς non attesté comme nom propre.

Que nous ayons à faire à des «armoiries» (ce qui est peu probable) ou au choix personnel d'un individu, ou encore à des cachets de garantie d'une collectivité, c'est encore à la signification même des sceaux qu'il faut revenir pour déterminer éventuellement la «personne morale» qui a pu en faire usage. Il y a deux terrains principaux sur lesquels Hermès et Héraclès se rencontrent à cette époque dans le monde gréco-romain : le gymnase et le domaine des morts. Nous allons les étudier.

Dans des dédicaces concernant des gymnases, Hermès et Héraclès sont très souvent mentionnés ensemble, sans être pour cela confondus. Toutefois, en Grèce, si des *hermai* étaient dressées un peu partout, les *hermeracles,* qui devaient se multiplier à l'époque romaine [3], étaient particuliers aux gymnases. Or nous savons l'intérêt que portaient les Hermoupolitains à l'agonistique en général [4]. Touna, ville des morts en principe, ne devait avoir ni gymnasiarque ni athlète vivant dans son domaine, ni surtout de gymnase. Il faudrait admettre que nos sceaux avaient été apportés de la ville des vivants. En plus de la monnaie d'Athènes déjà citée, nous avons d'autres monnaies avec *hermé* d'Héraclès attestées à des époques variées à

(1) Sélinonte (*Atti... dei Lincei, l. cit.*), Thmouis (cf. *Ann. du Service,* VIII, 1907, p. 154-7, art. de M. C. C. Edgar), Karanis (*Journ. of Hell. Studies,* 1906, p. 32 sq., art. de J. G. Milne), Edfou (?) (*ibid.,* 1916, p. 87 sqq., art. de J. G. Milne), Éléphantine (O. Rubensohn, *Elephantine-Papyri,* intr.), cf. aussi *Yale classical Studies,* III : M. Rostovtzeff, *Seleucid Babylonia. Bullae and seals of clay with greek inscriptions,* p. 12 sqq.

(2) Cf. Wessely, *Stud.,* XX, 20, 15, du IIIe siècle ap. J.-C.

(3) Cf. *Dict. des Ant.,* art. Hermae, p. 133.

(4) G. Méautis, *Hermoupolis-la-Grande,* p. 199 sqq.

Mégalopolis et Tégée et, à Argos[1], des monnaies avec l'Héraclès assis. Si l'on considère que ces trois villes sont sur la route menant d'Olympie à Athènes, que les athlètes d'Hermoupolis allaient aux Jeux Olympiques, qu'Olympie avait Hercule comme patron, qu'une ville d'Héraclèe existait en Elide (et battait monnaie) à quelques dizaines de stades d'Olympie, on peut se demander s'il ne faut pas chercher du côté de la palestre celui qui fit graver nos deux sceaux.

D'un autre côté, Hermès (psychopompe) est un dieu funèbre et Héraclès-Hercule peut se présenter sous les aspects d'un dieu chtonien[2], avec la corne d'abondance sur le bras. Alors que, dans l'hypothèse précédente, nous n'aurions qu'une variation sur un thème iconographique donné, il faut ici se demander jusqu'à quel point un dieu Herméraclès a pu exister. Servius (ad. Aen. IX, 406) nous apprend que des temples ronds n'étaient construits que *Vestae, Dianae, vel Herculi vel Mercurio;* l'emploi de «vel... vel» ne peut exprimer que l'identité, dans l'esprit du scholiaste, d'Hercule et d'Hermès[3] et la traduction grecque ne serait-elle pas, en un mot, «Ἑρμηρακλεῖ»? Or une monnaie du nome Hermoupolite[4] nous montre Hermès dans un petit temple, semblable à une *θόλος*. On peut estimer que parmi les édifices consacrés à Hermès qui existèrent à *Hermoupolis magna*[5], il y eut une sorte de chapelle avec coupole consacrée à Hermès considéré plus spécialement dans une de ses «vertus»[6]. Enfin

(1) Références dans : *P. W.*, art. «Hermai» col. 705. Roscher, art. «Heraklès», col. 2176 pour les *hermeracles; ibid.*, col. 2181 pour l'Héraclès assis (connu aussi à Athènes à l'époque impériale; même référence).

(2) Cf. l'article déjà cité de Furtwängler.

(3) Cf. p. ex. Cic., *de off.*, 3, 10, 41: *Pace vel Quirini vel Romuli dixerim.*

(4) J. de Rougé, *Monnaies des nomes de l'Égypte*, p. 26, n° 26 et la planche correspondante.

(5) G. Méautis, *op. cit.*, p. 51, montre qu'il devait y avoir plusieurs temples dédiés à Thoth.

(6) Une monnaie de Marc-Aurèle (Mattingly III, n° 1074, pl. XII, n° 247) de 172-3 représente un temple de Mercure, avec toiture en forme de voûte; ce serait celui du Forum Boarium (*Dict. des Ant.*, art. «Mercure», p. 1818. Cf. *ibid.*, art. «Tholos», p. 275) que J. Bayet (*op. cit.*, p. 419 sq., cf. le plan de la p. 243) attribue à l'Hercule chtonien. On peut se demander s'il n'y a pas eu un édifice analogue à Touna même. Dans la maison n° 16 (*Rapport des fouilles d'Hermoupolis-Ouest*, p. 98, cf. pl. XLIV et XLV) furent trouvés les restes d'une fresque où l'on voit notamment Electre «assise en noirs habits de deuils devant la *θόλος* de son père». Ce monument, que Perdrizet a bien identifié, fait songer à la monnaie de Marc-Aurèle et à celle du nome Hermoupolite. C'est l'hérôon d'Agamemnon, sépulture en même temps que lieu de culte. Une scène analogue du ve siècle av. J.-C. (Roscher, art. «Elektra», col. 1237-8) d'un modèle courant, ne connaît qu'un tombeau simple. Le peintre ne se serait-il pas inspiré d'un temple du type funéraire, existant sur le lieu même de son travail?

Aelius Aristides (XL, 19) écrivait vers le milieu du IIe siècle : Ἑρμοῦ δὲ καὶ Ἡρακλέους ἔστι νῦν ἀγάλματα κοινά»; il ne pouvait pas songer aux *hermai* d'Héraclès, connues depuis longtemps; il semble bien par contre qu'il atteste la création récente de statues divines réunissant les traits caractéristiques d'Hermès et d'Héraclès.

On peut d'ailleurs admettre que déjà les *hermai* d'Héraclès pouvaient avoir une valeur funèbre; on les trouve sur des bas-reliefs de tombeaux[1], et l'*hermeraclès* du Musée, déjà cité, s'enveloppe dans une peau de panthère, attribut de Dionysios dont le caractère chtonien, en liaison avec Héraclès, ne fait pas de doute[2]. D'autre part, nous avons vu dans le commerce au Caire de petites amulettes (avec anse dans le dos), en forme d'*hermé* d'Héraclès tenant, cette fois, dans la main gauche une bourse. Nous sommes ici en terrain plus précisément gréco-romain et même romain, et ces objets étaient évidemment destinés à des marchands dont, dès l'époque classique, Hermès était le protecteur.

Dans ces conditions, sans qu'il soit possible (ni même peut-être nécessaire) de choisir entre les deux explications envisagées successivement[3], essayons pour finir de tracer les grandes lignes d'une évolution curieuse mais assez caractéristique de certaine basse dévotion des derniers temps du paganisme.

(1) Cf. (?) *P. W.*, «Hermai» col. 705 et art. «Heraklès» (*Suppl.*, III), col. 1101 (référence inexacte).

(2) Cf. J. Bayet, *op cit.*, p. 393 et *passim*. Notons que l'Etym. Magn. 740 (art. Χῶνες) rapproche Khonsu et Héraclès et peut-être plus particulièrement l'Héraclès de la région tarentine, c'est-à-dire chtonien (cf. aussi Hesychius, art. Χωνήν). Ce détail facilita-t-il encore, dans la théologie égyptienne tardive, le rapprochement Khonsu-Thot? Et ne pourrait-on voir un croissant dans le signe que Rubensohn n'identifie pas sur le cachet d'Éléphantine (pl. II, n. 3)?

(3) De toutes manières, la qualité exacte du détenteur des sceaux reste inconnue. L'hypothèse la moins invraisemblable est celle de sceaux appartenant à un temple d'Herméraclès et en relation avec ce culte

Les *herméraclès,* apparus dans la Grèce classique, ne furent alors nullement le symbole de l'association d'un dieu (Hermès) et d'un demi-dieu (Héraclès), fort bien différenciés. La faveur dont jouissaient, pour des motifs tout autres, dans le monde des gymnases, Hermès et Héraclès répandit ce type d'*hermé* dans les gymnases de l'époque hellénistique. De leur côté, les marchands purent l'adopter pour des motifs analogues. Puis, peu à peu, dans certains milieux, on dut croire à la fusion de ces deux divinités et là, il semble que l'influence de l'Égypte fut déterminante : dans ce qui n'était qu'une image, on vit, par une mauvaise interprétation du mot «*herméraclès*» (erreur que favorisaient de nombreuses apparences) une union intime de Khonsu et de Thoth; l'on songea alors à donner de cette union une forme moins bizarre et plus compréhensible (?)[1] et ce fut la figure 1 qui ne saurait être que postérieure, au point de vue religieux et artistique, à la figure 2. Ce dieu Herméraclès supplante partiellement chez une partie de la population d'Égypte, l'Hermès, dieu des marchands, des athlètes ou conducteur des âmes.

Les autres *hermai* n'eurent pas le même succès (Hermathena, Hermeros, Hermarès, Hermapollon? etc.) parce que de leur qualité de type sculptural, elles ne purent passer à l'état de représentation de deux divinités « fondues ensemble », la théologie ne voyant pas de lien entre chacun des composants présumés. On a eu Hermanubis, mais il ne passa jamais par l'état d'*hermé* d'Anubis, parce que Anubis n'est pas un dieu grec. Le syncrétisme gréco-égyptien se fit toujours, comme pour Hermanubis mais à des degrés variés, entre un dieu grec d'une part et un

[1] Il se pourrait qu'il y ait eu des tentatives semblables dans une direction différente. Ainsi Furtwängler (*op. cit.,* p. 2171) cite deux *herméraclès* romains, avec un motif de palestre, dont l'un a la massue et l'autre le caducée. Une gemme romaine a de part et d'autre d'un *herméraclès* la massue et le caducée. Il y a peut-être quelque chose d'analogue dans le fait qu'au moins un thème iconographique donné est valable aussi bien pour Héraclès (cf. l'Hercule de Feurs, dans la *Revue archéologique,* 1933, 2, p. 56 sqq.) que pour Mercure (cf. E. Babelon et A. Blanchet, *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale,* n° 347). Cf. peut-être aussi l'inscription de Minoa (I G, XII, 7, 254) qui serait du IIe siècle av. J.-C. Cf. aussi les reliefs symétriques d'Héraclès et d'Hermès assis, dans *Syria* (t. XXIV), 1944-5, pl. IV et p. 75 (H. Seyrig).

dieu égyptien de l'autre. C'est un concours de circonstances extraordinaires qui nous vaut cet amalgame d'Hermès et d'Héraclès, sous l'influence partielle mais sans doute décisive de l'égalité Khonsu-Thoth.

En résumé, à défaut d'une explication certaine des conditions dans lesquelles les empreintes trouvées à Touna ont été frappées, il a été possible de déterminer avec assez de précision la date et le mécanisme de leur composition. C'est ainsi qu'au IIe siècle ap. J.-C., est né en Égypte d'une méprise favorisée par la théologie égyptienne, un dieu d'essence grecque et que, par hasard, la seule représentation nette que nous en ayons s'inspire, partiellement et indirectement, de la transposition artistique d'idées religieuses propres à la Grande Grèce du Ve siècle av. J.-C.

Jacques Schwartz.

NOTES DIVERSES.

1. — Le nom d'Horus de Mycérinus.

Il suffit de se reporter au *Livre des Rois d'Égypte* de Gauthier [1] pour se rendre compte du manque de certitude qu'il y a sur le libellé véritable du nom d'Horus de Mycérinus. Un seul monument le donne avec clarté, sous la forme :



C'est la statue en diorite grise E. 28578 du Musée du Caire [2]. Mais, s'il faut en croire Borchardt [3], cette statue ne remonte pas à l'Ancien Empire : elle est une œuvre d'époque plus récente, exécutée d'ailleurs dans un bloc de diorite remployé.

Par contre un cylindre en stéaschiste du même musée, assez usé, il est vrai, mais qui semble suffisamment lisible à cet endroit d'après la copie de Legrain [4], donne la version :



---

[1] Gauthier, *Le Livre des Rois d'Égypte,* I, Le Caire 1907, p. 95-100.

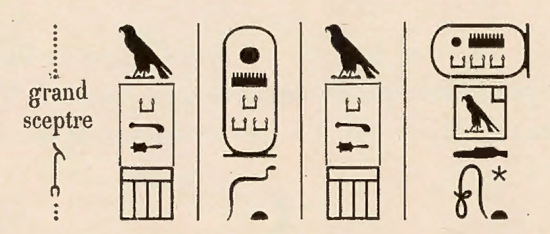
[2] Grébaut, *Le Musée égyptien,* I, Le Caire 1890-1900, p. 11 et pl. IX.

[3] Borchardt, *Ueber das Alter der Chephrenstatuen,* dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache...,* XXXVI (1898), p. 17.

[4] Legrain, *Achats à Louxor,* dans les *Annales* IV (1903), p. 134.

Cette leçon a paru si extraordinaire à Gauthier qu'il l'a reproduite [1] en y ajoutant un *sic* de son cru pour en dénoncer l'étrangeté. Deux autres exemples du nom d'Horus du même roi [2] sont de lecture si incertaine qu'ils ne peuvent servir à reconnaître la véritable forme du nom.

Un cylindre en stéatite, de 0 m. 03 de hauteur sur 0 m. 015 de diamètre, entré en mai 1944 dans la collection de S. M. le roi Farouk, vient apporter un nouveau témoignage. Il porte nettement le texte :



Le nom d'Horus de Mycérinus est donc bien celui qu'avait publié Legrain : ou .

Il appartient à la catégorie des noms royaux composés avec l'élément = *ḫ·t*, pris pour désigner la «corporation» des dieux, , , [3]. Il signifie «Le Taureau de la corporation», épithète que la langue religieuse des Textes des Pyramides exprimait déjà par la locution *kꜣ psḏ·t* (511 *a*, 717 *a*, 1238 *c*), «Le Taureau de l'Ennéade», qui devait par la suite rester seule en usage [4].

N'en comprenant plus le sens, les hiérogrammates qui prirent part à la réfection de la statue de Mycérinus du Musée du Caire crurent à une erreur dans les textes anciens, et la corrigèrent. Ils s'imaginèrent que était un déterminatif indu du mot , et, naturellement, ils le remplacèrent par .

[1] Gauthier, *Le Livre des Rois d'Égypte*, I, p. 97, n° VIII. Depuis lors cette lecture a été confirmée par les inscriptions des triades de Mycérinus découvertes dans son temple funéraire, Reisner, *Mycerinus*, Cambridge 1931, pl. 46 *a*, *c* et *d*.

[2] *Id.*, I, p. 96, n° VI et p. 98, n° XIII.

[3] Sethe, *Beiträge zur ältesten Geschichte Aegyptens*, Leipzig 1905, p. 40-41.

[4] Cf. *Papyrus d'Orbiney*, IX, 4.

2. — Une corégence de Pépi Ier et de Mérenrê (?)

Il vient d'entrer au Musée du Caire, sous la cote E. 87193, un objet d'or (fig. 3) en forme de cornet légèrement aplati, d'une hauteur de 0 m. 043 et d'un diamètre de 0 m. 02 à la base. Une échancrure en V pratiquée au sommet y détermine une ouverture, destinée à l'insertion d'une chaînette d'or, d'un fil de perles ou d'un cordonnet auquel cet accessoire servait de terminaison, comme on le remarque dans les représentations de devanteaux d'apparat sous l'Ancien Empire (fig. 4) [1].

L'inscription suivante, gravée, décore la surface du bijou :

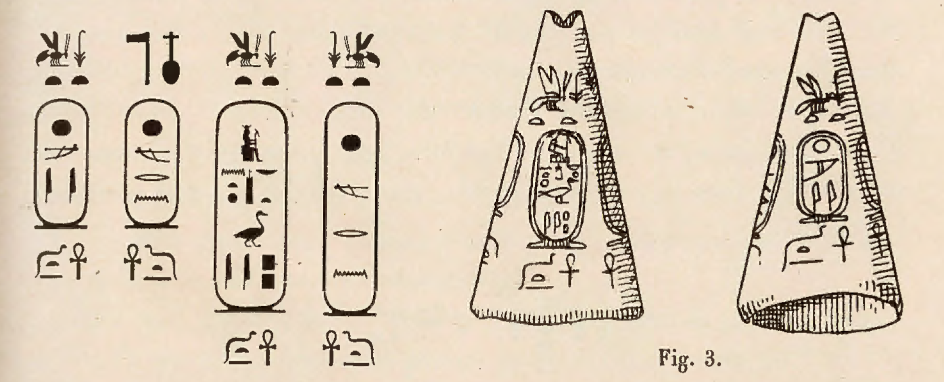


Fig. 3.

Les cartouches des deux rois, Pépi Ier et Mérenrê, sont affrontés par paires, en deux groupes de taille différente. La petite série comporte le prénom de Pépi Ier, Mérirê, précédé de , faisant face au nom de Mérenrê introduit par ; la grande, le nom de Pépi, développé en «Fils d'Hathor, dame de Dendérah,

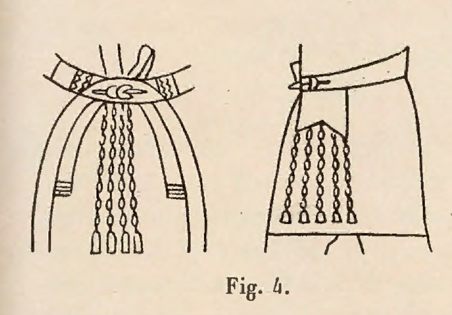


Fig. 4.

[1] Devanteaux de l'Ancien Empire, d'après Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, Le Caire 1921, p. 106 et 108, fig. 287 et 298.

Pépi»[1], introduit par, vis-à-vis du nom de Mérenrê précédé de .

Ce libellé témoigne des indécisions qui régnaient encore, sous la VI[e] dynastie, dans l'énoncé des protocoles royaux; mais surtout il ne peut s'expliquer que si, vers la fin de son règne, Pépi I[er] avait associé son fils Mérenrê au pouvoir royal.

3. — Une perle au nom de la reine Khnoumet-Nefret-Hedjet.

Les mentions de cette reine[2], femme de Sésostris II, mère de Sésostris III, — et peut-être fille d'Aménemmès II[3] —, sont plutôt rares. Deux fois cité dans les papyrus de Kahoun[4], son nom n'a encore été signalé que sur quatre scarabées[5].

Il n'est donc pas sans intérêt de noter qu'une grosse perle sphérique, de o m. 02 de diamètre, en jaspe gris, entrée en mars 1944 dans la collection royale, porte gravée sur son pourtour l'inscription :

L'épouse du roi Khnoumet-Nefret-Hedjet, prêtresse de Sébek, seigneur de Sminou.

---

[1] Cf. Gauthier, *Le Livre des Rois d'Égypte*, I, p. 155, n° XIX; p. 159, n[os] XLI et XLII.

[2] *Id.*, I, p. 301, n° XXV B.

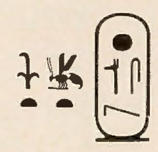
[3] *Id.*, I, p. 294, n° XLVI, B 5.

[4] Borchardt, *Der zweite Papyrusfund von Kahun*, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache...*, XXXVII (1899), p. 91 et 96.

[5] Scarabées du Musée du Caire n[os] 37412, 37414 et 37416, Newberry, *Scarab-shaped seals*, Londres 1907, p. 354-355 et pl. XVIII. Scarabée de la collection Timmins, Newberry, *Extracts from my notebook*, VIII, dans les *Proceedings of the Society of Biblical archaeology*, XXVII (1905), p. 105 *m*.

4. — Un roi Ousernourê (?)

Sir Robert Greg possède dans sa collection un beau scarabée en sardoine, long de o m. 02, qui porte l'inscription :



L'authenticité de la pièce est incontestable. S'agit-il d'une variante du nom du roi Ouserenrê[1], représenté sur une paroi de la Chambre des Ancêtres[2], maintenant conservée au Louvre[3], entre Antef VIII (?) de la XIII[e] (?) dynastie et Seknenrê III (?) de la XVII[e]? Il serait d'autant plus hasardeux de l'affirmer que, dans le Papyrus de Turin restauré, ce roi semble bien figurer parmi les rois des XVI[e]-XVII[e] dynasties sous la mention : [4]. La véritable forme de son nom serait donc Souserenrê, comme celle du prénom de l'hyksôs Khyan, avec qui Petrie[5] pensait à un certain moment pouvoir identifier l'Ouserenrê de la Chambre des Ancêtres.

Quoi qu'il en soit, la distribution des signes dans la légende gravée est en faveur d'une date assez proche de la XVIII[e] dynastie.

5. — Le prétendu nom du char d'Aménophis II.

La stèle triomphale d'Aménophis II récemment découverte, à Mit-Rahineh, par le D[r] A. Badawi porte à la ligne 3 : ...[6].

---

[1] Gauthier, *Le Livre des Rois d'Égypte*, II, p. 137, n° XII.

[2] Sethe, *Urkunden der 18. Dynastie*, II, p. 609, IV, 4.

[3] Boreux, *Musée du Louvre, Antiquités égyptiennes, Catalogue-guide*, Paris 1932, I, p. 135.

[4] Farina, *Il Papiro dei Re restaurato*, Rome 1938, p. 58, n° 8.

[5] Cf. Gauthier, *Le Livre des Rois d'Égypte*, II, p. 137, note 4.

[6] Ahmed Badawi, *Die neue historische Stele Amenophis' II*, dans les *Annales*, XLII (1943), p. 5.

Il est impossible de voir là, comme le veut l'éditeur[1], un nom de char royal. Une raison fort simple s'y oppose : le mot «char» étant féminin, l'expression «son nom», au masculin, ne peut s'y rapporter. Le doublet de Karnak[2] donne à cet endroit ..., qui confirme la leçon sur ce point.

Le début de la phrase est défiguré par une confusion d'écriture, rectifiée avec raison par le Dr Badawi en *Sa Majesté était sur son char.*

Ce qui suit est d'une interprétation plus difficile.

Avant de l'aborder, il n'est peut-être pas inutile d'examiner les passages parallèles de cette stèle, je veux dire ceux qui, comme celui-ci, précèdent une recension de butin, introduite ou non par :

Lignes 6-7

...

Il partit de là, le cœur joyeux, comme Montou le Victorieux après son triomphe. Liste...

Ligne 15

...

Sa Majesté arriva à Memphis, le cœur joyeux, Taureau victorieux. Liste...

Ligne 22

...

Alors Sa Majesté v. s. f. prévalut comme prévaut Sekhmet, comme Montou à Thèbes. Il conquit...

---

(1) Ahmed Badawi, p. 6.

(2) Champollion, *Notices descriptives*, II, p. 185. Legrain, *La grande stèle d'Aménophis II à Karnak*, dans les *Annales*, IV (1903), p. 129. M. Varille a bien voulu collationner le passage cité ici du texte de Karnak.

Ligne 29

...

Sa Majesté arriva à la ville de Memphis, le cœur vengé[1] de toutes les nations étrangères et tous les pays étant sous ses sandales. Liste...

Ainsi donc, avant de s'interrompre pour faire place à des chiffres, le récit historique est ponctué dans tous ces cas par une louange en deux stiques, comportant la plupart du temps une comparaison avec quelque divinité, sorte de doxologie brève, qui semble avoir été de style. Il est donc vraisemblable qu'on se trouve, dans la phrase qui nous occupe, en présence d'une comparaison avec Amon, incorporée dans une louange du roi, et qu'il faille la ponctuer :

...

Tout serait évidemment plus clair si la préposition était exprimée. Mais la comparaison peut être établie en mettant Amon en apposition, par une sorte de raccourci poétique : *Sa Majesté était sur son char,* (tel) *Amon victorieux qui conduit le succès.*

Le stique suivant est rendu obscur par la présence du terme , dont le sens apparent d'«être sourd» n'aboutit à aucune traduction acceptable. La recension de Karnak l'orthographie autrement : , avec le déterminatif des objets en métal. C'est sans doute la véritable forme du mot. Le signe du texte de Memphis n'est qu'un déterminatif phonétique, dû à une homophonie avec *être sourd*[2].

---

(1) Cf. *Stèle d'Israël*, l. 3 (*Zeitschrift für ägyptische Sprache...*, XXXIV [1896], p. 1) : *vengeant Memphis de ses ennemis.*

(2) C'est ainsi qu'au *Papyrus Sallier I*, VII, 11, le mot «coup» (ⲥⲁϣ : ϣⲁϣ) est orthographié .

Il s'agit donc vraisemblablement d'un ustensile en métal, en connexion avec le char et placé dans une position assez apparente pour être le signe distinctif du dieu ou du monarque qui l'arborait. Dans ces conditions, je propose de retrouver le mot dans [hieroglyphs], employé souvent[1] sous la XVIII[e] dynastie pour désigner ces «gros disques d'or ou d'argent»[2] dont une image figure dans le butin asiatique de Thoutmôsis III à Karnak[3]. Mis en relation avec le char, le terme ne peut désigner que le disque d'or placé sur la tête du timon, entre les deux chevaux, dont Carter a découvert, dans le tombeau de Toutânkhamon, un magnifique exemplaire historié au prénom du roi[4] et un autre sans décoration. Les bas-reliefs des XVIII[e] et XIX[e] dynasties représentent souvent ce disque (fig. 5)[5], mais seulement sur les chars royaux, c'est-à-dire sur ceux du roi lui-même et de la famille royale,

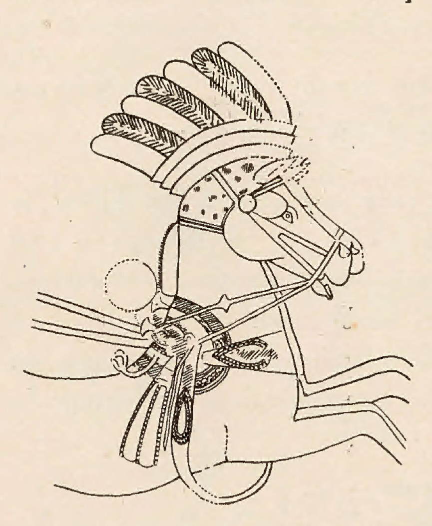


Fig. 5.

---

[1] SETHE, *Urkunden der 18. Dynastie,* III, p. 666, lignes 8 et 9; p. 701, ligne 12; p. 705, lignes 1 et 3; p. 722, lignes 1 et 5.

[2] *Wörterbuch,* IV, 280, 1.

[3] WRESZINSKI, *Atlas zur altaegyptischen Kulturgeschichte,* II, pl. 33 *b,* n° 135.

[4] CARTER, *The tomb of Tut.Ankh.Amen,* Londres 1927, II, pl. XLIV.

[5] D'après DAVIES, *The Rock Tombs of El-Amarna,* I, pl. XVII. Les bas-reliefs d'Amarna sont particulièrement instructifs à ce sujet : par exemple, à la tombe de Mérirê, dans le cortège royal qui se rend au temple (*id.,* I, pl. X), ou à celle de Panehsy, dans la promenade de la famille royale (*id.,* II, pl. XIII).

Partout, dans les tombes d'Amarna, les chars royaux sont distingués par le disque. Il n'y a d'exception que pour la tombe de Mehou (*id.,* IV, pl. XX et XXII), dans laquelle le char du roi est représenté sans disque. Cette suppression, qui rend le char du roi semblable en tous points à celui de ses sujets, est sans doute intentionnelle : elle doit refléter une spéculation de la dogmatique amarnienne.

dont ils constituaient, suivant l'expression de Carter, la «cocarde»[1].

En entendant dans ce sens le mot [hieroglyphs], [hieroglyphs], on arrive à interpréter ainsi le texte :

Sa Majesté était sur son char,
Amon victorieux qui conduit le succès,
Celui de qui «Beau de Disque» est le nom.

C'est en deux stiques, comme dans les autres passages du même genre, une louange du roi traité poétiquement d'Amon victorieux : son char — Ramsès II devait en donner la preuve à Kadech — montrait dans la bataille le chemin de la victoire et, comme plus tard les soldats au panache blanc d'un roi célèbre, c'était à son disque d'or que les troupes égyptiennes devaient se rallier.

6. — RECHEF SUR LES FLOTS EN FURIE.

La même inscription renferme, aux lignes 4-5, la phrase :

[hieroglyphs]

La version thébaine du texte, fort mutilée sur la stèle érigée devant le VIII[e] pylône de Karnak, fournit le parallèle, d'après la publication de Legrain[2] :

...[hieroglyphs]

Le début de la phrase, qui contient le nom de l'Oronte d'une façon évidemment fautive dans la seconde version, est concordant, mais la fin diverge. Le texte de Thèbes offre, à la place de la mention de Rechef,

---

[1] CARTER, *op. cit.,* p. 60 et 62. WRESZINSKI, *op. cit.,* pl. 18, mentionne, dans son commentaire, à propos du char de Ramsès II à Kadech, *die grosse Kugel auf der Jochgabel, die kaum je dem königlichem Gespann fehlt.* La remarque est juste, mais le terme *Kugel* prouve que Wreszinski n'avait pas fait le rapprochement entre cet accessoire et les disques retrouvés dans le tombeau de Toutânkhamon.

[2] *Annales,* IV, p. 130.

l'expression : *selon la vaillance de Montou le Thébain.* C'est une correction inspirée par le souci de ne pas donner à Thèbes de rival à Montou en ce qui concernait les prouesses guerrières. Une altération inverse, faite à Memphis en faveur de Rechef, ne se justifierait guère. On peut donc tenir que le texte qui fait mention de Rechef, celui de Mit-Rahineh, représente la version originale.

Son éditeur [1] l'a traduit : *Darauf überquerte seine Majestät den Orontes zu Wasser, indem er sich durchnässen liess* (?) *wie Reschef.*

La mention d'un dieu de l'orage trempé lui-même jusqu'aux os par l'averse est suspecte à première vue, parce que peu conforme à l'idée majestueuse que les Anciens devaient se faire d'une grande divinité guerrière qui commandait aux éléments déchaînés. De plus la lecture *ḥsḳ* du mot ne tient pas compte du signe, et sa traduction «se faire mouiller» n'est pas en rapport avec le déterminatif.

Il est constant dans ce texte que le signe serve à transcrire l'*m* de mots sémitiques, aussi bien pour les noms propres :

L. 3-4	*šmš-ỉtm*	שמש־אדם
9	*š(m)š-rm*	ש[מ]ש־רם
9	*mnḏt*	מנות
22	*mktr-ynt*	מגדל־ינת
28	*ḳbˁ-smn*	גבע־שמן

que pour les noms communs passés dans l'usage égyptien :

L. 6	*mrin*	«princes»	מרין
Annales, IV, 130	*mrkbt*	«char»	מרכבת

Cette façon d'écrire fut courante jusqu'à la fin du règne de Ramsès III [2].

[1] *Annales*, XLII, p. 7. — [2] Borchardt, *Die altkananäischen Fremdworte und Eigennamen im Aegyptischen*, I, Leipzig 1909, p. 20.

Le mot est donc certainement d'origine étrangère et il n'y a pas lieu d'envisager d'autre lecture que *ḥsmḳ* = ה(ש)שמק(ג).

Dans le contexte où il se trouve, une seule traduction est possible. L'expression, une construction prégnante se rapportant à, indique un mouvement de l'eau. Comme à cette occasion Rechef est évoqué, et qu'il est le dieu de l'orage, ce mouvement de l'eau, en connexion avec la tempête, ne peut être que l'agitation, le remous, le tourbillon des flots. Pour un peuple de navigateurs comme les Phéniciens de la côte, le dieu de la foudre était naturellement imaginé parmi un déchaînement de vagues écumantes [1] sur lesquelles il s'avançait comme sur une terre ferme. Replacée dans cette ambiance, la phrase, interprétée *Sa Majesté traversa l'Oronte sur des eaux en furie, comme Rechef,* devient limpide. Elle veut dire qu'Aménophis II effectua le passage du Nahr el-Asi à un moment où ses flots roulaient torrentiellement, soit après un orage, soit à l'époque de sa crue d'hiver.

Il est possible que le mot *ḥsmḳ*, qui exprime cette agitation des eaux, soit simplement l'infinitif Hiphʿil d'un verbe שמק, שמק, שמג ou שמג, de racine encore inconnue. Mais il est tentant, et d'ailleurs légitime, de chercher à l'apparenter à quelque terme conservé dans une langue sémitique. Pour ma part je serais enclin à y voir une forme développée du verbe conservé en hébreu sous la forme מוג «vaciller», dont le Hithpaʿlel est employé avec le sens d'«être secoué» (Septante : ἐσαλεύθησαν), en parlant de mouvements sismiques de la terre, dans le passage *Nahoum* I, 5, qui décrit ainsi les effets de la colère de Iahvé sur la nature :

[הֶ]הָרִים רָעֲשׁוּ מִמֶּנּוּ וְהַגְּבָעוֹת הִתְמֹגָגוּ

Les monts tremblent devant lui, et les collines sont secouées.

La forme = השמג équivaudrait alors à un Hithpaʿel de ce verbe מוג, et non à l'Hithpaʿlel voulu par la morphologie hébraïque pour les

[1] Ce serait donc là un trait spécifique du Rechef phénicien, facies du Grand Dieu du Proche Orient, l'Adad accadien et le Techoub hittite. Chez les peuples de l'intérieur, où les orages se formaient dans les montagnes et non sur la mer, ce Grand Dieu était au contraire représenté debout sur deux pics sourcilleux.

verbes à seconde radicale faible. Il serait obtenu par préfixation de ה à un ש causatif, de la même manière que le Hithpa'el hébreu l'est par préfixation à un causatif ה.

D'après le contexte, la traversée de l'Oronte démonté fut accomplie par Aménophis II à la fin du mois de Pakhons. S'il s'agit de sa crue annuelle, il y aurait là une indication de date naturelle qu'on pourrait essayer d'utiliser pour fixer la place que l'année vague égyptienne occupait alors sur l'année solaire astronomique.

7. — Un prisme de Bakenkhonsou.

Il est entré dans la collection royale, au mois d'avril 1944, un prisme en ivoire émaillé au nom de Bakenkhonsou, comparable au prisme de stéatite du même personnage publié récemment par Engelbach dans ces *Annales*[1].

Comme la matière et la teinte de l'émail, qui est franchement verte, les dimensions en sont toutefois différentes : 0 m. 015 de long sur 0 m. 007 de large[2]. Les inscriptions sont identiques, à la disposition de quelques signes près :



Le premier prophète d'Amon, Bakenkhonsou, justifié, fils du surveillant des recrues du domaine d'Amon, Aménémopé.

Comme dans le texte du prisme et de la plaquette de lapis-lazuli, portant la même inscription, publiés par Engelbach, le est placé à

[1] Engelbach, *Two monuments of the chief Prophet of Amun Bekenkhons...*, dans les *Annales*, XL (1941), p. 507-516 et pl. XLVIII.

[2] Le prisme du Musée égyptien, publié par Engelbach, est en stéatite émaillée bleu-vert. Il mesure 0 m. 02 de longueur, sur 0 m. 008 de largeur.

l'envers, le mot *nfr·w* est déterminé par [1], et du nom d'Aménémopé est tourné en sens inverse de l'écriture. Il n'y a de variante que dans le nom d'Aménémopé, qui est franchement écrit ici[2] en demi-cryptographie, en utilisant le pain rond vu de face ● à la place du même pain vu de profil.

Les particularités d'écriture de ce texte ne sont donc pas, comme le croyait Engelbach, des erreurs de lapicide. Elles reproduisent en effet fidèlement un original commun.

Il n'en reste pas moins vrai que la leçon , signalée comme fautive par Engelbach, différait dans ce prototype de l'orthographe normale , employée sur les autres monuments connus de Bakenkhonsou[3]. Elle serait conforme à l'usage d'Ancien Empire d'écrire au singulier les éléments pluriels des titres, ce qui est aussi une singularité. Mais il y a plus. Le déterminatif , assuré par les trois recensions de ce petit texte, est lui-même anormal.

Fig. 6.

Le signe , employé sans discrimination à la période gréco-romaine à la place de , ne se confond pas avec lui aux époques précédentes : on le confond plutôt pratiquement avec . En réalité, alors qu'une écriture courante les unifiait en , une écriture plus soignée aurait dû distinguer, et distinguait en fait quelquefois, les déterminatifs , et . Le premier, , un homme qui porte la main à sa bouche, est réservé en principe aux mots qui signifient «manger». Le second, (fig. 6)[4], un homme qui élève la main devant son visage, la paume en

[1] Engelbach (*loc. cit.*, p. 508) édite : , mais la reproduction du prisme (pl. XLVIII C) fait voir clairement .

[2] Sur la plaquette de lapis-lazuli publiée à la planche XLVIII, 3, le nom est écrit ; sur le prisme émaillé (*id.*, D), .

[3] Statue 2082 de Berlin, Roeder, *Aegyptische Inschriften aus den staatlichen Museen zu Berlin*, II, Leipzig 1924, p. 79. Statue 581 du Caire, Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten*, II, Berlin 1925, p. 132.

[4] D'après Davies, *The mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, I, Londres 1900, pl. IV, 4. Dans le signe typographique, le bras devrait être relevé verticalement pour amener la main à hauteur du visage.

dehors, est attribué aux termes exprimant l'élocution : c'est ainsi que, sous l'Ancien Empire, les textes du mastaba de Ptahhotep écrivent toujours [1], exclamation, et qu'au Nouvel Empire certains textes orthographient [2] «louer» et [3] «chanter». Le troisième déterminatif [4], un homme à la main levée la paume vers son visage, est celui de la douleur : [5] «se lamenter» et [6] «chœur de lamentations».

Le déterminatif attribué, sur les trois petits monuments de Bakenkhonsou au mot *nfr·w* «recrues» est donc certainement inadéquat. Les photographies publiées par Engelbach (pl. XLVIII) font voir que la main n'est pas dessinée au bout du bras levé sur les deux pièces du Musée du Caire, et il en va de même sur celle que nous éditons ici : mais qu'on l'interprète tournée ou non vers le visage, ni , ni ne correspondent au sens de «jeunes recrues» engagées pour les travaux ou la police du domaine sacré [7], et non pour les chants liturgiques ou les lamentations funéraires du temple.

Ce n'est donc pas, je pense, céder à une idée fixe que de reconnaître dans = *nfr·w*, inexplicable selon les lois de l'écriture normale et de l'orthographe de l'époque, une graphie «de fantaisie», autrement dit cryptographique. L'existence, dans les trois documents, de la position anormale imposée au signe , et, sur les deux prismes, de la variation de en , prouve que le texte a été en fait influencé par la cryptographie. Le signe en relève. Le mot pluriel *nfr·w* est écrit ici phonétiquement, en le prenant dans la valeur de *w*, par acrophonie de sa

(1) Davies, *op. cit.*, pl. III. Quibell, *The Ramesseum*, Londres 1898, pl. XXXII.

(2) Bucher, *Les textes des tombes de Thoutmosis III et d'Aménophis II*, I, Le Caire 1932, p. 146, l. 202-203 et pl. XXX *b*. L'examen de la planche montre que, à la page 146, et doivent être corrigés en et .

(3) *Wörterbuch*, III, 164.

(4) La main est en réalité beaucoup plus rapprochée du visage, qu'elle semble protéger ou cacher.

(5) Lefébure, *Le tombeau de Séti Ier*, 1re partie, pl. XXVII, registre inférieur.

(6) *Wörterbuch*, V, 408.

(7) Cf. les *Belegstellen* du *Wörterbuch*, II, p. 374, où le titre de *imi-r' nfr·w* est mis en relation continuelle avec des fonctions relatives à l'armée.

définition : *wšd*, «quelqu'un qui interpelle». De plus, le choix d'un signe qui peut être pris à première vue pour le déterminatif normal est conforme à une tradition de la cryptographie plusieurs fois déjà signalée [1].

8. — La lecture du signe

Le Dictionnaire des noms géographiques de Gauthier cite, sous la lecture *âhâ*, un mot [2], emprunté à un texte d'Edfou publié par Piehl [3], en lui attribuant la signification : *Localité de la région d'Edfou, ou nom d'une partie du temple d'Edfou.*

Le même nom de ville se trouve, à ma connaissance, dans un autre passage des textes d'Edfou [4] : sur la paroi ouest de la Chambre du Nil, à la première ligne d'une grande inscription définissant les attributions de l'Assemblée qui est dans le Noun et préside à la distribution des eaux. Ses membres sont dits . Notons qu'une confrontation avec la planche CCCCXII de l'édition de Chassinat montre que, là du moins, le signe typographique n'est pas absolument exact : le poisson n'est pas , mais ; il ne traverse pas la hampe du mât, mais il passe devant son élargissement d'en haut.

Si d'autre part on se reporte, pour le texte publié incomplètement par Piehl, à l'édition de Chassinat, on constate que la mention de s'y trouve aussi en parallèle avec celle de : [5].

On admettra difficilement que cette double mention d'Héliopolis ne soit qu'un effet du hasard. On est donc fondé à mettre en doute la lecture

(1) Drioton, *Revue d'Égyptologie*, I (1933), p. 34 et dans Piankoff, *Le Livre du Jour et de la Nuit*, Le Caire 1942, p. 117, § 30.

(2) Gauthier, *Dictionnaire des noms géographiques...* I, p. 155.

(3) Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques recueillies en Égypte*, 2e série, Leipzig 1890, pl. LXVI, col. 4, et Commentaire, p. 42.

(4) Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, II, p. 255, l. 17. Nous citons le texte collationné et rectifié d'après la planche CCCCXII (*id.*, XII).

(5) *Id.*, III, p. 332, l. 4-5.

*ḥ*ʿ, qui ne rend pas compte d'ailleurs du poisson, et à se demander si, au lieu de désigner un endroit inconnu, elle ne serait pas simplement une orthographe qui dissimulerait le nom d'une ville en relation courante avec Héliopolis dans les textes religieux.

La solution du problème ainsi posé apparaît aisément. est une graphie de «Babylone (d'Égypte)», le étant pris pour *ḫ(r)* et pour *ʿḥ*. Le second ʿ de *ʿḥʿ* a disparu au contact d'un *ḥ* le précédant, selon la règle de phonétique établie par M. Fairman [1]. Valant pour *ʿḥ*, a servi à écrire *ʿḥ*(?).

Le nom de Babylone d'Égypte est bien à sa place dans les deux textes cités. Le premier : *Seigneurs d'Héliopolis, éminents en situation à Kher-âhâ*, s'applique au mieux aux dieux du Noun, qui étaient l'objet d'un culte spécial à Babylone, où se trouvaient la station fluviale et le nilomètre d'Héliopolis. Le second texte appellerait un commentaire détaillé. En bref, il commence par un oracle divin qui prescrit à toutes les divinités, esprits ou spectres, qu'ils soient mâles ou femelles, de s'incliner devant le roi lorsqu'il sort purifié en tête de la procession. Il se poursuit par des menaces contre les délinquants, entre autres : *Je ferai que chacun d'eux* (*tiw s* [*nb*]) *navigue avec ces cordages de Kher-âhâ, lorsque les esprits navigueront en pèlerinage* (*snsi*) *vers Héliopolis*. Ce passage veut dire que, lorsque les Esprits se rendront en pèlerinage à la fête annuelle d'Héliopolis, ceux qui auront manqué de respect au roi feront le voyage comme prisonniers, chargés des liens, célèbres dans la légende, qui avaient servi à capturer les révoltés au cours du combat mythologique de Kher-âhâ, qui est peut-être même le duel entre Horus et Seth mentionné à la date du 26 Thot dans le *Calendrier des jours fastes et néfastes* (*Papyrus Sallier* IV, pl. II, l. 6 et suiv.). Quoi qu'il en soit, la connexion avec Héliopolis est évidente dans les deux cas. Elle plaide fortement en faveur de la lecture que je propose [2].

---

(1) Fairman, *Notes on the alphabetic signs employed in the hieroglyphics inscriptions of the temple of Edfu*, dans les *Annales*, XLIII (1943), p. 250-251.

(2) J'apprends, cette note étant déjà composée, que M. Gardiner avait déjà indiqué cette valeur à M. Fairman en 1943, Fairman, *An Introduction to the study of Ptolemaic signs and their values*, dans le *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, XLIII (1945), p. 122.

9. — Le cynocéphale et l'écriture du nom de Thot.

Au cours de la critique vigoureuse que M. Fairman a faite, dans ces *Annales* mêmes, de mes vues concernant la cryptographie égyptienne, il écrit [1] : *Il est fort invraisemblable que puisse avoir acquis la valeur de ḏ* (d) *par acrophonie de* .

Il en donne pour raison fondamentale l'improbabilité, selon lui, de l'acrophonie, et comme *confirmatur* que ni , ni n'ont jamais eu de leur côté, affirme-t-il, la valeur de *ḏ* (d). *D'ailleurs*, ajoute-t-il, *si un signe doit tirer d'un mot une valeur uniconsonantique, que ce soit par principe consonantal ou par acrophonie, il est essentiel que ce signe lui-même soit, ou bien un idéogramme représentant le mot en question, ou bien le déterminatif de ce mot. A ma connaissance, à aucune période, ne sert de déterminatif à Ḏḥwtì, et il est très rarement un idéogramme ayant cette valeur.*

A cet endroit, M. Fairman cite en note les trois seuls cas qu'il connaisse où pourrait être interprété comme servant à écrire le nom de Thot, mais en même temps il s'efforce de démontrer que ce n'est pas certain, et il propose pour chacun de ces cas une autre interprétation. *Du reste*, ajoute-t-il, *ni à Edfou, ni à Dendérah, autant que je le sache, n'a jamais la valeur de Ḏḥwtì, et bien que les exemples que je viens de citer montrent que le signe a pu quelquefois recevoir cette valeur, ils sont tout à fait exceptionnels et il est certain que ce n'est pas là la valeur normale.*

Sur quoi, M. Fairman conclut, dans le texte : *Il est donc invraisemblable, sinon tout à fait impossible, que ḏ puisse avoir été dérivé de Ḏḥwtì.*

Cette démonstration, quoique logiquement construite, a le défaut de se cantonner volontairement dans un cercle fermé, celui de l'écriture normale, dont l'écriture dite cryptographique ne serait, dans l'hypothèse de M. Fairman, qu'un facies.

Si toutefois on consent à sortir de ce cercle et à jeter un coup d'œil, par exemple, sur les scarabées, dont les inscriptions sont si souvent

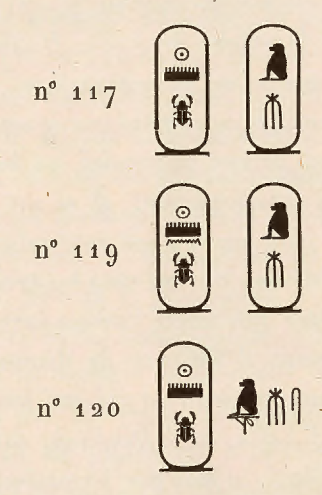
---

(1) *Annales*, XLIII (1943), p. 257-258.

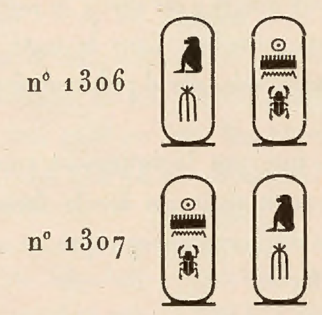
influencées par la cryptographie de leur époque qu'elles constituent une source à ne pas négliger pour se documenter sur sa vraie nature, on découvrira immédiatement une série de faits qui remettent en question les fondements mêmes de l'argumentation que nous venons de résumer, et avec elles les règles édictées sur les relations soi-disant indispensables entre les signes cryptographiques et les idéogrammes ou déterminatifs de l'écriture normale.

Ces faits sont les graphies suivantes :

Petrie, *Scarabs and Cylinders,* pl. XXVIII,



Hall, *Catalogue of Egyptian Scarabs, etc. in the British Museum,* I, p. 128,



Gauthier, *Le Livre des Rois d'Égypte,* II, p. 267,

n° LXI

Il est évident que , dans tous ces cas, a bien la valeur de *Ḏḥwtì* et, la concordance des exemples le prouve, d'une façon en quelque sorte régulière. Que cette graphie soit pratiquement inconnue de l'écriture normale, comme le démontre M. Fairman, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Mais cela prouve qu'elle appartient à un système d'écriture différent, qui a ses lois propres, et que c'est faire fausse route que s'entêter à ramener ces lois aux conventions de l'écriture ordinaire.

A ces exemples, je puis en ajouter un autre, encore inédit, qui se trouve sur une pierre gravée récemment entrée dans la collection royale. C'est un prisme en jaspe jaune, de o m. 014 de longueur sur o m. 007 de largeur. Une face porte gravée l'image du dieu Ptah, du type . Deux autres sont couvertes par les inscriptions : *Le dieu bon Menkhéperrê,* et *élu d'Amon.* La quatrième enfin est occupée par la composition :



A la différence de l'image de Ptah incisée sur la première face, qui pose réellement les pieds sur son socle, un intervalle sépare le cynocéphale[1] de l'élément —, sur lequel il est censé être assis. A son tour l'élément — n'est pas en contact avec le décor . Ce sont là autant d'indices destinés à prévenir un observateur attentif qu'il ne se trouve pas en présence d'une figuration normale, mais d'un assemblage de symboles à considérer séparément. D'ailleurs l'image de Thot accroupi sur le signe royal de l'union des deux Égyptes n'offre pas de sens, ni ne possède d'analogies dans l'iconographie égyptienne. Elle est une de ces «représentations insolites» dont j'ai démontré ailleurs[2] qu'elles constituaient un critère pour déceler les compositions de cryptographie thématique.

Dans ces conditions, la solution du problème ne peut faire de doute : nous avons là, comme il fallait s'y attendre après l'énoncé du prénom

[1] Dont le type n'est pas exactement celui du caractère typographique : il porte en réalité la queue relevée le long du dos.

[2] *Revue d'Égyptologie,* I (1933), p. 208.

royal, une écriture cryptographique de [hiéroglyphes], plus complète que celle des scarabées cités, qui n'est cryptographique qu'à moitié.

Le signe — est une forme étirée de ▬, le bassin, dont la valeur *m* a déjà été signalée [1] dans la cryptographie de la XVIIIe dynastie. Quant à [hiéroglyphe], il faut bien lui reconnaître ici la valeur *s*.

Dans ces deux cas, le procédé de signification se révèle identique : la valeur cryptographique n'est autre que le première articulation de la valeur normale de ces signes, *m* dérivant de *mr* [2] et *s* de *smȝ* [3].

Comment trouver une preuve plus tangible de l'emploi que les scribes de la XVIIIe dynastie ont fait du procédé d'acrophonie?

10. — *Chawabtiou* à inscriptions cryptographiques.

Du reste la défense que j'avais présentée de la théorie acrophonique, en réponse à l'article précité de M. Fairman, et à sa suite, dans les *Annales* [4], m'a attiré de sa part, en marge d'un exposé magistral des éléments de l'écriture ptolémaïque, imprimé cette fois dans le *Bulletin* [5] de l'Institut français, une contre-attaque dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est furieuse.

Il serait vain dans ces conditions d'épiloguer sans fin sur les mêmes faits, de prôner encore les mêmes distinctions et de se relancer mutuellement la balle à propos de défauts dans le raisonnement ou la documentation. Haussée à ce diapason, toute discussion se prive de ce qui est la première condition de la recherche scientifique, en égyptologie comme ailleurs : la sérénité.

(1) *Rev. d'Égypt.*, I, p. 46, n° 129.

(2) Cf. Fairman, *Annales*, XLIII (1943), p. 237, n° 246 *a*.

(3) Le signe est employé pour [hiéroglyphe] sur la stèle rupestre de Ramsès II à El-Kab, près du temple ptolémaïque d'El-Hamâm : [hiéroglyphes] (ma copie). Cf. L., *D.*, III, 174 *a* et *Text*, IV, p. 40.

(4) Drioton, *Procédé acrophonique ou principe consonantal?* dans les *Annales*, XLIII, p. 319-349.

(5) Fairman, *An introduction to the study of Ptolemaic signs*, dans le *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, XLIII (1945), p. 51-138.

Pourtant, parmi les aménités dont m'accable M. Fairman, il en est une, quelque peu déplaisante, dont on me permettra de faire justice en passant : le reproche de charlatanisme, conscient ou inconscient.

En soi, l'idée de M. Fairman est assez drôle, et les pages [1] sorties de sa plume irritée sont de bonne encre. M. Fairman me dépeint prononçant en faveur de l'acrophonie un plaidoyer qui prouve en fait tout le contraire de ce que j'avance, et le résultat en est, dit-il, qu'après l'avoir ouï, il a rayé aussitôt de sa liste de signes la seule origine acrophonique qu'il y avait inscrite. Il me montre concluant mon boniment en exhibant, *tel un prestidigitateur qui tire un lapin de son chapeau* (je cite), un texte soi-disant cryptographique que je l'invite à déchiffrer selon ses principes. Mais il a garde d'en rien faire. Le texte, a-t-il jugé, n'est pas cryptographique : c'est tout bonnement la copie, incontrôlable dans les circonstances présentes, d'une inscription en écriture ordinaire. Elle commence *clairement et nettement* (je continue à citer, en italiques) par un mot bien connu pour désigner la sorte de statuettes sur lesquelles elle est gravée. *Elle peut être lue simplement, directement et avec facilité* (que ne le fait-il?), *à part deux incertitudes peu importantes, et probablement temporaires, qui sont dues peut-être à une erreur du copiste moderne.* Il va sans dire que la traduction que j'en propose est déclarée *complètement et absolument fausse.* Et M. Fairman de conclure que mon essai est *un des plus extraordinaires déchiffrements et perversions de la vérité qui soient apparus depuis les jours d'Athanase Kircher.*

Le coup est massif, et exige en tout cas une vérification. Par bonheur, depuis que j'ai écrit la page condamnée en me basant sur les copies de Newberry [2], les caisses contenant les statuettes funéraires ont été rapportées au Musée et attendent d'être déballées. M. Mahmoud Hamza, conservateur-en-chef, a bien voulu y faire, sans plus tarder, la recherche nécessaire. Grâce à son obligeance, je suis maintenant en mesure de

(1) Fairman, *loc. cit.*, p. 51-54. — (2) Newberry, *Funerary statuettes and model sarcophagi*, p. 155, nos 47512 et 47513; p. 158, n° 47524.

publier la photographie des trois *chawabtiou* en question (pl. XIII) et de donner le fac-similé suivant de leurs inscriptions :

A	B	C
Le Caire	Le Caire	Le Caire
47512	47513	47524

Les améliorations à apporter aux textes précédemment publiés sont donc les suivantes :

1° Le mot initial de la copie de M. Newberry, sur lequel M. Fairman semble avoir fondé son assurance de lecture «directe et facile», s'évanouit, aussi bien d'ailleurs que ma propre explication. Ce qui frappe à première vue, c'est l'aspect raccourci, vraiment insolite pour un , du premier signe. A y regarder de près, on constate qu'il n'est autre chose qu'un vase (texte A et B) ou (C), dans lequel trempe un siphon courbé (A), droit (B) ou coudé (C), destiné à humer la boisson.

2° Le déterminatif présumé doit être corrigé en . Il en résulte que, même si la lecture était juste, ce monarque trônant ferait peser une grave suspicion sur son sens probable de «*chawabti*». Mais, après la rectification du premier signe, la question du mot *tr* ne se pose plus.

3° est à corriger en , simple inversion de .

4° doit être remplacé par [(1)].

5° Le faucon à tête de vache de la copie de M. Newberry semble être en réalité un faucon à tête de taureau. Autant en effet qu'on puisse juger du tracé exact des signes, empâtés par l'émail, l'encornure présente la forme semi-circulaire propre aux taureaux, et non pas l'aspect lyriforme caractéristique des vaches.

6° Le prince libyen tient ses deux bras en position normale et porte une canne. C'est en réalité le signe . Seulement, sur la statuette A, l'émail a complètement empâté le bas du bâton; il a fait disparaître le bras du personnage sur la statuette B.

7° Les deux versions A et B offrent nettement la même leçon : .

8° La recension A écrit , avec retournement du .

9° Enfin la déterminatif du nom de femme présente le même aspect fantaisiste, plus ou moins empâté par l'émail, dans les trois textes. Le signe manque en typographie : c'est une femme , mais à perruque courte et aux bras agissant comme ceux de son correspondant masculin .

Maintenant que l'information est complète, que peut-on tirer du texte définitif pour ou contre ma première interprétation, pour ou contre les accusations de M. Fairman ?

Il faut avouer d'abord que les corrections ne semblent pas à première vue éclaircir notablement le libellé du texte, ni ne le faire apparaître avec plus d'évidence comme rédigé en écriture ordinaire. Au contraire, elles dissipent l'illusion d'un mot , grâce auquel M. Fairman

---

(1) Newberry, *op. cit.*, p. 158, avait donné la leçon pour le texte de la statuette n° 47524.

pouvait, en attendant une collation, entretenir un doute favorable à son opinion.

On doit aussi écarter — la planche XIII en fait foi — le soupçon que l'inscription puisse avoir été composée au hasard et ne rien signifier. Ce n'est que sous la domination romaine, quand la science de l'ancienne écriture était en voie de disparition, qu'on trouve des statuettes funéraires portant des hiéroglyphes d'imitation. Les nôtres datent avec évidence[1] de la période saïte et M. Newberry a eu parfaitement raison de les attribuer aux XXVIe-XXXe dynasties. Elles ont été modelées, comme il l'a noté, avec une finesse et un soin remarquables, et leurs différences de dimensions[2] prouvent qu'elles sortent de plusieurs moules. Il faut en conclure que les bizarreries concordantes de leurs inscriptions ne sont pas l'effet du hasard, mais d'une intention. De plus la présentation même de ces inscriptions est insolite. La large bande écrite qui part du haut de la poitrine et couvre le corps entier de la statuette comme d'un phylactère, en obligeant même le modeleur à loger devant les coudes opposés les mains croisées qui tiennent les instruments agricoles[3], est inconnue des types courants de *chawabtiou*. Elle apparaît bien comme un cadre ménagé pour mettre en valeur un texte, sur le caractère spécial duquel on a voulu attirer l'attention.

Puisque la lecture en clair est impossible à plusieurs endroits, et qu'il s'agit pourtant d'une véritable inscription, il faut bien reconnaître là un cas de cryptographie.

Le problème du reste est posé ici dans des conditions assez simples. Comme il arrive souvent[4], le scribe a jalonné son cryptogramme de signes en clair pour guider une interprétation qui, sans eux, eût été impossible. Soit dit en passant, cet usage ne se justifie que si, dans l'esprit de ses

[1] La forme de la houe et du sac dont les statuettes sont équipées sont en particulier caractéristiques à cet égard. Cf. Speleers, *Les figurines funéraires égyptiennes*, Bruxelles 1923, croquis 3 (en face de la page 37) et 4 (en face de la page 40).

[2] Les statuettes qui portent les textes A et C mesurent 0 m. 122 de hauteur; mais celle du texte B n'a que 0 m. 115.

[3] A tel point que la main qui devrait tenir le hoyau épousant le contour de l'épaule a dû être reportée entre le manche et la lame de l'instrument.

[4] *Annales*, XL, p. 402.

rédacteurs, un cryptogramme égyptien était, non pas une composition qui se lisait comme de l'écriture ordinaire, mais une énigme à deviner selon certaines règles. La présence de signes en clair servait à mettre au point la difficulté de l'ensemble.

En tenant compte de ces jalons, il est aisé de deviner la teneur générale de la formule. De plus la comparaison des textes A et B avec le texte C fournit un indice précieux : , qui suit directement le titre de prêtrise dans C, et qui précède dans les trois recensions l'indication de la filiation maternelle exprimée par , est nécessairement le nom du défunt; l'élément , qui s'intercale entre le titre de prêtrise et le nom dans les textes A et B, est probablement une épithète divine, qui n'était pas indispensable à l'énoncé du titre puisqu'elle est absente de la version C.

L'énigme à résoudre s'énonce donc en ces termes :

X + + *nom de dieu* + épithète + *nom du titulaire* + + *nom de la mère* + .

Le début n'offre pas de difficultés. Dans les légendes inscrites sur les *chawabtiou*, une seule formule comporte comme second élément : c'est *ḏd mdw în* «Énoncé de paroles par...». Ce libellé n'est pas rare[1]. Il y a donc toutes chances *a priori* qu'on ait voulu l'écrire ici.

La vérification de détail vient confirmer cette solution :

= *d*	ϫⲉ-
= *m*	ⲘⲞⲨⲦⲈ
= *t*	

En ce qui concerne le pot muni d'un chalumeau, valant pour *ḏ*, deux explications peuvent être envisagées.

[1] D'après Petrie, *Shabtis*, Londres 1935, p. 9, ce fut sous la XIXe dynastie que l'on commença à introduire le chapitre VI du *Livre des Morts*, gravé sur les statuettes funéraires, par la formule N. En réalité cet usage remonte à la XVIIIe dynastie, Newberry, *Funerary statuettes*..., n°s 46540, 48331 et 48406. En même temps, c'est-à-dire sous la XVIIIe dynastie, on abrégea parfois l'inscription en n'exprimant plus que l'*incipit* N : Petrie, *Shabtis*, pl. XXIX, n° 76. Cet usage se répandit à partir de la XXe dynastie : Newberry, *Funerary statuettes*..., n°s 47521, 47672, 47718, 47794, 47839 et 48399.

«Un pot à boire» se disait normalement en néo-égyptien (*Wb.*, V, 532, 4), sans doute un terme générique qui n'indiquait pas la forme du vase. L'adjonction significative d'un chalumeau pour boire rend presque certaine cette origine par acrophonie, à laquelle les partisans du principe consonantal ne peuvent rien objecter, puisque le mot a donné le copte ϫⲱ, ϫⲟⲩ «coupe».

A considérer la forme du vase, on pourrait pencher par contre vers une acrophonie de *dwiw* «jarre»[1]. Mais cette origine, qui ne heurte pas non plus le dogme du principe consonantal, ne donne pas raison de la figuration du siphon. On peut donc estimer que la première est préférable.

= *m*[2], par acrophonie de ⲙⲟⲩⲓ «lion», n'offre pas de difficultés.

Il reste = *t*. Étant donné que c'est une image royale, le mot ⲧⲟⲩⲱⲧ : ⲑⲱⲟⲩⲧ «statue», qui la définit directement et exactement, fournit par acrophonie la valeur utile. Si toutefois, par scrupule de théoricien, on préférait avoir recours au mot «effigie», qui sert quelquefois à désigner des statues (*Wb.*, V, 239, 8), la seule objection que je ferais serait que le terme est moins approprié. Mais M. Fairman, lui, devrait à ses théories d'en élever une autre, prohibante : le mot ne reçoit jamais, que l'on sache[3], le déterminatif dans l'écriture ordinaire.

Dans le groupe suivant, , qui est écrit en clair, ce n'est pas sans intention que l' est tourné à l'envers. Le graveur du texte A, en écrivant plus loin , a usé du même procédé. C'était un petit moyen supplémentaire de corser la difficulté. Dans un texte aussi soigné, il est un indice sûr de l'intention cryptographique.

La collation du texte a montré qu'on devait abandonner la lecture de M. Newberry pour une leçon , dans laquelle le grand trait n'est qu'une variation matérielle du petit, . Quant au faucon à tête de taureau,

(1) Sur la forme et l'emploi de cette jarre, cf. DU MESNIL DU BUISSON, *Les noms et signes égyptiens désignant des vases ou objets similaires*, Paris 1935, p. 16-18.

(2) Cf. *Revue d'Égyptologie*, I (1933) p. 40, n° 61.

(3) D'après *Wörterb.*, V, p. 239.

il faut y voir une autre variation matérielle, celle de . Le faucon taurocéphale est en effet l'emblème de la planète Saturne[1], identifiée à Horus : sous le Nouvel Empire[2], à l'époque gréco-romaine[3]. Le titre «serviteur d'Horus» est si fréquent qu'il ne semble pas qu'on doive chercher dans cette image autre chose qu'un symbole, artificiellement compliqué, du dieu Horus.

Le groupe , que les textes A et B intercalent ici avant le nom du titulaire des *chawabtiou*, ne peut guère exprimer, on l'a déjà dit, qu'une épithète supplémentaire du dieu. Les valeurs des deux premiers signes, et , sont connues. n'est qu'un aspect de , variante lui-même de [4]. A ce dernier signe M. Fairman a reconnu récemment la valeur de *ꜣ* passée à *i*[5], avec, il est vrai, une rétractation qui lui attribue la valeur de *ik*[6]. Il avait toutefois raison, comme le prouve l'orthographe (*Edfou*, IV, 298, 10) du nom d'Amonrê. , tout comme cet , vaut ici pour *i*, mais non pas comme le voulait M. Fairman par suite d'une erreur pour = *iꜣw* «vieillard», inconciliable avec la présence de la plume sur la tête. C'est beaucoup plus naturellement une acrophonie de «un prince».

La valeur = *w* est admise[7].

Quant à , sa valeur *n* a déjà été signalée en dehors de la cryptographie[8]. Évidemment le préjugé dogmatique du principe consonantal empêchera toujours d'admettre que cette valeur puisse être tirée de *nfr*. Mais c'est tout de même l'évidence.

Ce déchiffrement que je propose aboutit donc à avancer *iwn* «d'Héliopolis», ou *iwny* «l'héliopolitain», comme transcription du groupe . J'avoue toutefois n'avoir pas d'exemple à proposer d'un . Mais à vouloir lire en clair *wr nfrw*, ou quelque chose d'approchant, on aboutit, quelle que soit la traduction qu'on en fasse, à supposer des titres tout aussi inconnus et beaucoup moins vraisemblables. Force est donc, ce me semble, d'en revenir à la lecture cryptographique, normale en somme

(1) BRUGSCH, *Thesaurus*. . ., p. 7, n° 30.

(2) *Id.*, p. 65.

(3) *Id.*, p. 67.

(4) BRUGSCH, *Hieroglyphische Grammatik*, p. 119, n° 5.

(5) *Annales*, XLIII, p. 206, n° 30.

(6) *Id.*, p. 306.

(7) FAIRMAN, *Annales*, XLIII, p. 248 n° 314 c. Cf. *Annales*, XL, p. 427, n° 187.

(8) *Annales*, XLIII, p. 348, note 6.

dans ce contexte, et celle que j'ai exposée est la plus simple. Il faut d'ailleurs remarquer que l'épithète dont il s'agit ne devait pas être tellement officielle, puisqu'elle fait défaut dans le texte C. D'autre part cette absence ne saurait y être l'effet d'une suppression, dont il était trop clair qu'elle aboutirait au vide disgracieux qui existe en fait au bas de la colonne. Le texte court de C a toutes chances d'être au contraire la leçon primitive. Comme celle-ci n'avait pas suffi à remplir complètement l'espace réservé à l'écriture sur le premier *chawabti* gravé, le cryptographe a dû, pour ceux qu'il restait à inscrire, allonger sa composition par un mot de remplissage. joue fort bien ce rôle.

Évidemment il est toujours loisible de lire directement en clair le nom propre qui suit, *wꜣḏw*, mais cette solution n'est satisfaisante ni pour le fond, ni pour la forme. Il existe bien un nom propre *wꜣḏi* [1], attesté pour l'Ancien et le Moyen Empires, qui a pu survivre, ou être repris, à l'époque saïte. Toutefois, si ce nom s'apparente, comme il est vraisemblable, au verbe «être florissant», que vient faire ici le déterminatif, qui oblige à lire un mot , d'ailleurs féminin? Et si, malgré tout, le personnage s'appelait «Bandelette verte», comment se fait-il que son nom, inconnu par ailleurs, soit privé du déterminatif de personne, comme s'il était très connu? De plus, ce n'est pas sans intention que le est d'une taille insolite, comparable à celle de l' voisin. C'était un moyen d'alerter le lecteur en lui imposant l'impression que le signe avait une valeur plus utile que celle d'un simple déterminatif. Dans ce contexte, c'était le signaler comme cryptographique.

On est fondé à supposer, en tenant compte du pourcentage de signes en clair mis en œuvre dans cette courte légende, que par contre l'élément y est pris dans sa valeur normale de *wꜣḏ*. Autrement le nom propre aurait été absolument indéchiffrable, ce qui n'était pas dans les intentions du cryptographe. La valeur cryptographique la plus courante de étant *s* [2], le problème est posé dans les termes : *wꜣḏ*. X. *s*. Il ne comporte qu'une solution : c'est *wꜣḏ-ms*, , nom propre d'homme fréquent sous le Nouvel Empire. Le signe a donc nécessairement ici la valeur de *m*.

[1] Ranke, *Die ägyptischen Personennamen*, I, Glückstadt 1935, p. 74, n° 14. — [2] Brugsch, *Hieroglyphische Grammatik*, p. 132, n° 481.

L'explication par acrophonie de *mnw* «fil» n'est pas irrecevable dans l'hypothèse du principe consonantal, qui s'est ménagé la ressource d'invoquer, dans les cas de ce genre, un phénomène de coalescence [1].

Le reste de la composition cryptographique est beaucoup moins ardu à déchiffrer. C'est un fait déjà signalé à plusieurs reprises [2] que, vers la fin des textes de ce genre, la faculté d'invention des scribes perd de sa vigueur, comme si leur ressource d'imagination était épuisée. Cette particularité, sensible ici, est un indice de plus qu'on se trouve bien en présence d'une légende énigmatique. Le nom de la mère du titulaire de ces *chawabtiou* est écrit en notation alphabétique, procédé mineur de cryptographie depuis longtemps noté [3]. Il est à lire *st-mst*, transcription mécanique de , soit Μεσιῆσις, et il a reçu un déterminatif de fantaisie qui n'est qu'une variation matérielle de , comme on l'a expliqué plus haut.

Formule dite par l'osiris serviteur d'Horus héliopolitain, Ouadjmôsé, enfanté par Mésiêsis, justifié, telle est en définitive, corrections faites après collation du texte, l'interprétation que je propose de la légende de ces *chawabtiou*. Elle n'est pas tellement différente de celle qui a excité l'ire et la verve satirique de M. Fairman.

Même en admettant, ce qui me semble contre l'évidence, que je me trompe radicalement et que je me trouve ainsi persévérer dans des erreurs foudroyées par M. Fairman, il restera toujours difficile de comprendre en quoi l'essai de traduction, aboutissant d'ailleurs à une formule des plus banales, de ce bout de texte mérite le redoutable honneur d'être déclaré «un des plus extraordinaires déchiffrements et perversions de la vérité qui soient apparus depuis les jours d'Athanase Kircher», célèbre pour ses divagations métaphysiques. Pour donner une suite à la série d'élégantes comparaisons inaugurée par M. Fairman dans son savant mémoire, je crains fort qu'on ne se demande si, tout compte fait, c'est moi qui essaie de faire prendre au bon public des vessies pour des lanternes.

[1] Fairman, *Annales*, XLIII, p. 64. — [2] *Annales*, XL, p. 329 et 402. — [3] *Revue d'Égyptologie*, I, p. 9.

11. — La structure du signe .

M. Fairman, dans la même étude[1], établit la lecture *wꜣḏ* du signe , qui sert à écrire le nom de la ville de Bouto et celui de sa déesse. Mais il renonce à expliquer cette graphie.

Elle n'a rien pourtant de si mystérieux. Les deux bateaux qui surchargent l'élément (jouissant à lui seul de la valeur *wꜣḏ*) ne sont, et ne peuvent être, que sa décomposition en signes unilitères cryptographiés. Le premier a la valeur, déjà connue[2], de *w*, par acrophonie de *wꜣ*, «bateau»; le second celle de *ḏ*, par acrophonie de *ḏꜣi*, «ce qui passe l'eau». L'ꜣ médian n'est pas exprimé, parce que disparu depuis longtemps en tant que consonne, comme il appert de la confusion entre et depuis le Moyen Empire[3]. En somme le signe n'est que le monogramme semi-cryptographique du mot écrit en clair et lu *w(ꜣ)ḏ*.

L'énigme, qui a si bien tenu en échec M. Fairman qui ne croit pas aux énigmes, est constituée ici par la répétition du même signe sous deux acceptions différentes : l'une tirée de l'appellation propre de l'objet figuré, l'autre de sa désignation par métonymie. On reconnaît là un des ressorts essentiels, selon ma théorie, du «jeu» cryptographique.

12. — Aphrodite Anadyomène invoquée comme Hathor.

La collection d'intailles de S. M. le Roi renferme une amulette ovale et plate, en lapis-lazuli, de 0 m. 02 de longueur, portant d'un côté l'image bien connue d'Aphrodite nue tordant sa chevelure, du type reproduit dans Furthwängler, *Die antiken Gemmen*, Leipzig 1900, I, pl. XLIII, n.os 46 et 47[4]. L'anatomie de la déesse est sèche, et son visage anguleux. La pièce est attribuable aux IIe-IIIe siècles de notre ère.

(1) Fairman, *Bulletin de l'Institut français*..., XLIII, p. 130.
(2) Junker, *Über das Schriftsystem im Tempel der Hathor in Dendera*, Berlin 1903, p. 26.
(3) Sethe, *Das aegyptische Verbum*, I, p. 43, § 72, 1.
(4) Cf. Petrie, *Objects of daily use*, Londres 1927, pl. XVI, n° 332.

Au revers, inscription en vieux copte :

ΑΘⲰΡ
ΑΡΡⲰΡΙ
ΦΡΑⲤΙΝΑ
ⲰⲤⲨⲤΙΡΙΝ
ΧΑΡΕΒΗΘ
ΙΖΟⲨΡ
Ⲱ

Dans cette transcription en lettres grecques d'une formule égyptienne, on notera l'élément αρρωριφρασι, qui a déjà attiré l'attention[1]. Il se retrouve deux fois dans le grand Papyrus magique de la Bibliothèque Nationale de Paris, aux lignes 2234 et 2928[2], dans des prescriptions relatives à la confection de charmes d'amour. L'amulette devait être censée avoir la même vertu.

Il est remarquable que, pour illustrer la vieille formule qui débute par le nom d'Hathor, le graveur n'ait pas reproduit une déesse égyptienne, ou du moins égyptisante. Le choix qu'il a fait d'un type d'Aphrodite popularisé par la sculpture à l'époque romaine montre à quel point l'imagerie gréco-romaine avait, en fait, pénétré la religion nationale, jusque dans la magie qui fut pourtant son dernier bastion.

13. — Un médaillon d'Horus sur les crocodiles.

Il existe aussi dans la collection royale un jaspe gris, presque rond, de 0 m. 017 de diamètre. Il est percé transversalement dans son épaisseur, pour servir de médaillon à un collier.

L'avers (fig. 7) porte gravé un Horus marchant sur les crocodiles. Le dieu enfant, la tête surmontée d'un symbole indistinct dans lequel il faut reconnaître un souvenir de l'antique masque de Bès, serre dans une main un serpent et une gazelle, et dans l'autre un scorpion. Il se dresse sur la tête de deux crocodiles affrontés.

(1) Hopfner, *Griechisch-ägyptischer Offenbarungszauber*, Leipzig 1921, p. 189, § 737.
(2) Preisendanz, *Papyri graecae magicae. Die griechischen Zauberpapyri*, I, Leipzig, 1928, p. 140 et 166.

Le revers est occupé par une inscription grecque.



ΑΚΡΙΜΑ
ΚΡΑΓΕΤΑ
ΚVΡΙΕΒΟΗΘΙ
ΚΑΙΔΙΑΦVΛΑ
ΞΟΝΤΟΝΦΟ
ΡΟVΝΤΑΑΠΟ
ΠΑΝΤΟϹΕΡ
ΠΕΤΟV

Fig. 7.

Le début n'est qu'une phrase grecque défigurée, qu'il faut rectifier en : *ἀρκεῖ μακρὰν, κῆτα, Soyez repoussés au loin, monstres des eaux!* C'est une oraison jaculatoire contre les crocodiles. Ce qui suit est plus correct : *Κύριε, βοήθει καὶ διαφύλαξον τὸν φοροῦντα ἀπὸ παντὸς ἑρπετοῦ, Seigneur, viens en aide et protège le porteur* (de ce charme) *contre tout reptile!*

L'image est la transposition du motif bien connu des «cippes d'Horus»; l'inscription est un résumé de leurs formules magiques. On voit donc là l'aboutissement, dans l'usage populaire, de la dévotion à Horus protecteur contre les bêtes malfaisantes. Les stèles à bas-reliefs, érigées dans les temples et les maisons, ont servi d'abord de modèles, sous les dernières dynasties pharaoniques, à des pendentifs de colliers qui les reproduisaient en miniature; ceux-ci, avec l'introduction de la mode des pierres gravées, se sont à leur tour transformés, à l'époque romaine, en cette sorte de disques de pierres fines, qui furent de véritables médailles de piété.

14. — Une légende hiéroglyphique sur une gemme gréco-romaine.

Il est rare de rencontrer une inscription hiéroglyphique sur une intaille gréco-romaine. D'autre part, bien que l'on soupçonne que la plupart des pierres gravées de cette époque, retrouvées en Égypte, aient eu une valeur talismanique, des indications positives manquent la plupart du temps sur la vertu spéciale qu'on leur attribuait.

Une jolie gemme de la collection royale (fig. 8) réunit ces deux particularités. C'est un jaspe fleuri, de o m. 015 de large. Il porte en gravure sur une face une de ces scènes licencieuses fréquentes dans l'art pompéien : un jeune satyre, assis sur un rocher, agaçant une chevrette campée devant

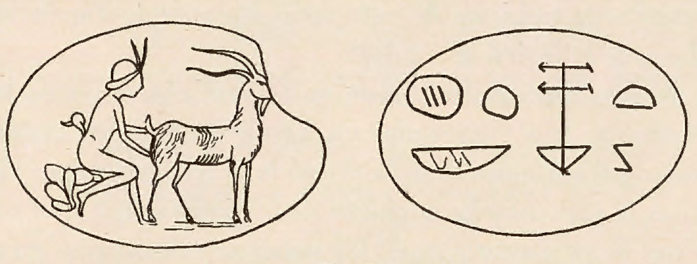


Fig. 8.

lui. L'autre côté a reçu, en hiéroglyphes, la légende *Toute bonne chose!* avec le dernier signe réduit à sa forme hiératique, par suite sans doute du manque d'espace.

L'aspect insolite des hiéroglyphes montre suffisamment que l'usage courant en était perdu. Mais on savait encore, du moins pour ce groupe, ce qu'ils signifiaient, et l'inscription est en somme correcte. Elle indique que cette scène représentant une bonne fortune d'un genre particulier passait pour être un talisman de réussite, un porte-bonheur.

15. — Deux scarabées commémoratifs d'Aménophis III.

La collection de M. Achille Groppi, au Caire, s'est enrichie récemment de deux grands scarabées historiques d'Aménophis III. Ce sont des exemplaires des types les plus rares de ce genre d'émissions[1] : celui de la chasse aux taureaux sauvages et celui du creusement d'un lac à Djâroukha.

[1] La bibliographie de ces scarabées est indiquée dans Drioton-Vandier, *L'Égypte* («*Clio*», *Introduction aux études historiques — Les peuples de l'Orient méditerranéen*), Paris 1938, p. 360. Il convient de la compléter d'après les indications de Keimer, *Un scarabée commémoratif de Minephtah,* dans les *Annales,* XXXIX (1939), p. 118, n. 1.

Il n'existait jusqu'à présent que deux exemplaires du premier, dont un seul a été publié : le scarabée de la collection Fraser[1] qui fut acquis, entre 1900 et 1906, par le Rév. Mac Gregor, désireux de le joindre à un autre semblable de sa propre collection[2]. Le scarabée Groppi (pl. XIV) est maintenant le troisième de cette série. Il provient, d'après les dires du vendeur, de la région de Tanis[3].

C'est un gros scarabée en schiste de 10 centimètres 1/2 de hauteur, sur 7 de largeur et 3 1/2 d'épaisseur. La pièce a subi des avatars avant de parvenir jusqu'à nous. Une salpétration a transformé par places en rouge-brun la couleur grise originelle de la pierre et fait virer au jaune clair le vert de sa couverte émaillée; ce ton ne subsiste plus qu'au fond des rainures et sur les côtés. Sous la même influence, l'extrémité de quelques couches schisteuses affleurant à la surface a éclaté. De là de longues blessures verticales sur le dos du scarabée, des arrachements sur son plat et un effritement tout autour de sa base.

On trouve sur chaque côté, gravé au milieu de l'espace triangulaire déterminé par les pattes de l'insecte, le cartouche . Le texte suivant occupe le plat :

1

2

3

4 a

[1] Publié d'abord dans Fraser, *Notes on scarabs*, dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, XXI (1899), p. 156 et pl. III, n° 39, puis dans Id., *A catalogue of the scarabs belonging to George Fraser*, Londres 1900, frontisp., p. 33 et 56 (n° 263), et pl. 16. Une copie améliorée, et dont les lacunes sont comblées grâce au texte du scarabée Mac Gregor (inédit), est publiée dans Newberry, *Scarabs*, Londres 1906, p. 173 et pl. XXXIII, 1.

[2] *Catalogue of the Mac Gregor Collection of Antiquities*, Londres 1922, p. 57-58, n°s 455 et 456, et pl. XI.

[3] Il aurait donc la même provenance que les deux scarabées commémoratifs, l'un d'Aménophis III et l'autre de Minephtah, publiés par Keimer, et aurait peut-être fait partie de la même collection réunie dans l'antiquité, Keimer, *loc. cit.*, p. 105 et 111.

5 b c

6 d

7 e

8 f

9 g

10

11

12

13

14

15

16

a. Le cartouche a été effacé intentionnellement, par frottement[1]. — *b.* Les signes sont en grande partie emportés par l'éclatement de la bordure, mais leur extrémité est parfaitement reconnaissable. — *c.* Traces encore visibles de . — *d.* Compléter : . — *e.* L'extrémité des signes est visible au bord de la cassure. — *f.* L'extrémité d'un est peut-être reconnaissable au bord de la cassure, ce qui donnerait la leçon : . — *g.* Le est transformé en . La main du personnage le rejoint et semble le tenir comme un bouclier.

Variantes du scarabée Frazer (F)[2] :

Ligne 1. F

L. 3. F

L. 4. F — —

[1] Une mutilation semblable existe sur un scarabée commémoratif des chasses aux lions trouvé, en 1934, dans les fouilles d'El-Amarna et entré au Musée du Caire sous le n° E. 62821, Keimer, *loc. cit.*, p. 118, n. 1.

[2] D'après le texte donné par Newberry, *Scarabs*, pl. XXXIII, 1, qui a comblé les lacunes d'après le doublet Mac Gregor (inédit).

L. 5. F [hieroglyphes]

L. 6. F [hieroglyphes]

L. 7. F [hieroglyphes]

L. 8. F [hieroglyphes]

L. 9. F [hieroglyphes]

L. 10. F [hieroglyphes]

L. 11. F [hieroglyphes]

L. 12. F [hieroglyphes]

L. 13. F [hieroglyphes]

L. 14. F [hieroglyphes]

L. 15. F [hieroglyphes]

L. 16. F [hieroglyphes]

(1) *L'an II, sous la Majesté de* (2) *l'Horus* "*Taureau victorieux, se levant dans la Justice*", *le Seigneur des Deux-Couronnes* "*Qui affermit les lois* (3) *et pacifie les Deux-Terres*", *l'Horus d'or* "*Grand de vaillance qui frappe les Asiatiques*", *le Roi de Haute et Basse Égypte Nebmaʿetrê,* (4) *le Fils du Soleil Aménophis, Prince de Thèbes* (*qu'il soit doué de vie!*) *et la Grande Épouse du Roi, Tii* (*qu'elle vive!*).

Merveilles arrivées (5) *à Sa Majesté. On vint dire à Sa Majesté:* "*Il y a du taureau sauvage sur* (6) *la montagne du Canton des Étangs.*" *Sa Majesté s'embarqua en naviguant vers le nord à bord du vaisseau royal* "*Celui qui se lève dans la Justice*" (7) *au moment du soir, prit un bon départ et arriva en paix au Canton des Étangs* (8) *au moment du matin. Sa Majesté monta à cheval, et toute son armée à* [sa] *suite.* (9) *Les officiers et soldats de l'armée entière, ainsi que les Enfants du Kep*[1] [furent déployés] *pour* (10) *exercer*

[1] Sur les *Enfants du Kep* dans leur rôle de recrues entraînées à des exercices militaires, DE LINAGE, *L'acte d'établissement et le contrat de mariage d'un esclave sous Thoutmès III,* dans le *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale,* XXXVIII (1939), p. 223.

[la surveillance sur] *les taureaux sauvages. Alors Sa Majesté ordonna qu'on* (11) [rabattît] *ces taureaux dans une enceinte avec fossé. Sa* [Majesté] *fit poursuivre*[1] (12) *tous ces taureaux, qui étaient au nombre de 170.* (13) *Compte de ce que Sa Majesté prit à la chasse* [ce jour-là] : *56 taureaux.* [Sa] *Majesté resta* (14) [quatre jours dans] *l'inaction pour donner du repos à ses chevaux. Sa Majesté monta à* (15) [cheval. Compte] *de ces taureaux* [qu'Elle prit à la chasse : 40] *taureaux.* (16) [Total : 96 taureaux sauvages.]

L'autre scarabée de la collection Groppi (pl. XV), trouvé à Memphis, est presque aussi rare. Il appartient à une série dont on ne connaît encore que quatre exemplaires complets et un fragment[2].

Ce n'est en réalité que la base, avec son inscription, d'un scarabée en micaschiste blanc, d'une hauteur de 0 m. 605 × 0 m. 403 de largeur et 0 m. 12 d'épaisseur subsistante. Le scarabée même a disparu, et il n'en reste que les extrémités des membres soudées à la base, juste visibles sur la gauche mais comportant à droite les pattes presque entières. L'émail en est blanc, à peine teinté de vert pâle. La cassure a suivi une couche de la pierre. Elle révèle, au milieu de la pièce, la perforation du scarabée, maladroitement exécutée en oblique.

Il reste sur le côté droit, dans le triangle des pattes, le cartouche : ← [cartouche]. Sur le plat :

1 [hieroglyphes] *sic*

2 [hieroglyphes]

3 [hieroglyphes]

[1] [hieroglyphes] (F) doit être considéré comme une orthographe abusive de [hieroglyphes] « envoyer ».

[2] Trois exemplaires — les scarabées du Vatican, de la collection Golénischeff et de celle du duc de Northumberland, à Alnwick Castle — ont été publiés le plus récemment par STEINDORFF, *Amenophis' III. Gedächtnisskarabäus auf die Anlage eines Sees,* dans la *Zeitschrift für aegyptische Sprache und Altertumskunde,* XXXIX (1901), p. 62-65. Un autre exemplaire existe au Musée de Berlin, ROEDER, *Aegyptische Inschriften aus den staatlichen Museen zu Berlin,* II, Leipzig 1924, p. 260, n° 19600. Un fragment appartenant à l'University College de Londres est publié dans PETRIE, *Scarabs and cylinders with names,* Londres 1917, pl. XXXI, n° 8.

4

5

6

7

8

9

10

11

Variantes des scarabées d'Alnwick Castle (A), *du Musée de Berlin* (B), *de la collection Golénischeff* (G) *et du Musée du Vatican* (V):

Ligne 1. AGV . La date manque dans B, qui commence directement par etc.

L. 2. AGV B

L. 3. B — ABGV

L. 4. V (sic) — B

L. 5. B AGV — AB GV

L. 6. A — B (sic) A G — AG B V (sic) — AB + B G V

L. 7. AGV — A

L. 8. ABG — A BGV — V A G

L. 9. B AGV — A BGV — ABGV

L. 10. A G — A

L. 10-11. A BGV

(1) *L'an XI, 3ᵉ mois de l'Inondation, jour 1ᵉʳ, sous* (2) *la Majesté de l'Horus "Taureau victorieux se levant dans la Justice", le Seigneur des Deux-Couronnes* (3) *"Qui affermit les lois et pacifie les Deux Terres", l'Horus d'or "Grand* [de vaillance] (4) *qui frappe les Asiatiques", le Roi de Haute et Basse Égypte Nebmaᶜetrê,* (5) *le Fils du Soleil Aménophis, Prince de Thèbes* (*qu'il soit doué de vie!*), *et la Grande Épouse du Roi, Tii* (6) [(qu'elle vive!)].

Sa Majesté ordonna de faire un lac pour l'Épouse du Roi Tii [(qu'elle vive!)] (7) *dans sa ville de Djâroukha, dont la longueur serait de* (8) *3700 coudées et la largeur de 600 coudées, et célébra la fête de l'Ouverture des canaux*[1] (9) *le 3ᵉ mois de l'Inondation, jour 17. Sa Majesté navigua à bord du* (10) *vaisseau royal "La splendeur du Disque"* (11) *en lui.*

Comme on le voit, le texte fourni par ces deux scarabées est conforme presque en tous points aux leçons fournies par les autres déjà connus. On peut seulement relever, en ce qui concerne le lac de Djâroukha, que le scarabée Groppi concorde avec celui du Vatican pour lui attribuer 600 coudées de largeur, contre les 700 données par les autres recensions. De plus le scarabée Groppi est le seul à dater l'inauguration du 17 Athyr, et non du 16. Enfin, dans l'exemplaire de la chasse aux taureaux sauvages, les graphies du scarabée Groppi sont matériellement un peu plus claires que celles du scarabée Fraser.

Elles permettent de fixer définitivement à et le nom du canton d'où Aménophis III s'enfonça dans la montagne désertique. Il faut donc renoncer aux lectures *štp* ou *št3* envisagées, avec doute il est vrai[2], jusqu'à présent. Il s'agit bien là d'une région désertique, puisque son nom comporte le déterminatif , mais elle était située en bordure de la plaine, car Aménophis III y aborda en bateau avant de gagner la montagne. Sans doute les marécages y étaient particulièrement nombreux au temps de l'inondation, et c'est à cela qu'elle

[1] Steindorff, *Amenophis' III. Gedächtnisskarabäus...*, p. 64, penchait vers cette traduction. Elle est désormais mise hors de doute par l'écriture suffisamment claire du scarabée Groppi.

[2] Cf. Gauthier, *Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques*, V, Le Caire 1928, p. 147.

devait son nom de Canton des Étangs; mais ces marais n'étaient que saisonniers, ce qui explique la graphie [hiéroglyphes], qui se rapporte à des espaces sablonneux[1]. S'il est vraisemblable que l'expédition d'Aménophis partit de Thèbes[2], ce serait dans les parages de l'Ouady Kéneh qu'il faudrait, avec Newberry[3], situer le théâtre de son exploit cynégétique.

Étienne Drioton.

---

(1) Sur la valeur du déterminatif ▬ dans les termes relatifs à la géographie, cf. Kuentz, *Autour d'une conception égyptienne méconnue : l'akhit ou soi-disant horizon,* dans le *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale,* XVII (1920), p. 153-154.

(2) Fraser, *Notes on scarabs...,* p. 157 suivi en cela par Breasted, *Ancient Records of Egypt,* Chicago 1906, II, p. 345, n° 863, plaçait à Memphis le point de départ de l'expédition. Newberry, *Scarabs...,* p. 174, n. 1, pense au contraire, et semble-t-il à juste titre, que l'absence de toute indication positive à ce sujet donne à entendre que l'embarquement du roi eut lieu dans sa résidence normale, c'est-à-dire à Thèbes.

(3) Newberry, *loc. cit.*

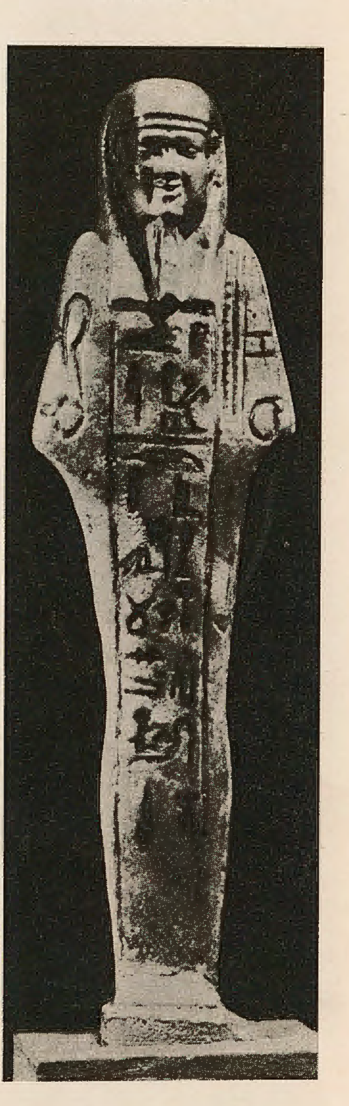
A
Le Caire 47512





B
Le Caire 47513

C
Le Caire 47524



Chawabtiou à inscriptions cryptographiques.





Scarabée commémoratif de la chasse aux taureaux sauvages.
(*Collection Groppi*).





Scarabée commémoratif du creusement d'un lac à Djâroukha.
(*Collection Groppi.*)

POST SCRIPTUM

A MES «NOTES DIVERSES (1-15)».

Ces *Notes diverses* étaient déjà imprimées lorsque M. Grdseloff vint me proposer pour les *Annales* le mémoire publié dans les pages qui suivent.

Tout le monde aimera à connaître, sur deux passages difficiles de la nouvelle stèle d'Aménophis II trouvée à Mit-Rahineh, l'opinion d'un savant qui, préparant une nouvelle édition de ce texte pour la *Bibliothèque d'études* de l'Institut français, se trouve particulièrement familiarisé avec lui.

Toutefois, puisque l'interprétation que j'ai proposée va être mise directement en cause, on me permettra de glisser ici quelques remarques.

D'une façon générale, dans sa note publiée ci-après, M. Grdseloff se soucie moins de traduire le texte tel qu'il est que d'établir le texte tel qu'il devrait être. La stèle en effet, martelée sous Akhenaten, a été restaurée tant bien que mal sous Séti Ier. Les endroits mutilés, reconstitués alors d'après les traces subsistantes ou l'inspiration du scribe, offrent en certains points une version qui n'est évidemment pas celle de l'original.

Une étude complète, comme celle que prépare M. Grdseloff, devra nécessairement avoir pour objectif de retrouver le texte primitif et d'expliquer à quelles méprises ou à quelles influences le texte actuel doit son origine. Mais il est non moins indispensable de déterminer au préalable le sens du texte existant, comme point départ des hypothèses critiques et pour apprécier l'écart qui sépare les deux versions. Tandis que, dans mes notes 5 et 6, je ne me suis occupé que d'amorcer sur deux points cette tâche préliminaire, M. Grdseloff ne vise dans la sienne qu'à reconstituer le texte primitif. Nos deux études ne se recontrent donc pas sur un terrain commun. J'ai l'impression que M. Grdseloff adresse très pertinemment à ma traduction les critiques méritées en réalité par le rédacteur du texte que j'ai traduit.

De plus sa propre traduction appelle quelques réserves.

En particulier le sens de *char* qu'il donne partout au mot [hieroglyphs] (Sall. III, I, 6, var. de tous les autres textes : [hieroglyphs]), ou [hieroglyphs], est à première vue suprenant, d'autant plus que les noms propres de ces soi-disant chars sont ainsi déterminés : [hieroglyphs] (Sall. III, I, 6) = [hieroglyphs] (Karnak, Mur extér. de la Salle hypost., col. 18) et [hieroglyphs] (Louxor, Pylône, col. 69. Mur extér. de la cour d'Aménophis III, col. 64), par exemple. Si l'on admet avec M. Grdseloff qu'*attelage* signifie ici *char*, il faut alors supposer que les déterminatifs employés évoquent, par [hieroglyph] le cuir employé pour la construction du char ou par [hieroglyph] le cheval qui le tire (ce qui est possible dans l'orthographe ramesside), mais à l'exclusion du déterminatif propre, ou du moins, dans le cas de [hieroglyph], du [hieroglyph] complémentaire, ce qui est invraisemblable. De plus les deux noms « Victoire en Thèbes » et « Mout est propice », ainsi que d'autres cités par M. Grdseloff, sont presque régulièrement suivis, dans les légendes, de la mention [hieroglyphs] (Sall. III, I, 7 et parall.; Wreszinski, *Atlas...*, II, pl. 84, 85 et 100) *de la grande écurie de* (tel roi). En somme tout cela convient assez mal à des chars.

La question est tranchée depuis longtemps par le fameux passage du Poème de Kadech où Ramsès II déclare à son armée, après la bataille : « *J'étais sur* Victoire en Thèbes *et* Mout est propice, *mes grands chevaux* . . . . *J'aurai soin de leur faire moi-même manger leur nourriture en ma présence, quand je serai rentré dans mon palais* » (Sall. III, VIII, 7-8). La cause est entendue. *Victoire en Thèbes* et *Mout est propice* ne peuvent pas être les chars de Ramsès II, comme M. Grdseloff s'ingénie à le prouver. Ce sont bel et bien des chevaux, et le mot [hieroglyphs] *attelage*, qui les désigne, a déjà dans tous ces textes le sens du copte ⲍⲧⲟ *cheval*.

Une comparaison entre le texte du Papyrus Sallier III, VIII, 7-8, et les scènes figurées de la bataille de Kadech montre comment il faut entendre en réalité les légendes sur lesquelles M. Grdseloff croit pouvoir s'appuyer pour retrouver les noms des chars de Séti Ier, de Ramsès II et de Ramsès III. On sait par les expressions sans ambiguïté du Poème de Kadech que Ramsès II, au plus fort de la bataille, montait un char tiré par les deux chevaux *Victoire en Thèbes* et *Mout est propice*. Dans toutes les représentations de cette mêlée, le char de Ramsès est effectivement attelé

de deux chevaux, mais un seul est nommé dans la légende qui les surmonte :

Louxor : [hieroglyphs] (Wreszinski, *Atlas...*, II, pl. 83).

Ramesséum : [hieroglyphs] (*Id.*, pl. 100).

Le grand cheval de Sa Majesté, Victoire en Thèbes, *de la grande écurie d'Ousimarès Setepenrê, aimé d'Amon.*

La représentation de la même scène à Abou-Simbel n'a pas de légende particulière au-dessus des chevaux, mais le texte général affirme du roi chargeant :

[hieroglyphs] (sic) (*Id.*, pl. 169).

Il se leva en hâte et monta sur Victoire en Thèbes, *son cheval.*

L'autre coursier nommé dans le Poème de Kadech, *Mout est propice*, n'a les honneurs d'une légende que dans une scène secondaire, à Abou-Simbel, lorsque, l'action terminée, le roi assiste debout sur son char attelé de deux chevaux, à la livraison des mains coupées aux ennemis tués :

[hieroglyphs] (*Id.*, pl. 169).

Le grand premier cheval de Sa Majesté, Mout est propice, *de la grande écurie d'Ousimarès Setepenrê, aimé d'Amon.*

Il faut donc admettre que, dans les représentations du roi sur son char, la légende qui surmonte les chevaux ne donne que le nom du principal d'entre eux, l'autre restant anonyme. Dans l'épisode de Kadech, les artistes qui illustrèrent le texte sur les murs de Louxor et du Ramesséum choisirent *Victoire en Thèbes,* qui était cité le premier. L'artiste d'Abou-Simbel fit de même dans sa légende de la scène principale, mais il prit prétexte d'un épisode secondaire pour mentionner le nom du deuxième, *Mout est propice.* C'est peut-être de la même façon qu'il convient d'expliquer la différence des noms de chevaux dans le défilé triomphal de

Ramsès II, au retour d'une campagne de Syrie, à l'extérieur du mur sud de la salle hypostyle de Karnak (Wreszinski, *Atlas*, II, pl. 56 *a*). Ramsès, poussant les Asiatiques devant lui, est représenté par deux fois sur son char attelé de deux chevaux, d'abord avec la suscription :

[hieroglyphs]

Le premier grand cheval de Sa Majesté, Mériamon, *de l'écurie d'Ousimarès Setepenrê, aimé d'Amon*,

puis avec la légende :

[hieroglyphs] . . .

Le premier grand cheval de Sa Majesté Mout. . . . ., *de l'écurie*. . . . .

Si l'on restitue, avec M. Grdseloff, *Mout est propice*, il se peut qu'on ait là, non pas le char, mais le cheval qui avait servi à Kadech. Quoi qu'il en soit, il avait alors un autre partenaire, *Mériamon*. L'artiste de Karnak a sans doute profité de la double représentation du char royal pour nommer successivement chacun des chevaux qui en constituaient l'attelage.

Il résulte aussi de ces rapprochements entre les figurations et leurs légendes que les expressions [hieroglyphs] *ḥtr*, [hieroglyphs] *ḥtr*, [hieroglyphs] *ḥtr* signifient bien en fait *apparaître, monter* et *être sur un char*, comme le traduit M. Grdseloff, mais indirectement, et seulement parce que les Égyptiens ne connaissaient que ce moyen d'utiliser les services du cheval. A l'inverse le *ḥtr* [hieroglyphs] (Sall. III, I, 6) n'est pas *le char qui porte Sa Majesté*, mais *le cheval* (qui tire le char) *portant Sa Majesté*. Par un curieux raccourci, dont les représentations figurées ne permettent pas de méconnaître le sens, ce n'est pas le char, intermédiaire nécessaire pour se servir du cheval, qui apparaît dans toutes ces expressions, c'est le cheval même. Aussi bien la charrerie portait le nom de [hieroglyphs] *la cavalerie*.

Puisque toutes les expressions que M. Grdseloff accumule pour prouver que ce qui précède la locution [hieroglyphs], à la ligne 4 de la stèle de Mit-

Rahineh, ne peut être que le nom du char royal, sont en réalité des noms de chevaux, il se pourrait bien qu'on doive trouver là, du moins dans le texte primitif, un nom de cheval. Les travaux ultérieurs de M. Grdseloff nous l'apprendront. En attendant, on ne peut qu'être frappé par le fait que le texte sous-jacent, tel qu'il est reconstitué par M. Grdseloff dans l'article qu'on va lire, aurait comporté trois noms de divinités, la dernière d'ailleurs n'étant pas expressément nommée, ni n'entrant dans une locution parallèle aux deux premières. Les noms de chevaux connus par ailleurs n'ont ni ce développement, ni cette distribution. Même après l'essai de M. Grdseloff, il convient d'attendre des recherches plus poussées pour se faire une idée définitive de la teneur du texte avant son martelage.

Quant à la version ramesside de ce passage, telle qu'elle a été éditée par le Dr Badawi avec les conseils de M. Grdseloff, l'introduction de [hieroglyphs] y coupe toute possibilité de relation avec [hieroglyphs]. Le scribe de Séti Ier a donc compris le texte autrement. Il aurait même pu l'avoir fait différemment à Karnak et à Memphis, si, comme l'assure M. Grdseloff, ce qui reste du texte de Karnak ne laissait pas matériellement de place à un [hieroglyph]. Toutefois, vérification faite sur des estampages que M. Varille a bien voulu exécuter pour moi à Karnak, la trace de signe visible devant [hieroglyphs] n'est sûrement pas la queue du canard [hieroglyph] que M. Grdseloff y a vue. D'après les mêmes estampages, on se rend compte qu'il n'est pas évident non plus qu'il faille reconnaître dans le [hieroglyph] qui suit le [hieroglyph] admis par M. Grdseloff. Si on le compare en effet aux [hieroglyph] contemporains, par exemple à ceux du temple d'Abydos, on remarque que la silhouette de deux signes est bien différente. Dans les quelques cas où le signe du nez, allongé, pourrait en effet prêter au rapprochement (p. ex. Calverley, *The Temple of Sethos I at Abydos*, II, pl. 15, deuxième tableau du bas à partir de la gauche, l. 8, mot [hieroglyphs]), ni le profil antérieur n'est aussi vertical, ni surtout le haut du signe n'est aussi horizontal. La lecture [hieroglyph], admise jusqu'à présent, reste donc malgré tout la plus probable.

On le voit, mon interprétation du texte restauré de Memphis n'est pas à rejeter *a priori* pour les raisons épigraphiques invoquées par M. Grdseloff. Sa propre explication n'est d'ailleurs plausible que s'il est prouvé que les orthographes [hieroglyphs] et [hieroglyphs] pour [hieroglyphs], dont il ne

fournit que des exemples de la XXe dynastie, ont été déjà en usage sous la XIXe.

D'autre part, le fait que le mot [hieroglyphs] soit employé dans l'inventaire des donations faites par Thoutmôsis III à Karnak (auquel je me suis référé moi aussi) pour désigner, d'après sa forme, un soi-disant sous-multiple du lingot [hieroglyphs], ne saurait l'empêcher d'avoir le sens que je préconise, pas plus que l'utilisation de [hieroglyphs] dans ce contexte n'exclut qu'il signifie ailleurs *une brique*. Le mot veut dire *disque,* quels qu'en soient sans doute l'usage et la grosseur. En tout cas, dans la représentation de Karnak à laquelle M. Grdseloff fait appel (Wreszinski, *Atlas*. . . , II, pl. 33), ce disque, moins grand que les colliers *ousekhou* étalés à proximité, est à peu près égal en circonférence aux autres colliers. Son diamètre est sensiblement le double de celui des gros anneaux d'or et d'argent, empilés à côté dans une corbeille, dont on sait, en particulier par les nombreuses représentations du tombeau de Rekhmirê (édit. Davies, pl. XXIX-XXXV), qu'ils avaient à peu près deux fois la largeur apparente de la main. Nous sommes donc bien là dans l'ordre de grandeur d'un disque de char, et réduire la dimension de l'objet [hieroglyphs] représenté à Karnak à celle d'un «prototype de nos pièces métalliques», même en invoquant à ce sujet l'autorité incontestable du D^r Černý, c'est aller positivement contre l'évidence des représentations figurées.

Pour le second passage critiqué par lui, celui du *Rechef sur les flots en furie,* M. Grdseloff, en ne prêtant aucune attention à l'élément [hieroglyphs] montre qu'il se désintéresse de la version memphite restaurée. Il ne s'attache qu'à retrouver la teneur de la version primitive. Il faut lui en savoir gré, mais c'est se placer en dehors de la question. Il n'est pas du tout assuré, par ailleurs, que la version de Karnak comporte devant [hieroglyphs] les restes d'un signe du cheval. D'après l'estampage de M. Varille, il y a bien là l'extrémité d'un signe recourbé, mais il est frappant qu'il tombe rigidement sans la courbure caractéristique de la queue de cheval.

L'équivalence que M. Grdseloff établit entre le [hieroglyphs] du texte et le [hieroglyphs] du Papyrus Anastasi I, XXIV, 4, si séduisante qu'elle soit, ne force pas définitivement l'adhésion. A supposer même que l'alternance entre [hieroglyph] et [hieroglyph], déclarée absolument sans exemples par Burchardt (*Die altkanaanäischen Fremdworte*. . . , I, p. 41), doive être admise en vertu de faits nouveaux allégués par M. Grdseloff, il n'en reste pas moins que, dans ce texte, le signe [hieroglyph] ou [hieroglyph] sert plusieurs fois à exprimer *m*, mais jamais *t*.

Et même si cette identification était prouvée, le sens prôné par M. Grdseloff ne convient certainement pas au contexte du Papyrus Anastasi I. Là, le héros qui parcourt les défilés montagneux dans les environs de Megiddo est décrit engagé dans un chemin qu'il ne connaît pas, encombré de rocailles et d'arbrisseaux de toutes sortes, en bordure de fondrières vers lesquelles son char penche dangereusement et où il craint sans cesse de fracasser ses chevaux. On ne conçoit pas que dans ce tableau satirique il puisse être dit de lui «qu'il file à toute allure avec l'aisance majestueuse propre aux dieux», ni qu'il faille, comme le propose M. Grdseloff, renoncer à la traduction si satisfaisante de M. Gardiner, *en cahotant* (?).

Il faudrait plutôt, si l'équivalence de mots proposée par M. Grdseloff devait être admise, supposer que le Papyrus Sallier emploie là dans son sens péjoratif un mot *hstk* dont le sens premier serait bondir. Lancé à toute allure, le char égyptien, léger et mal suspendu comme il l'était, devait effectuer en effet des bonds impressionnants. Il se pourrait alors que cette course d'allure menaçante, qui faisait penser à l'approche d'une bête fauve, ait été, dans le texte primitif recherché par M. Grdseloff, donnée comme une caractéristique de Montou le guerrier.

Mais dans la version réformée de Memphis, telle qu'elle a été publiée par le Dr Badawi, l'expression *m hsmk* ou *m hstk* ne peut guère être qu'une construction prégnante tombant sur le [hieroglyphs] introduit dans ce texte. Le terme [hieroglyphs] indique par lui-même la traversée de l'eau. La présence d'un complément [hieroglyphs] n'est justifiable que si elle ajoute quelque chose à la description. L'«eau en bondissement», si l'on se rallie à la lecture de M. Grdseloff, est encore l'eau en furie, dont la mention a peut-être, dans cette version secondaire, entraîné le remplacement du dieu thébain Montou par le phénicien Rechef, plus familier que lui avec le bouillonnement des eaux.

Enfin il n'a jamais été dans ma pensée, pour expliquer la forme *hsmk*, de supposer un mélange égypto-hébreu, comme l'a compris M. Grdseloff

J'ai seulement suggéré, au conditionnel, que l'élément 𓋴 pourrait peut-être représenter le ש causatif qui se trouve sous la forme *ša-sa* en assyrien, en minéen, et quelquefois en araméen. J'avoue que je me suis trop brièvement exprimé. D'ailleurs, je n'insiste pas en faveur de cette hypothèse, dont je sais aussi bien que personne la fragilité.

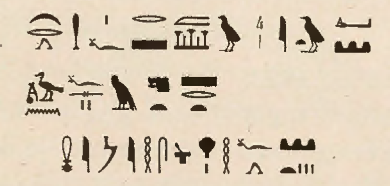
Étienne Drioton.

SUR DEUX PASSAGES
DE LA NOUVELLE STÈLE D'AMÉNOPHIS II
TROUVÉE À MEMPHIS.

Depuis la découverte de la nouvelle stèle historique d'Aménophis II dans les ruines de Memphis, je me suis attelé à la tâche de résoudre les nombreux problèmes de lecture et d'interprétation que présente ce nouveau document historique de toute première importance, et je crois pouvoir soumettre bientôt le fruit de mon labeur.

Heureusement le texte complet de la stèle a été rendu public [1] peu de temps après sa découverte, permettant ainsi aux savants d'avancer, sans tarder, sur la voie ardue de l'élucidation complète des difficultés que présente cette inscription. La première tentative dans ce sens vient de paraître dans ces *Annales* sous la signature de M. Drioton. Parmi ses «Notes diverses» [2] nous en lisons deux qui se rapportent à notre stèle. L'une s'intitule : *Le prétendu nom du char d'Aménophis II*, et l'autre : *Rechef sur les flots en furie*.

Dans sa première note, M. Drioton se réfère au passage de la ligne 4 de notre stèle :



[1] La stèle de Memphis a été publiée par Ahmad M. Badawi, *Die neue historische Stele Amenophis' II., Annales du Service*, t. XLII (1943), p. 1-23, et pl. I. Le texte qui s'y trouve reproduit est fautif à maints endroits. La stèle ayant été transférée récemment au Musée du Caire, il est maintenant facile de consulter le texte sur l'original.

[2] Drioton, *Notes diverses, Annales du Service*, t. XLIV, p. 53.

[1] etc.

Dès l'abord, on est tenté de traduire ce passage, simplement et directement :

« Arrivée de Sa Majesté à Šemeš-Édôm[2].
Elle la détruisit en un clin d'œil,—
comme un lion féroce traversant les déserts montagneux,—
Sa Majesté étant sur son char, dont le nom est :
(*suit le nom du char*).—
Recension du butin », etc.

M. Drioton rejette cette interprétation pour la raison suivante : « le mot « char », dit-il, étant féminin, l'expression « son nom », au masculin, ne peut s'y rapporter ». Voilà un argument qui mérite toute notre attention. Partant de cette judicieuse observation, M. Drioton rapporte les mots à l'antécédent et traduit la phrase :

« Sa Majesté était sur son char,
Amon victorieux qui conduit le succès,
Celui de qui « Beau de Disque » est le nom »,

en rapprochant d'abord le mot *šḫ* de notre stèle du vocable *sš* attesté sous Thoutmès III et en interprétant ce dernier mot par « cocarde », genre de « disque d'or placé sur la tête du timon, entre les deux chevaux ».

Cette hypothèse, qui ne manque pas d'ingéniosité, ne se vérifie pas, cependant, à la lumière de certaines considérations. On peut montrer en effet que ne saurait se rapporter à pour la simple raison que la version parallèle de ce texte conservée sur la stèle de Karnak[3] porte, à

(1) Il existe sur l'original des traces suffisantes pour nous autoriser à introduire de légères modifications dans la copie du texte.

(2) Cette ville de la Syrie attend encore son identification exacte.

(3) Grande stèle en granit rose, haute de 3 mètres. Sa largeur était approximativement de 2 m. 10. Elle s'élève à Karnak devant la face méridionale du VIIIe pylône, derrière le colosse de Thoutmès II, près du montant est de

cet endroit , une trace très nette de la queue de l'oie étant encore visible directement devant le mot *šḫw*, au bord de la cassure. Or, on ne put attribuer à Amon une épithète telle que : « Celui de qui

la grande porte du pylône (cf. Porter and Moss, *Top. Bibliography*, II, Theban Temples, 1929, p. 58 ; voir aussi la note dans L., *D.*, Text, III, p. 45-46). Elle y fut découverte par Champollion, gravement mutilée dans le cintre et dans sa partie droite, et à deux tiers enfouie dans les décombres (cf. Champollion, *Monuments de l'Égypte et de Nubie, Notices descriptives*, t. II, 1879, p. 185-186). Champollion en a copié les dix premières lignes et la colonne d'inscription dans le cintre mentionnant la restauration de la stèle par Séthos Ier. Elle fut également copiée jusqu'à la ligne 12 par Jacques De Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte*, 1878, pl. 175 à 176. — Maspero fut le premier à entreprendre l'interprétation de ce texte (cf. Gaston Maspero, *Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire*, VI, *Ä. Z.*, 17, p. 55-58). De faibles améliorations à la compréhension du récit furent fournies par Adolf Erman, *Der syrische Feldzug Amenophis' II.*, *Ä. Z.* 27 (1889), p. 39-41. Une nouvelle copie, faite devant l'original en 1890, a été publiée par Urbain Bouriant, *Notes de voyage*, *Rec. de Trav.*, t. 13, p. 160-161 ; dans l'ensemble cette copie est très fautive. Plus utiles sont les remarques de Wiedemann, *Texts of the second part of the XVIIIth Dynasty*, *P. S. B. A.*, 1889, p. 422-423. — L'étude de la stèle changea d'aspect à la suite de l'article de Georges Legrain, *La Grande Stèle d'Aménôthès II à Karnak*, *Annales du Service*, t. IV (1903), p. 126-132. Trois faits nouveaux, tous de première importance, y apparurent : d'abord, la découverte d'un gros fragment nouveau se raccordant à la droite de la stèle, et donnant ainsi les débuts des lignes 4 à 14 ; puis, le déblaiement de toute la partie inférieure de la stèle, montrant qu'elle portait une inscription de 35 lignes, dont malheureusement une quinzaine (l. 14-29) sont en très grande partie rongées profondément par l'action du salpêtre des eaux d'infiltration pendant la crue ; enfin, le fait incontestable que toute la stèle constitue un « véritable palimpseste, où les deux textes (l'original d'Aménophis II et les restaurations de Séthos Ier) sont encore visibles et superposés par endroits ». — Sur ces nouvelles données reposent les traductions de la stèle dans J. H. Breasted, *Ancient Records of Egypt*, vol. II (3e éd., 1927), § 781-788. En janvier 1943, en compagnie du Dr Černý, nous avons collationné entièrement la stèle, ainsi que le fragment de Legrain (actuellement dans le grand magasin de Karnak). A partir de la ligne 14, tout le texte a disparu à l'exception de quelques groupes de signes qu'il nous semble apercevoir ici et là. Pour l'établissement du texte nous avions aussi à notre disposition deux vieilles photographies appartenant aux archives de Borchardt.

« Disque » est le nom ». Dans la traduction de M. Drioton tout l'accent porte en effet sur le mot « beau » qui ne figure pas dans la version de Karnak. De plus, même si la stèle de Karnak offrait la graphie , c'est-à-dire avec le déterminatif des métaux clairement gravé, ce qui n'est point le cas, l'identification de ce mot avec « disque » d'or ou d'argent devrait être abandonnée, non seulement parce qu'il faudrait admettre, en l'absence de toute preuve, une confusion des radicaux *ḫ* et *š* très rare à cette époque, mais surtout parce que dans aucun passage des annales de Thoutmès III cité par M. Drioton [1], le mot ne se trouve en rapport quelconque avec des chars ou des ustensiles de chars. Par contre, nous pouvons référer le lecteur à la liste des donations de Thoutmès III à Amon de Thèbes, où désigne un disque plat comme étalon d'un métal précieux à côté de la barre nommée *db·t*, fort bien connue comme unité de mesure d'un métal brut (cf. *Urk.*, IV, 637, n° 28 et 29). A tous les passages cités par M. Drioton, le mot désigne, comme me l'a appris le Dr Černý, de petits [2] disques plats en or ou en argent, prototypes de nos pièces de monnaie métallique.

De ces considérations il résulte clairement que l'interprétation du passage de la stèle de Memphis, telle que nous la propose M. Drioton ne saurait être exacte. La solution du problème ne saurait d'ailleurs être obtenue, à notre sens, qu'en partant d'un fait sur lequel M. Drioton a omis d'attirer l'attention : la restauration de la stèle sous le règne de Séthos Ier. Lors

[1] Sethe, *Urkunden der 18. Dynastie*, III, p. 666, l. 8 et 9 ; p. 701, l. 12 ; p. 705, l. 1 et 3 ; p. 722, l. 1 et 5.

[2] M. Drioton a été induit en erreur par la définition inexacte offerte par le grand Wörterbuch, t. IV, p. 280, 1 : « grössere runde Scheibe (aus Gold oder Silber) ». Heinrich Brugsch, *Die Ägyptologie*, Leipzig 1891, p. 383 avait cru voir dans le mot *sušu* la soixantième partie d'une mine, en rapprochant ce mot égyptien du babyl. *sussu* et du grec *σώσσος*. En réalité , en dépit de la variante graphique , semble devoir se lire, non pas *šš*, mais *snj·w*, le signe étant un équivalent de , comme dans le mot *sn* « ouvrir » qui s'écrit tantôt et tantôt (*Wb.*, III, p. 454). Or le mot désignant un étalon monétaire est cité par J. Černý, *Du caractère des* Oushebtis *d'après les idées du Nouvel Empire, B.I.F.A.O.*, t. XLI, 1942, p. 132.

du schisme atonien, à l'époque d'El ʿAmarna, notre stèle a subi des martelages à maints endroits du texte, sans parler du cintre qui fut presque entièrement refait sous Séthos Ier. Quand il s'agit de réparer les dommages, des zones entières de l'inscription autour des endroits mutilés durent être nivelées pour recevoir la nouvelle inscription qui suivait autant que possible les traces du texte primitif. Par ces différences de niveau, fort bien perceptibles à l'œil nu, on peut aujourd'hui déterminer sur la surface de la stèle l'étendue des restaurations. Celles-ci se détachent nettement sur le fond ancien par une gravure des signes moins soigneusement exécutée sur une surface plus rugueuse. Or, notre passage est justement situé dans une zone pareille à cause du mot Amon qui s'y trouve. Toute la surface de la stèle est ici grattée dans un grand cercle avec le nom du dieu Amon au centre et les mots et fixant de part et d'autre les limites du diamètre. En soulignant par un pointillé les parties restaurées de notre phrase, nous obtenons :

C'est à la négligence du lapicide du règne de Séthos Ier qu'il faut dès lors attribuer l'incohérence graphique dans le groupe qu'on doit corriger non pas en , comme l'admet M. Drioton, mais en , leçon que dut porter incontestablement le texte primitif. Toute la corruption dans ces mots réside en effet dans la substitution du bras au groupe d'apparence fort semblable , tout le reste demeurant inchangé. Le début de notre phrase peut d'ailleurs être comparé tout entier au passage de la ligne 25 qui n'a subi à cet endroit aucune trace de mutilation : « Sortie de Sa Majesté sur le char » [1]. Nous y notons tout d'abord le même groupement des signes dans les mots *ḥm·f ḥr*, puis, l'emploi ici du mot masculin *ḥtr*, fort commun pour désigner le char

[1] Cf. le passage parallèle, fin de la ligne 21 et début de la ligne 22 : etc.

militaire, suggère avec force que primitivement notre phrase de la ligne 4 a dû comporter le même mot auquel se réfère ensuite correctement «son nom».

Dès à présent, il devient clair que notre passage citait effectivement le nom du char d'Aménophis II et que, par conséquent, notre interprétation simple et directe du texte d'après le schéma que nous avions mis en tête de cet article doit se vérifier aussi en ce qui concerne l'énoncé du nom de ce char royal. Or, il est frappant de retrouver ce même schéma dans le récit de la «Bataille de Qadech» au passage suivant que nous reproduisons ici d'après la version du Pap. Sallier III, 1, 6 :

(cheval à droite)

(1)

«Le grand char qui portait Sa Majesté, v. s. f!,
«Triomphateur à Thèbes» était son nom».

Enfin, nous pouvons montrer que le char d'Aménophis II avait reçu un triple nom : il était composé en effet avec les noms ou titres d'Amon, de Mout et de Khonsou, évoquant ainsi la triade thébaine.

Quant à «Amon est vaillant», c'est un nom que les Pharaons donnèrent avec prédilection à leurs chars. En voici deux exemples ramessides :

a) Char de Séthos Ier : (2);

b) Char de Ramsès III : (var.) (3).

Pour déterminer à présent le second élément qui entre dans la composition du nom du char d'Aménophis II, il faut considérer de près le prétendu groupe . Un coup d'œil sur l'original suffit pour se convaincre qu'il s'agit en réalité de , la tête du vautour étant très légèrement dégradée (cf. notre dessin, fig. 9, exécuté d'après un estampage). D'autre

(1) Ch. Kuentz, *La Bataille de Qadech*, p. 238, § 79.

(2) Wreszinski, *Atlas*, II, pl. 51.

(3) *Médinet Habu*, pl. 42 et 77.

part, on est frappé par la forme insolite du signe *nfr*. Notre estampage a rendu nettement les contours du signe primitif à cet endroit, un remplissant le vide derrière le cou du vautour. Nous obtenons ainsi le nom : «Mout est satisfaite» qui est également connu comme

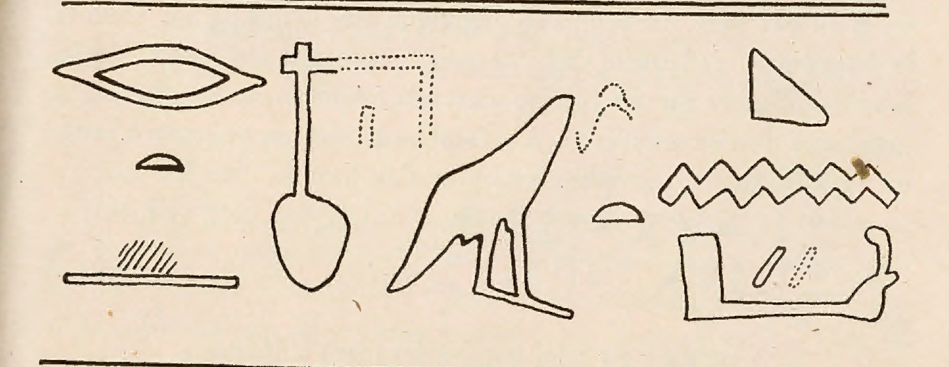


Fig. 9.

appellation d'un char royal, surtout sous le règne de Ramsès II : (var. , (1) etc). Un nom analogue est (2) «ʿAnath est satisfaite», nom d'un char de Séthos Ier.

Il ne reste plus qu'à montrer que , var. peut constituer une épithète distinctive du dieu Khonsou, pour avoir la triade thébaine au complet. Le mot *šḫw*, var. *šḫ*, est déterminé soit par l'oreille (stèle de Memphis), soit par le nez (stèle de Karnak). Or, parmi les textes ramessides à Médinet-Habou, on retrouve le même mot écrit tantôt , et tantôt dans les deux passages suivants, traduits comme suit par les éditeurs américains :

.....

«I am fine of plan and excellent of.....» (3);

(1) Wreszinski, *Atlas*, II, pl. 56 *a* et pl. 169. Selim Hassan, *Le Poème de Pentaour*, etc., 1929, pl. 127 B.

(2) Wreszinski, *Atlas*, II, pl. 40.

(3) *Médinet Habu*, pl. 107, l. 8-9.

«and a good plan set him to the capturing of a multitude» [1].

Il ne fait pas l'ombre d'un doute que la racine *šḫw, šḫj, šḫ* dérive de *šḫr,* «plan, projet, intention», après l'amuissement du *r* final en ou . Puis, par confusion graphique avec le mot *šḫ,* «sourd», le déterminatif de l'oreille s'est introduit dans le mot *šḫw* «plan»; enfin, la substitution du nez à l'oreille est très fréquente comme phénomène graphique d'ordre secondaire. A présent nous sommes préparés à mettre en parallèle les deux graphies suivantes d'un titre du dieu Khonsou :

a) (Pap. Abbott, vso a/10 et b/11);

b) (Devéria, *Cat. des manuscrits du Louvre,* p. 110).

«Khonsou est celui qui fait les plans à Thèbes.»

La fameuse «stèle de Bentresh» nous a appris, en outre, qu'à Thèbes, il y eut à côté de : «Khonsou qui est dans (le quartier) Neferhotep à Thèbes», une autre forme de ce dieu qui portait le nom :

«Khonsou, le faiseur de plans, le dieu grand qui chasse les fantômes».

Spiegelberg [2] a montré enfin que le nom propre Πετεχεσπισῖχις correspond en démotique à : (var.).

Il y a donc toutes les chances que notre expression : (var.) représente une appellation abrégée, une sorte d'hypocoristique populaire, du dieu Khonsou : «Celui aux bonnes intentions», le dieu qui dispose...

[1] *Médinet Habu,* pl. 86, l. 25.

[2] Wilhelm Spiegelberg, *Der Gott Χεσπισῖχις, Ä.Z.,* 58, p. 156. Cf. aussi Alan H. Gardiner, *Ramesside Texts relating to the taxation and transport of corn, J.E.A.,* XXVII, 1941, p. 68 et Sethe, *Amun,* § 242, Borchardt, *Statuen u. Statuetten,* no. 674, M.

De la sorte, nous obtenons enfin une solution satisfaisante pour tout notre passage que je proposerais de restituer à présent comme suit :

«Sa Majesté étant sur le char dont le nom est :

Amon est vaillant — Mout est satisfaite — (Khonsou est) Celui-des bons projets.»

* * *

Dans le second passage de la stèle de Memphis (l. 4 à 5) commenté par M. Drioton, nous différons également dans notre interprétation. Dans sa note : «Rechef sur les flots en furie», l'auteur ne fait pas assez ressortir la différence qui existe entre la version de Memphis (M) et celle de Karnak (K), sans parler des restaurations. Avant de discuter ce passage, en voici d'abord le texte tout entier mis en parallèle avec le trait en pointillé soulignant les restaurations :

K_4

M_4 ←——→ ←——→

K_4

M ←————————→

K_5

M_5 ←——→

K_5 etc.

M_5 etc.

Que nous apprennent donc ces deux versions? Notons en premier lieu que K a la version la plus développée. Cela ne doit pas nous surprendre,

car la stèle de Karnak avec ses 35 lignes de texte ne contenait que le récit de la première campagne asiatique d'Aménophis II, tandis que la stèle de Memphis, avec 34 lignes, nous a conservé le souvenir de la 1re et de la 2e campagne en Asie. Traduisons donc d'abord la version K :

« 26 Pakhons : Traversée de la part de Sa Majesté du gué de l'Oronte[a] en ce jour. Quand [Sa Majesté] traversa le [Lac] du Rhinocéros[b], [Sa Majesté] fit route *m hśdk*[c] (= expression adverbiale de mouvement) sur le char[d], selon la vaillance de Monthou, l'auguste[e]. Puis, Sa Majesté s'arrêta pour jeter un regard », etc.

a) Champollion a déjà observé que dans le nom de l'Oronte, le lapicide avait d'abord gravé par erreur un qu'il corrigea ensuite en , sans effacer entièrement le signe fautif.

b) Dans notre édition que nous préparons, nous montrerons qu'Aménophis II traversa l'Oronte, près d'Alalekh (à Gisr el-Hadîd) en Syrie du Nord. Le mot avec le trait final ı remplaçant un déterminatif rare et compliqué, peut être comparé à «rhinocéros» (*Wb.*, I, p. 115, 4)[1]. En restituant nous obtenons ce que dut être le nom que les Égyptiens donnèrent au Lac d'Antioche.

c) L'expression que nous avons laissé provisoirement sans traduction est restaurée toute entière dans la version de Karnak. La graphie est fautive, le restaurateur ayant substitué ici le signe *m* au signe *d(j)* que donne la version, impeccable à cet endroit, de la stèle de Memphis. Le mot *hśmk* postulé par M. Drioton est donc inexistant[2], autant qu'on puisse en juger par notre texte.

d) Nous touchons ici au point crucial du passage : la version de Memphis portant à cet endroit la restauration «sur l'eau», tout dépend de la version de Karnak pour déterminer la leçon primitive.

[1] Le nom *irb·t* semble désigner le rhinocéros asiatique qui se rencontrait autrefois en Haute Syrie (cf. Zummoffen, *Esquisse géologique du Liban*, p. 65), à la différence du rhinocéros africain appelé *šk̇b* (Stèle de Thoutmès III trouvée à Armant, l. 8).

[2] Ainsi il paraît superflu de s'attarder à la forme verbale חשמך postulée par M. Drioton. On ne saurait, en effet, comme me le montre le Dr Polotsky, substituer au ה *réflexif* (et non causatif) de l'Hithpa'el un ש effectivement causatif.

Or, la stèle de Karnak a conservé au bord de la cassure une trace indubitable d'une queue de cheval, assez haut placée, pour permettre, avec une certitude absolue, de restituer le groupe [1]. Avec cette remarque s'écroule la tentative de M. Drioton de voir dans l'expression «une construction prégnante se rapportant à » et indiquant «un mouvement (ʌ) de l'eau».

e) Le lapicide du règne de Séthos Ier a gravé *w3ś·tj*, «thébain», car le dieu Monthou était appelé «Horus thébain» (Louvre C. 68; cf. Caire 20712), mais on peut aussi concevoir comme leçon primitive *wśr·tj*, «auguste», titre de Monthou qui est bien attesté depuis la 18e dynastie[2]. La graphie la plus commune de ce titre est ; et notre ne représenterait guère qu'une variante scripturale de qui se retrouve légèrement modifiée dans un texte de Sheshonq Ier : «Monthou, l'auguste[3] ».

La voie est à présent toute tracée pour la traduction de la version de Memphis :

«Sa Majesté traversa l'Oronte sur le char[a] *m hśdk* (= expression adverbiale de mouvement), comme Rechef[b]. Puis, Elle s'arrêta pour jeter un regard », etc.

a) Nous avons suivi ici la leçon primitive suggérée par la version de Karnak.

b) Même s'il n'existait pas de trace apparente de la restauration à cet endroit, il saute aux yeux que «Rechef» ne pouvait pas être le nom du dieu qui figurait à l'origine dans ce texte. Le groupe dans

[1] Une graphie identique revient à la fin de la même ligne 5 : « quelques Asiatiques qui venaient en char». On peut d'ailleurs comparer notre passage avec cette phrase des «Prophéties de Neferrehu» (l. 27) : « On traverse l'eau à pied» (cf. Gardiner, *J. E. A.*, I, p. 103).

[2] Cf. *Wb.*, I, p. 363, 13 : «Beiname des Month».

[3] Joseph Lammeyer, *Das Siegesdenkmal des Königs Scheschonk I. zu Karnak*, 1907, p. 28, l. 15-16. Cf. encore à ce sujet les remarques de Sethe, *Amun und die acht Urgötter von Hermopolis*, § 4 et note 2, qui a montré que les deux mots *w3ś·tj* et *wśr·tj* ont fini par devenir homophones : *wś·tj*. Černý, dans *J. E. A.*, 31 (1945), p. 52 et note 2, a encore récemment attiré l'attention sur ce point.

« Monthou » n'aurait pu en effet échapper intact à l'époque d'El ʿAmarna. Après sa mutilation, les restaurateurs choisirent, il est vrai, à cet endroit le nom du dieu « Rechef », mais ce nom remplissait seulement l'espace occupé par le groupe « Monthou »; restait le vide où était gravé le titre de Monthou : *wśr·tj*, « l'auguste ». Pour le combler, les restaurateurs se sont avisés d'introduire la phrase suivante par le mot qui manque dans la version de Karnak.

Le problème qui attend enfin sa solution réside dans l'expression *m hśdḳ*. Nous avons déjà fait pressentir dans nos traductions que nous considérons ces mots comme une expression adverbiale de mouvement. En effet, pour exprimer la concomitance, on emploie souvent la préposition au lieu de la préposition devant les verbes de mouvement à l'infinitif[1]. Or, c'est précisément dans cette même construction que nous trouvons le mot *hśdḳ* dans le passage suivant du Pap. Anastasi I, 24, 3-4[2] où il figure en graphie syllabique :

« Tu as le ravin d'un côté,
la montagne s'élève de l'autre

et c'est *m hśtk·t* que tu avances,
ton char (penché) de côté ».

Il n'y a pas de doute que le scribe du Pap. Anastasi I avait à l'esprit notre expression *m hśdḳ*. Ici autant que dans nos stèles, l'expression se rapporte à une certaine façon de conduire un char. Les différences dans la graphie ne sont qu'apparentes : le groupe syllabique remplace le radical *h*; suit dans les deux cas le radical *ś*; le *d*(*j*) de la stèle de Memphis ne représentait plus en réalité qu'un *t* et se trouve rendu ainsi dans le papyrus; la confusion entre les radicaux *ḳ* et *k*

(1) La même construction à la ligne 6 de la version K : « ceux qui marchaient au petit pas ».

(2) Alan H. Gardiner, *Literary Texts of the New Kingdom*, p. 70.

(en syllabique) est très fréquente dans la transcription des mots empruntés à des langues étrangères;[1] enfin, la désinence aphone *t* montre que l'Égyptien à cette époque attribuait une forme féminine à l'infinitif de ce verbe, tandis que le cumul de déterminatifs renforce l'idée de mouvement que ce verbe exprime.

Quant à la signification de l'expression *m hśdḳ*, var. *m hśtk·t*, l'éditeur du Pap. Anastasi I, M. Gardiner, propose dubitativement : « jolting (?) », c'est-à-dire « en cahotant »[2]. A la lumière de notre passage des stèles de Memphis et de Karnak, il faut écarter dorénavant la note satirique, l'expression devant dépeindre au contraire une façon majestueuse de

(1) Cf. Raymond Weill, *Le poème de Keret et l'Histoire, Journal Asiatique*, t. CCXXIX (janvier-mars 1937), p. 31. L'auteur y étudie les scarabées de l'époque « hyksos » contenant le nom « *Iʿḳb-ʿr* ». A ce propos, il cite à côté de la forme courante la variante (Newberry, *Scarabs*, XXII, 8), « importante à noter parce qu'elle démontre l'équivalence de et dans ces écritures du nom de Jacob, et par suite l'aptitude de ce *k* égyptien à rendre le ק, parfois, contrairement à ce qui est formulé à ce sujet d'habitude ». — Je connais encore cette graphie pour le nom de Jacob, ailleurs, sur une stèle que je compte publier incessamment et qui mentionne trois nautonniers phéniciens de Memphis. Dans tous les cas, dès l'époque « hyksos », la confusion entre le *kaf* et le *ḳôf* est clairement attestée. Le phénomène ne se limite pas d'ailleurs au nom propre Jacob. Dans la stèle de Memphis qui nous occupe (l. 28), nous rencontrons le nom géographique *Ḳbʿꜣ-Św̌mn* (« Gebʿ-Šémen »). Or, dans la grande liste géographique de Thoutmès III ce même nom est écrit (n° 41) : *Kbʿ-Św̌mn* où l'élément *kbʿ* rend גֶּבַע « colline ». De même, dans la liste asiatique encore inédite que M. Fairman a découverte dans le temple de Ramsès II à ʿAmarah-ouest au Soudan, figure le nom géographique *Ḳnti-kꜣmirꜣ* dont le premier élément Ginti = גַּת « presse à vin » se trouve écrit *kntw* dans le nom géographique de la liste asiatique de Thoutmès III (n° 44) : *Kntw-iśnꜣ* qui est la ville אַשְׁנָה dans Josué, XV, 33, 43. Rappelons aussi les graphies égyptiennes pour מְגִדּוֹ « Mégiddo » et pour מִגְדָּל « Migdal », etc. Inversement, on a rencontré en ugaritique la variante *Hqpt* pour *Hkpt* correspondant à la forme égyptienne : *Hw·t-Kꜣ-Ptḥ*, nom sacré de la ville de Memphis (cf. Virolleaud, *La déesse ʿAnath*, 1938, p. 88-89).

(2) *Loc. laud.*, p. 26*.

conduire un char, qui est propre aux dieux. Je suppose donc que la tournure exprime plutôt l'idée de vitesse, de très grande rapidité. C'est ainsi seulement que l'on comprendrait qu'un char, surtout aux virages, puisse en penchant dangereusement d'un côté, faillir de se renverser et de tomber dans le ravin.

Ainsi le second passage de la stèle de Memphis traité par M. Drioton, devrait être traduit à notre sens :

«Sa Majesté traversa l'Oronte sur le char,
au grand galop,
comme Monthou, l'auguste».

B. Grdseloff.

AN UNPUBLISHED COPPER ADZE-HEAD OF AHMOSIS I.

Among the ancient Egyptian implements and tools in the collection of Mr. G. Mustaki of Saba Pasha, Alexandria, is an adze-head of copper bought at Luxor in 1940 and said to have been found in the neighbourhood.

It is fairly broad at the blade part, becomes narrower at the haft like the plan of a bottle-neck, and widens out into a rounded end. The

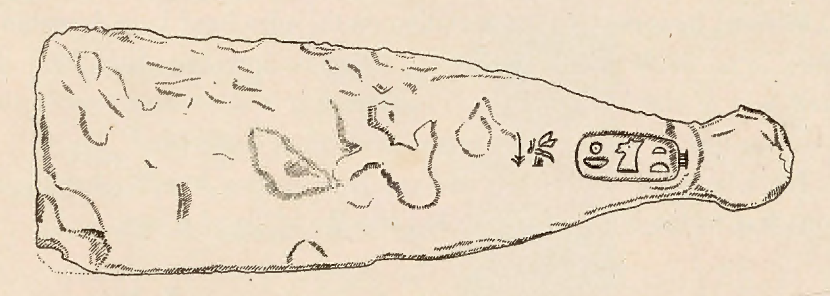


Fig. 10.

length of the adze-head is 17.00 cms.; its maximum breadth is 6.00 cms. The rounded end has a diameter of 2.50 cms., while the greatest thickness overall is 0.50 cms. It weighs 249.5 grms.

The object is covered with verdigris, and is in rather good condition except that one of the corners of the blade is chipped off.

On one side of the haft is engraved the throne-name of Ahmosis I, XVIIIth Dynasty, 1580-1558 B.C. : , "The King of the South and North, '*Neb-peḥty-Râ* (lit., Râ-is-the-Lord-of-Might)". The cartouche itself is 3.00 cms. long and 1.00 cm. wide.

Copper adze-heads of the shape of the one under review are mentioned and illustrated by W. M. F. Petrie, *Tools and Weapons,* 1917, Pls. XV, Z. 48, 49, and XVII, Z. 77 to 81. According to this authority the adze-head with rounded haft-end commenced in early Dynastic times, specimens being found as far back as the IInd Dynasty. They became more definite in form from the IVth Dynasty, and are found until the XIIth Dynasty with scarcely any difference in shape. Also, adze-heads of a similar shape, but dating from the VIth Dynasty, were discovered at Abydos. See Petrie, *Abydos,* II, 1903, Pl. XXII, 7, 8. In the XVIIIth Dynasty the adze-head became longer and narrower than the older examples, and with flatter sides, while the haft was not necessarily rounded at the end (cf. Petrie, *Tools and Weapons,* Pl. XVII, Z. 87, 88).

The Mustaki adze-head is more like the XIIth Dynasty ones mentioned by Petrie or like one (*op. cit.*, Pl. XVII, Z. 86) which he illustrates next to the XVIIIth Dynasty adze-heads without mentioning the date or the place where it was found.

In view, however, of the inscription on the adze-head I am describing, there is no doubt whatever that the object in question dates from the early part of the XVIIIth Dynasty, although it is interesting to note that it maintained an older shape, rather unusual at that period.

The adze-head was of course fixed to a wooden handle, not in the same way as the blade of an axe but like the blade of a hoe.

E. Mustaki.

PENDELOQUE AU NOM D'AMÉNOPHIS III

ET DE SAT AMON.

L'article de M. A. Varille intitulé : «Toutankhamon est-il fils d'Aménophis III et de Sat Amon ?» [1], où il cite à l'appui de la thèse du mariage d'Aménophis III et de sa fille :

1° l'inscription d'un tube à fard de la collection Mac Gregor à Tamworth;

2° celle du bouton de coffret en faïence bleue publié par Engelbach;

3° la légende gravée sur une bande d'ébène provenant d'un coffret au British Museum;

4° l'inscription figurant sur une coupe d'albâtre provenant d'El-Amarna et publiée par Engelbach, m'a fait penser que j'ai en ma possession un nouveau document qui peut s'ajouter à ceux précédemment cités à l'appui de la théorie du mariage d'Aménophis III avec sa fille Sat Amon. Il s'agit d'une pendeloque de collier (fig. 11) trouvée à Shoutb, Hypselis, la Shas Hotep des anciens. Longue de 0 m. 036 percée d'un trou de 0 m. 002 de diamètre dans toute sa longueur, d'un aspect piriforme très allongé, elle est en faïence bleu foncé et porte incrustés en émail blanc, aujourd'hui bruni en grande partie, le cartouche du dieu beau Neb Maat Rê suivi de celui de Sat Amon à qui la vie est donnée (fig. 12). Le nom de Sat Amon n'est précédé



Fig. 11.

Fig. 12.

[1] *A. S. A.*, t. XL, p. 651-657.

d'aucun titre, mais le fait d'être inséré dans un cartouche — privilège dont à cette époque jouissaient les princesses promues au rang de reines — et de figurer associé au cartouche royal sur ce petit objet, à l'exclusion de tout autre nom, corrobore la thèse de l'union de Neb Maat Rê et de Sat Amon.

La figure 13 représente très probablement un fragment de manche de miroir en faïence bleue, avec caractères blancs incrustés; malheureusement, seul le cartouche de Sat Amon est demeuré. Nous mentionnons ici cette pièce car elle fut trouvée sur les mêmes lieux que la précédente.

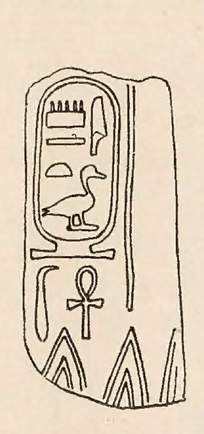
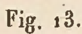



Fig. 13.



Fig. 14.

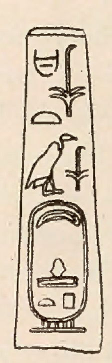


Fig. 15.

A propos de la forme de la pendeloque, elle est déjà assez fréquente dès le Moyen Empire. On en trouve d'analogues à la nôtre mais anépigraphes sur des colliers de cette époque. A titre de comparaison, nous publions ci-joint (figs. 14 et 15) une pendeloque de notre collection en stéatite recouverte autrefois d'un émail vert foncé vitrifié, dont on voit encore plusieurs traces dans les creux et portant le nom de l'Épouse royale, la Mère royale Aah Hotep inscrit perpendiculairement, de haut en bas, entre deux lignes parallèles. Une autre ligne coupant ces deux dernières

en fait le tour à 0 m. 001 du col supérieur. La longueur moyenne actuelle de ce petit monument est de 0 m. 036. Il aurait été sûrement identique à la pendeloque précédente si la partie arrondie inférieure ne manquait pas, emportant avec elle les derniers signes de l'inscription. Un trou d'un diamètre de 0 m. 003 à la partie supérieure la parcourt dans toute sa longueur, en s'amincissant légèrement vers le bas.

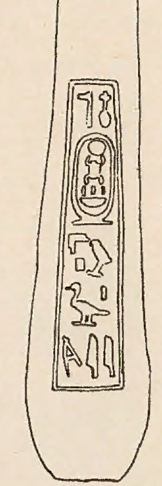
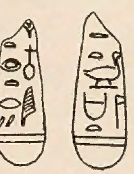


Fig. 16.

Voici quelques autres exemples de pendeloques inscrites :



a b

Fig. 17.

La figure 16 au nom de Tout Ankh Amon fut trouvée dans la tombe d'un bœuf Apis au Sérapéum[1].

La figure 17 faces *a* et *b* est l'extrémité inférieure d'une pendeloque au nom de la Fille royale de l'Épouse royale Nefertari publiée dans Petrie, *Cylinders and Scarabs*[2]. Dans le même ouvrage on peut en voir une autre[3] au nom de Seti Men Maat Rê mais elle n'est pas assez nette pour être reproduite ici.

(*à suivre.*)

G. Michaïlidis.

---

[1] Mariette, *Sérapeum*, IIIe partie, pl. 2, la même pièce est dessinée dans Mariette, *Sérapeum*, éd. par Maspero, p. 125. — [2] Pl. XXIII, n° 26. — [3] Pl. XXXIX, n° 5.

UN ÉTENDARD MILITAIRE ÉGYPTIEN ?

L'objet représenté sur la photographie appartient à la collection archéologique du Musée de l'Iran (Musée Iran Bastan) à Téhéran. Son directeur, M. Godard, m'a aimablement autorisé de le publier et m'a fourni la photographie reproduite ici. Mon attention a été attirée sur cet objet par MM. Bahran et Behnan, les conservateurs du Musée. A MM. Godard, Bahram et Behnan j'exprime ma sincère gratitude.



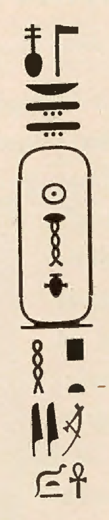
Fig. 18.

L'objet a été trouvé en 1942 par M. Rad dans l'Apadana à Persépolis et il est conservé à présent avec beaucoup d'autres antiquités persanes qui sont toutes datées de l'époque de la dynastie Achéménide. L'objet est en bronze verdâtre avec très peu de traces, quoique évidentes, d'or. Il représente une tête de vache ou de taureau [1].

L'oreille gauche est cassée et, dans la tête, il y a un trou pour les cornes qui sont absentes et qui

[1] Cf. les têtes de bois du même animal chez Carter-Newberry, *Tomb of Thutmosis*, IV, 1904, pl. V, 46069 et Daressy, *Fouilles de la Vallée des Rois*, 1902, pl. XXXIV, 24630-24631. Je remercie le Dr L. Keimer pour ces deux références. Cf. aussi A. Rowe, *The four canaanite temples of Beth-Shan*, t. II, 1940, pl. 47 A, 3.

étaient évidemment faites d'une autre matière. Un autre trou en bas devait, sans doute, servir à le fixer sur un manche en bois. Les dimensions de l'objet sont 21 centimètres de hauteur et 5 centimètres de largeur. Sur la poitrine est gravée une courte inscription hiéroglyphique :



«dieu bon, maître des deux terres, *W3ḥ-ib-rᶜ*, aimé par Ptah, qu'il vive éternellement.»

Le nom royal *W3ḥ-ib-rᶜ* est connu au temps des XIIIᵉ, XXIVᵉ(?), XXVᵉ et XXVIᵉ dynasties, mais en combinaison avec les mots *Mry Ptḥ* «aimé de Ptaḥ» il se rencontre seulement au temps de la XXVIᵉ dynastie et doit appartenir ou à Psammétique I, ou à Apries [1].

Quant à la destination de cet objet, il y a toutes les raisons d'y voir un étendard militaire égyptien. Faulkner dans son article consacré aux étendards écrit [2] : «At the battle of Kadesh under Ramses II the divisions mentioned are those of Amun, Rēᶜ, Ptah and Seth. Of these «divisional» or «army» standards, however, only one has been recorded,

[1] Gauthier, *Le Livre des Rois*, IV, 67-70; 80; 104-112; 122, n° 2.

[2] Faulkner, *Egyptian Military Standards, Journal of Egyptian Archaeology*, vol. 27, 1941, p. 27.

namely a standard of Amūn which preceded king Ramses III on the march (Nelson, *Medinet Habu*, I, pl. 17. A similar standard is clearly referred to by Tuthmosis III, *Urk.*, IV, 657, 15-16). This consisted of the ram's head of Amūn crowned with the solar disk and erected on a tall pole mounted in a chariot driven by a single man; on the front of the pole below the ram's head appears a statuette of the king who is thus placed under the protection of the god. That this standard actually represents the god leading the Egyptian armies to victory is made clear by the accompanying inscription, in which Amen-Rēᶜ, king of the gods, promises to Ramses III a triumph over his foes... It seems safe to assume that the Egyptian army-divisions of Rēᶜ, Ptah and Seth were likewise under the protection of similar symbols of their respective gods even though no pictures of the ensigns have survived.» Sur la planche IV, fig. 31, Faulkner donne la reproduction de l'étendard d'Amūn, et aussi d'autres étendards représentés sur des différents monuments égyptiens. Notons que sur les trois planches qui reproduisent les étendards militaires. Faulkner a omis de mentionner celui qui est signalé par J. Capart («Le cheval et le dieu Seth», *Mélanges Maspero*, I, p. 230-231), qui représente deux chevaux affrontés portant sur la tête un disque solaire et une tête de faucon, reproduit sur un relief de Deir el-Bahari (voir aussi J. Leibovitch, «Le Griffon», *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, t. XXVI, 1943-1944, p. 243).

Quoique notre objet ne représente pas un bélier, mais une vache ou un taureau, l'étendard d'Amūn a une ressemblance évidente avec notre objet. Les traces d'or, le trou pour le manche sur lequel était attaché l'étendard, les dimensions de l'objet, toutes ces considérations ensemble sont en faveur de la définition de l'objet étudié comme étant un étendard.

Newberry a indiqué que «le taureau, comme nous le savons, était un animal cultuel important dans le Delta central, et en effet les districts du Delta central étaient parfois représentés par un taureau sur une perche sans aucun signe de distinction devant lui» [1].

[1] Newberry, *Egyptian Nome Ensigns, Ancient Egypt*, vol. 1, 1917, p. 8.

Ajoutons que les étendards avec un taureau étaient ceux des nomes de Xois, Sebennytos, Athribis.[1]

Mais l'inscription de notre objet contient l'expression «aimé de Ptah». Ces paroles sont une partie intégrante, comme nous l'avons noté, de la titulature des pharaons Psammétique I et Apries. D'autre part, il y a un certain lien entre le dieu Ptah et le taureau, ce qui se révèle dans une série de formules comme [hieroglyphs] «Apis, le fils vivant, le porte-parole de Ptah»; [hieroglyphs] etc.[2] On sait aussi par des sources égyptiennes et par les auteurs classiques que le culte de l'Apis était lié au culte du dieu Ptah.[3]

Ainsi n'est pas exclue la possibilité que notre objet était un étendard d'une unité militaire du nom du dieu Ptah (cf. les noms des divisions de l'armée de Ramsès II). Il reste à expliquer comment et quand cet étendard a été transporté à Persépolis. Nous n'en avons aucune preuve, mais il est très probable que ceci a dû se passer au temps de la première domination des Perses. Saïs était la résidence de la XXVIe dynastie à l'époque de laquelle appartient notre étendard. Mais nous savons par la célèbre inscription de Oudjahorresne, noble saïte, qui vivait sous le règne de Cambyse et qui se nomme dans cette inscription «l'honoré auprès des dieux du nome saïte[4]», que Saïs a subi un grand désastre dont la nature précise n'est pas mentionnée. En tous cas Oudjahorresne déclare : «Je suis un homme bon dans ma ville, j'ai sauvé ses habitants du très grand trouble lorsqu'il survint dans la terre entière (d'Égypte) et dont le semblable n'avait pas existé dans cette terre.[5]» Il serait très naturel de supposer que les étendards de la XXVIe dynastie qui se trouvaient dans sa résidence à Saïs avec d'autres objets sacrés et trésors aient été saisis par les Perses pendant le «très grand trouble» dont parle Oudjahorresne. Rappelons-nous que dans les lignes 3-4 de

(1) Wainwright, *The Bull Standards of Egypt, Journal of Egyptian Archaeology*, 1933, vol. 19, p. 42.

(2) E. Otto, *Beiträge zur Geschichte der Stierkulte in Aegypten*, Leipzig 1938 (*Untersuch. z. Gesch. u. Altertum. Aegyptens*, Band 13), p. 25-26.

(3) *Ibidem*, p. 15-16.

(4) Posener, *La première domination perse en Égypte*, Le Caire 1936, p. 19, ligne 33.

(5) *Ibid.*, lignes 33-34.

la fameuse Stèle du Satrape (311 av. J.-C.) nous trouvons le passage suivant :

[hieroglyphs] (1)

«il (Ptolémée I) avait rapporté les images des divinités qui avaient été trouvées en Asie avec toutes les armes et tous les écrits sacrés des deux parties du Delta, du Sud et du Nord, et il les remit à leur places.»

Nous trouvons une confirmation de cette possibilité dans la description bien connue des excès de Cambyse en Égypte (*Hérodote* III, chap. xvi), et surtout dans le décret de Canope : *καὶ τὰ ἐξενεγχθέντα ἐκ τῆς χώρας ἱερὰ ἀγάλματα ὑπο τῶν Περσῶν ἐξστρατεύσας ὁ βασιλεὺς ἀνέσωσεν εἰς Αἴγυπτον καὶ ἀπέδωκεν εἰς τὰ ἱερὰ ὅθεν ἕκαστον ἐξ ἀρχῆς ἐξήχθη*[2] : «le roi (Ptolémée III) ayant fait une campagne est retourné en Égypte et a distribué aux temples les images sacrées qui ont été emportées du pays par les Perses, retournant à chaque temple, ce qui en avait été enlevé.»

Il est évident que Ptolémée III n'a pas pu retourner sans exception tout ce qui avait été saisi par les Perses et qu'une quantité d'objets emportés d'Égypte est restée en Perse après la campagne de Ptolémée III. Notre étendard, très vraisemblablement, était parmi eux.

Au même groupe d'objets appartiennent sans doute encore plusieurs objets de provenance égyptienne (vases avec cartouches, fragments d'inscriptions hiéroglyphiques etc.) qui se trouvent au Musée Iran Bastan et dont l'étude est intéressante pour l'époque de la domination perse en Égypte.

M. Korostovtsev.

(1) Sethe, *Urk.*, II, p. 14, l. 9-11. — (2) *Urk.*, II, 128, 11.

NOTES ON SOME OF THE OBJECTS

FROM THE TOMB OF TUT-ANKHAMUN.

Since the publication of my previous Note (*Annales* XLI, pp. 135-147) several more published articles have been found, or have appeared, which are : —

Cereals Research Station, Ministry of Food, St. Albans, Analysis of Barley from King Tuthankhamen's Tomb, *Nature,* March 4, 1944, Vol. 153. Gardiner, A. H., *Tut-ankhamun's Iron Dagger, J. Egyptian Archaeology,* 28, 1942, p. I.

Rowe Alan, *Inscription on the Model Coffin containing the Lock of Hair of Queen Tyi, Annales du Service,* XL, 1941, pp. 623-627.

Steindorff, G. *Die Grabkammer des Tutanchamun, Annales du Service,* XXXVIII, 1938, pp. 641-667.

Also I have found in my note book the results of a preliminary analysis of two samples of bread from the tomb, which is as follows : —

The bread is very cellular and has the appearance of petrified sponge. It gives off a smell of burning nitrogenous matter on heating and evolves ammonia when strongly heated with quick lime and contains, therefore, nitrogenous matter. It breaks down in water and all tests and examinations for starch were negative. The ash was 15.7 and 29.0 per cent respectively, which gave a slight effervescence with acid and a positive test for phosphate.

With reference to the robbers's hole in the door of the burial chamber I stated that «Lord Carnarvon, his daughter and Mr. Carter certainly entered the burial chamber» and that «Plate XLII shows the hole closed». This leaves to the imagination the identity of the person who closed the

door and the date when it was closed, and to that extent is ambiguous, an ambiguity that I now wish to remove. Mr. Carter states that «close examination revealed the fact that a small breach had been made near the bottom... and that the hole made had subsequently been filled up and re-sealed». This is misleading, since the hole unlike that in the outermost doorway, had not been closed and re-sealed by the cemetery officials, but by Mr. Carter. Soon after I commenced work with Mr. Carter he pointed out to me the closing and re-sealing, and when I said that it did not look like old work he admitted that it was not and that he had done it.

With regard to my statement that Anubis is not on a sledge, this needs clarifying. Although Anubis is seated on a box lid and not directly on a sledge, the box *is* on a sledge, the four corners of which however are prolonged into carrying poles thus distinguising the sledge.

A. Lucas.

SLAVERY IN PHARAONIC EGYPT[1].

It has been particularly difficult to obtain a clear idea, form the surviving records, of the institution of Slavery in Pharaonic Egypt. Social and Economic conditions in Ancient Egypt were fundamentally different from ours. If they are ever to be judged correctly, totally different standards must be adopted. However vague the institution may be, it has been necessary to bear the modern definition of slavery in mind, though simply as a *Massstab*.

TERMINOLOGY.

This falls into three parts :

A. Miscellanea;
B. Terms for Slave;
C. Employment and Emancipation.

A.

In Egyptian 'to sell' and 'to buy' are expressed by compound phrases of which the first elements are *dit* and *int* respectively. The second element may be : *r-isw* in the Old Kingdom, *r-ḏbꜣ*, Coptic ⲉⲧⲃⲉ, from the XIXth to the XXIIIrd Dynasties. *Dit,* however, may be followed by *m šb* in the XVIIIth Dynasty, while *int* may be accompanied by *r-swn.*

[1] This is a copy of the *Abstract* of a Dissertation approved by the Board of Oriental Studies of the University of Oxford for the Degree of Doctor of Philosophy, June 17th 1946.

Šsp, Coptic ϣωπ, and *dἰt r-bnr*, Coptic ϯεβολ, are known in the Ramesside Period and the XXVIIth Dynasty for 'to buy' and 'to sell'.

For the term 'to hire' *swn* is used in the XVIIIth Dynasty, whereas 'rent of service' is expressed, in the Ptolemaic Period, by *škr*, Coptic ϣϭοϩ, *n bk*.

References to documents of 'transfer' of slaves are made in the following terms : *ἰmyt pr* (in the Old and Middle Kingdoms); *ḥtmt* (in the Middle Kingdom); *ḥr, sš* (in Later Period)—*dmꜥ*, Coptic ϫωωμε, is also used.

Since these transfers are records of *verbal* transactions, they open with *ḏd* 'declare'. 'To draw up' (a contract) is expressed by *ἰrt* (*lit.* to do), but *sš* 'to write' is used in two Ptolemaic documents.

B.

I. *ÍSWW* : Known only in the Old Kingdom. Etymologically, it means the 'equivalents' who have to be registered at the registration office.

II. *BꜢK* : The meaning given to the substantive is based on the verb, which connotes voluntary or forced labour, mainly for others. From the Middle Kingdom, we find cases of a *bꜢk* being granted to others. However, in two legal documents of the Ramesside Period, it seems that a distinction is drawn between *bꜢk* and *ḥm*—the former being a more general term including the latter. Later, in the deeds of voluntary servitude, *bꜢk* becomes the only term to indicate one who, for certain reasons, reduces him- or herself to the status of a slave.

Particularly in the Old Kingdom, *bꜢk* includes high officials in their relation to the king. In some cases it is a term for 'servant' or 'subject', or merely a polite mode of reference to oneself.

The usage of this term extends over the whole period we are dealing with.

III. *MR(Y)T* : This is a feminine collective written with the sign 𓌸 and known from the Old Kingdom onwards. During the XVIIIth Dynasty, this writing is confused with the next one (written with the sign 𓍿).

In the Old and Middle Kingdoms the *mr(y)t* are found belonging to individuals, *pr-ḏt* and religious institutions. They are frequently mentioned with land and cattle, and special offices for registration are mentioned in connection with them. In the New Kingdom they were recruited from captives. [1]

IV. *MR(T)* : This is a singular feminine collective word written with the sign 𓍿, and does not occur earlier than the Middle Kingdom. It cannot be established with certainty that persons so called worked particularly at weaving, which may, however, have been part of their diverse occupations. They are organised under 'overseers', males and females, —but they are not mentioned in connection with registration [1].

Both the *mr(y)t* and the *mr(t)* may rightly be regarded as slaves put to work espacially on land and given other work attached to the *šnꜥ*. The *mr(t)* sometimes have domestic work.

V. *ḤM* : Not known earlier than the Middle Kingdom, nor later than the XXIInd Dynasty. A male *ḥm* is rarely met with in Middle Kingdom texts. In the New Kingdom legal documents *ḥm* sometimes stands as a title. Unlike *bꜢk*, the *ḥm* was often recruited from war captives, who were marked and attached to a god's temple or *šnꜥ* without any specification of their work. He was bought and his services were hired. However, a *ḥmt* may be adopted and her children may be emancipated. A *ḥm*, on the other hand, may be a land owner and marry a free woman.

In the Middle Kingdom the title *ḥm-nsw* 'crown-slave' is given to people bringing offerings to the tomb owner. They may act as king's deputies carrying the *ḥtp-dἰ-nsw*.

VI. *ḎT* : In its form as a title, it sometimes shows the land determinative—as a collective word, however, it is written with this determinative, particularly in the Middle Kingdom.

Etymologically, the meaning of *ḏt* is derived from *ḏt* 'body', hence

---

[1] The Thesis embodies a list of the 'Various Writings and Titles' of the term.

'personal'. With the 'people' determinatives, it refers to the body in the form of 'human beings', *i.e.* 'human chattels' (parallel : [hieroglyphs] 'generation'). They mainly form part of a household, especially in Middle Kingdom texts, and in such cases they seem to be limited to women and their children. On the other hand, there are individual *ḏt*, males and females, working on funerary service. The term is chiefly used in the Middle Kingdom. (1)

VII. *N-Ḏ(Y)T* : This is similarly derived from *ḏt* 'body' with a genitival prefix—the meaning is, accordingly, 'belonging to the human chattels' —an expression describing subjugated countries and captured people who belong to the chattels of the king or the temple, not to individuals. Close examination of the nature of the *n-ḏ(y)t* shows that they become human chattels of the king through divine ordinance. The king has to assign them to the god's temple and ergastula. Since their source is capture, the *n-ḏ(y)t* include slaves and free people.

The use of this term extends to the Ptolemaic Period. Its construction is analogus to *n-swt* 'a king'. The writing never shows the land determinative. As a title, I have found it only twice—both times in the Middle Kingdom. (1)

C.

I. Employment : In the Old Kingdom, the *mr(y)t*, males and females, were assigned to the *pr-šnʿ* of the god, *i.e.* to the 'department of the ergastulum'. The work was mainly rural. More than two departments existed, each probably concerned with a special type of work.

The term *pr-šnʿ* is limited to the Old Kingdom, whereas in the New Kingdom we find only *šnʿ*, to which are assigned captives specified as *mr(y)t, ḥmw* and *ḥmwt*. These people apparently carry out works similar to those performed in the Old Kingdom *pr-šnʿ*.

There are overseers of such ergastula. (2)

(1) The Thesis embodies a list of the 'Various Writings' of the term.

(2) The Thesis embodies a list of the 'Various Writings and Titles' of the term.

II. Emancipation : No word meaning 'to emancipate' a slave is known to us. The word *nmḥ* describes the status of a person who has become free. Thus, *rmṯ nmḥ* means 'freed man' or 'freed woman' (also *nmḥt*). In the Middle Kingdom only the feminine *nmḥyt* occurs, in connection with the title *nmḥyt nt niwt*, which does not inform us of the status of the possessor of the title.

LEGAL ASPECTS.

These may be approached from two angles : the slave as a *res*, and the slave as a man.

The Slave as a *Res*.

From the scanty evidence we have of slavery from the Old Kingdom to the beginning of the New Kingdom, it seems that during that period the slave possessed no rights. The master enjoyed exclusive power, though the acquisition of slaves was registered at a government office. Foreign slaves appear in the Middle Kingdom documents, which also suggest a tendency to own female slaves only.

The *isww* and the *ḥmwt* were marked by having their heads shaven, sometimes with a pigtail left. In general there seems to have been no distinction in treatment between male and female slaves. Both were put to work in the *pr-šnʿ*, *ꜣḥt-nṯr* and the *pr-ḏt*. Domestic slaves (only females) were comparatively rare and their status is not clear.

From the New Kingdom onwards the slave might be legally regarded as a chattel, owned, sold and disposed of in bequests and marriage settlements. His services could be sold by his master. However, to dispose of a slave or his services often entailed legal procedure in the form of contracts which display formulae of warranty, others against eviction and claim. The form of these contracts changed in the course of time. But there is one main feature of them all, namely that they are declarations from the *vendor only*, and every formula is intended to give effective ownership of the slave to the buyer.

This remark applies also to the late deeds of voluntary servitude in its two forms of self-sale and self-dedication. In the former category the vendor seems to sell himself in satisfaction of his debts, since the clause stating the price may be regarded as fictitious. In the latter category the suppliant seems to keep the ownership of his land, since he pledges himself to pay a regular 'rent of service'. The clauses in both categories show the condition of these vendors to have been so insecure that they gave their masters rights over their future earnings and children.

Of the delicts of slaves, only theft and flight are known. In the former case, no punishment was exacted—only (generally speaking) a fine of three times the value of the stolen objects. In the latter case, the master seems to have been entitled to claim his slave—sometimes through the council of officials.

In the sale of slaves, the foreign origin—and even a record of the parents—of the slave were sometimes emphasized. No definite reason for this can be given—it was possibly for the identification of the slave, who might in view of such data receive different treatment.

Some slaves were attached to temples, and in the New Kingdom they were protected, as in the Old Kingdom, by royal decrees, violation of which entailed punishment. In the same period we notice a tendency to own female slaves.

The Slave as a Man.

The slave was not merely a chattel, but was also regarded as a human being. He had a right to marriage, but, in the two cases known to me, this was with a free person and had to be approved by the master. Other family relationships seem to be recognised, though under the authority of the master.

The slave could also be heard in the law-courts as a witness, and his deposition could even be against his master. He was entitled to refuse instructions not emanating from his master. He could be a citizen and an owner of land of which he disposed as he liked with one condition, namely that priority was given to the master.

The treatment meted out to slaves was, thus, apparently not bad. The master could reward the slave for his good behaviour by emancipation. He has also to look after the slaves properly.

Note : To this chapter are appended the translations of the following documents :

a. The hitherto unpublished P. Louvre 3228,
b. P. Turin (*Cat. Ryl. Dem. Pap.*, p. 28, no. 46),
c. The Aramaic Papyrus no. 28 in A. Cowley, *Aramaic Papyri* of the vth century B.C., pp. 103-106.

SOCIAL-ECONOMIC ASPECTS.

Since he was a chattel, the slave's position in society was the lowest, in spite of the fact that he enjoyed some rights, including citizenship and ownership of land.

The family of a *ḏt* remained *ḏt*, so also a family of people in voluntary servitude. Apart from the king and temples, people of diverse ranks owned slaves. Male slaves rarely appear in the service of individuals from the Old Kingdom to the Ramesside Period. The number of slaves owned by individuals naturally varied.

The slaves are mostly found employed in funerary service—the part played by them in domestic service is not clear. The value of their work (apparently of female slaves only) is estimated at an average of $\frac{1}{5}$ *deben* per day, and their maintenance ranges between 7 and 25 $\frac{1}{2}$ *ḥeḳats* of barley and spelt per month (?). As to the price of a slave, it is not known to exceed 4 *debens* and one *ḳite* of silver.

The documents of the Old Kingdom show that the *mr(y)t* are attached to the *pr-šnʿ* and have a scribe and offices for registration, so also the *ỉsww*. From the New Kingdom onwards, disputes and hire of services or sale of a slave were carried out in a formal manner, in the court and in the presence of witnesses. [1]

---

[1] The Thesis contains a list of the 'Proper Names' of slaves.

ENSLAVEMENT AND EMANCIPATION.

Particularly in the New Kingdom, the main source of slaves was capture in war. Captives, without distinction of their original social status, were all branded and made into slaves stamped with the king's name, women and children being treated likewise. Sons of chiefs were, however, kept as hostages until the death of their fathers, whom they then replaced. Captives were either assigned to the different departments of the ergastulum, or simply formed part of the human chattels of the king and the temples. Some were granted to warriors as a reward for valour. There was also an attempt to teach them the Egyptian language. However, captives appear to have been sometimes shield-bearers, followers and fan-bearers of the king—whether they were paid or not we do not know.

Naturally all rights anterior to captivity were at least in suspence; at least we have no evidence that the captives possessed any such rights.

Birth was another source of slaves. It may be inferred that during the Middle Kingdom children of a *ḏt* born in the house of the master were slaves. Those who were born of a slave and a free person married with the consent of the master were regarded as free. However, children of enslaved persons (in voluntary servitude) automatically assumed the same status of their parents.

Trade was a third source of slaves, especially (as far as our material goes) that which brought in slaves from Syria and the northern countries. It is not clear whether dwarfs and Asiatics were brought through the channels of trade.

There is only one clear case of emancipation, namely in the 'Adoption Papyrus'. It is an official act by the master after adoption. No case of a slave purchasing his freedom or masters releasing their slaves by ransom, etc. is known.

CONCLUSION.

In conclusion, it is clear that what may fairly be called 'Slavery' existed in Pharaonic Egypt. Although the evidence over so long a period is scanty, we seem able to reconstruct from it an institution which was suited to a simple society and a somewhat primitive legal mind—one which we cannot expect to exhibit the complicated features dealt with by Roman Law. Indeed, judged by the definition of that law, all that can be said, from the evidence before us, is that slavery, strictly speaking, existed between the XVIIIth and XXIInd Dynasties inclusive, while before and after that period various degrees of 'bondage' can be demonstrated.

Note : The Thesis contains hitherto unpublished transcriptions of the following documents :

Cairo Stela $\frac{27|6}{24|3}$, P. Louvre 3228 A, P. Louvre 3228 C, P. Louvre 3228 E, P. Louvre 3228 F, Louvre E. 706, 'P. Turin'.

The Queen's College, 1946.

A. M. Bakir.

A PASSAGE

IN THE

SHORT RIDĪSĪYAH INSCRIPTION.

So far as I am aware, no satisfactory translation has yet been offered, at least in print, of the following passage (Leps., *Dkm.*, III, 140 *d* = *Rec. tr.*, 13, Pl. I) :

The difficulty lies in the 𓈖𓏥 which follows *sn* and *pḥ*. On the one hand, both *tꜣ wn·n ḥr* and *tw·n ḥr* clearly herald an Infinitive, which one would *prima facie* look for in *sn*(*t*) and *pḥ* respectively; but if so, 𓈖𓏥 must be a reflexive pronoun, which these verbs do not usually take. On the other hand, if read as *sḏm·f* forms, *sn·n* and *pḥ·n* would seem to break the construction. The apparent awkwardness of the latter alternative disappears as soon as we remember that *ḏd* is frequently omitted after *ḥr* (Gardiner, *Eg. Gr.*, § 321), the latter being immediately followed by a direct speech :

tꜣ wn·n ḥr, ''sn·n s(*ỉ*), *wḏꜣ·n,''*
tw·n ḥr, ''pḥ·n s(*ỉ*), *ʿnḫ·n.''*

''That (1) (of) (2) which we used to say, 'If we pass it by, we shall be

(1) *sc.* the Desert road. — (2) *cf.* Erman, *Neuaeg. Gr.*, § 825, Anm. 1.

saved,' (of it) we say (now), 'If we reach it, we shall live.'"[1] That the passage describes the change wrought in popular attitude towards the Wādī ʿAbbād by the sinking of the well, is shown by the double antithesis of the tenses (Habitual Past : Present) and of the verbs *snì : pḥ*.

H. J. Polotsky.

[1] Breasted, *Anc. Rec.*, iii, § 195 : "We proceed and are saved, we arrive and are preserved alive" (a note explains that *tȝ wn·n ḥr* and *tw·n ḥr* "are parallel, the first being a miswriting of the auxiliary verb"); Gunn-Gardiner, *JEA*, 4, 246 : "So that we pass along it (?) in safety, And come to its end (?) alive".

A CYLINDER SEAL OF THE URUK PERIOD.

An important link between early Mesopotamia and Archaic Egypt is the cylinder seal published by Dr. Frankfort in his valuable work on these objects[1]. As far as I am aware this link has not been previously noted. The seal (Plate XVI, *a*), now in the Iraq Museum (No. 11953), was discovered at Tell-Billa, north-east of Mosul, and although this locality is far distant from the area where remains of the Uruk period are found, it undoubtedly must be dated to that era, *i. e.* prior to 3000 B. C.

The seal depicts a ritual scene. Two nude male figures approach a shrine, one holding a necklace and the other an object, suggested by Frankfort to be a strip of woven material, which they present as offerings. Between them walks the figure of a kilted man with clasped hands and thumbs raised in front of his face. He has two globular objects on his shoulders but their character is not known. On the other side of the shrine is a boat in which are two nude male figures, one rowing in a seated position and the other standing in the prow holding a forked staff. Above this group is another walking nude figure with left arm outstretched towards the shrine.

Apart from the resemblance of the human figures to those on the Gebel Arak knife (Plate XVI, *b*) and the definite similarity of the boat with the so-called foreign ship on the same object, the real link with Archaic Egypt lies in the architectural design of the shrine.

Putting aside the general imperfections of seal engraving, the design of the shrine would appear to follow that shown in figure 19. A comparison of this design with the façade of an archaic coffin from Takhan

[1] H. Frankfort, *Cylinder Seals*, p. 19, pl. III *d*.

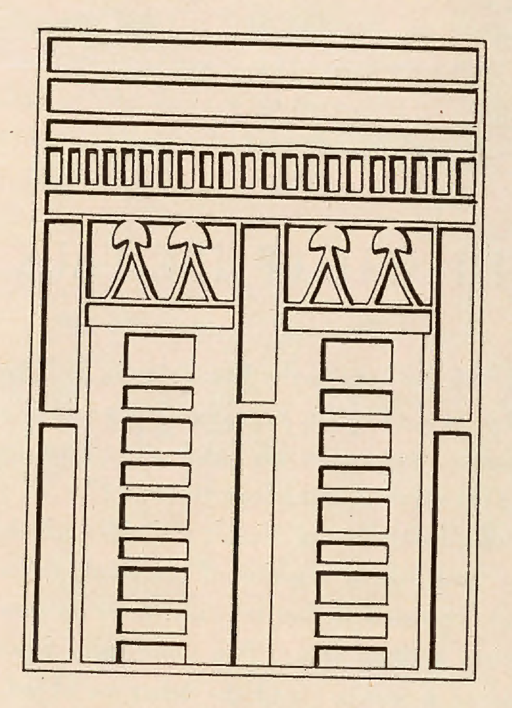


Fig. 19.

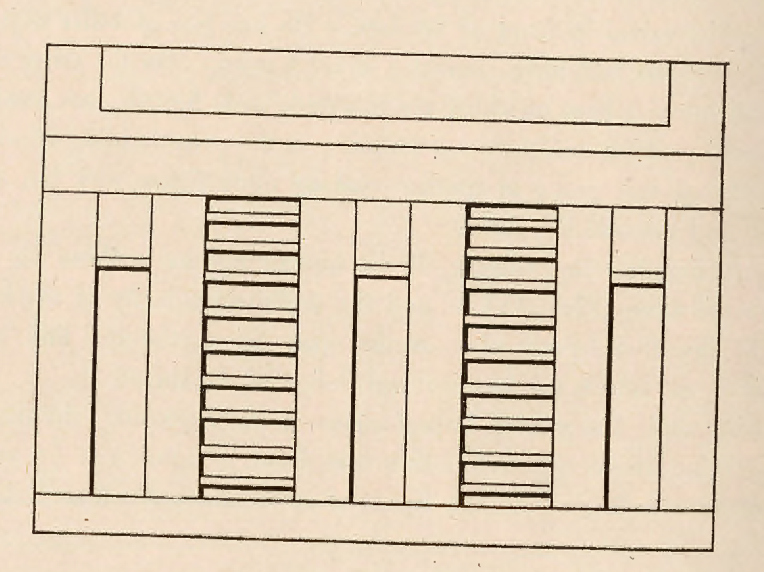


Fig. 20.

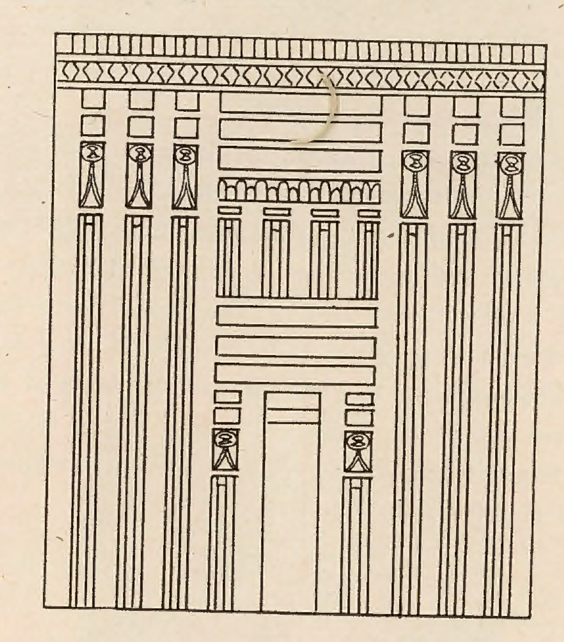


Fig. 21.

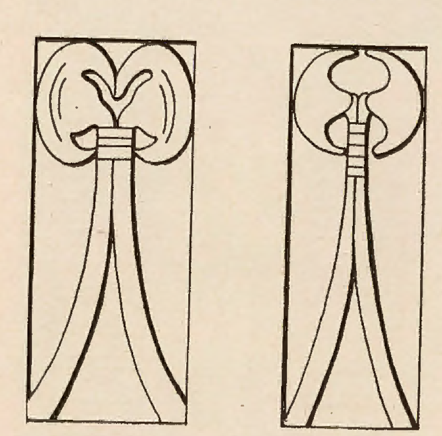


Fig. 22.

(figure 20) in conjunction with the common features of Old Kingdom "great doors" (figure 21) needs no comment, the parallels are too obvious (Plate XVII, *a*). The outstanding feature of resemblance is the floral freeze shown plainly on the cylinder seal, which, taken in conjunction with its position in the general design, can hardly be anything other than the tied lotus blossoms, so common a feature in Egyptian decoration. The two types shown in figure 22 are from monuments of the IVth Dynasty but this decorative motif was in use during the Ist Dynasty as is shown by its presence on the "great door" at the base of the *serekh* of Zet on his stela found at Abydos (Plate XVII, *b*). One further feature of interest on the Uruk cylinder seal are the two standards of bound reeds depicted on each side of the shrine. Do these explain the fragments of wooden posts found in holes before the big niches in the façades of Tomb 3357[1] and Tomb 2185[2] at Saqqara?

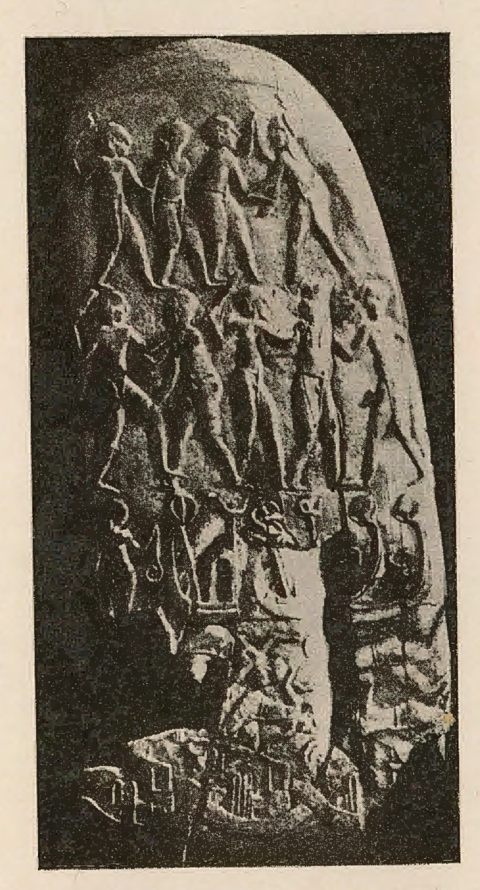
Walter B. Emery.

---

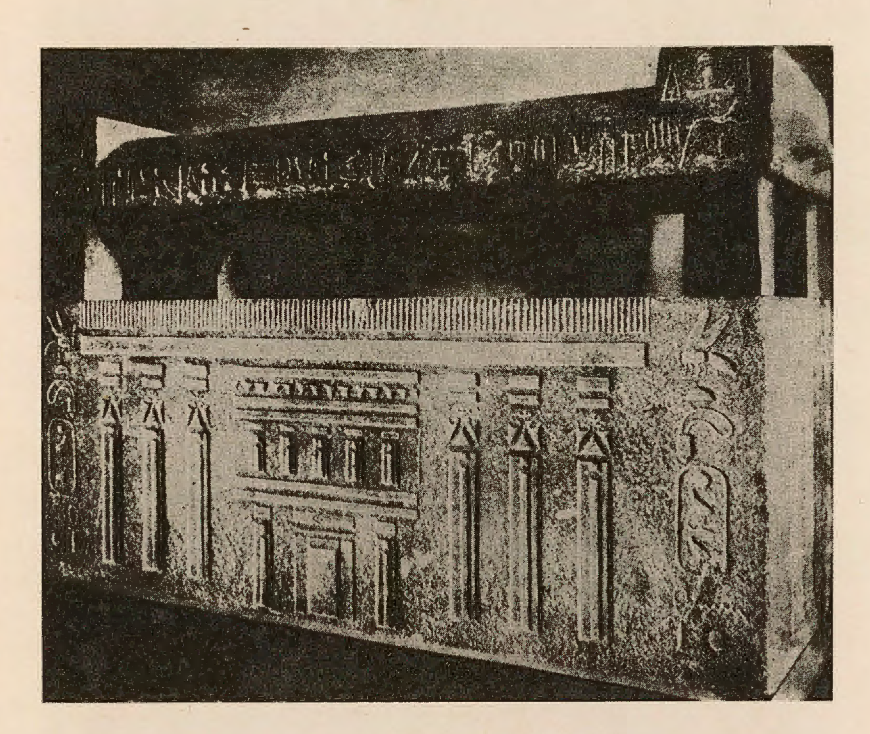
[1] W. B. Emery, *Hor-Aha*, p. 14. — [2] J. E. Quibell, *Archaic Mastabas*, pl. VII-1.



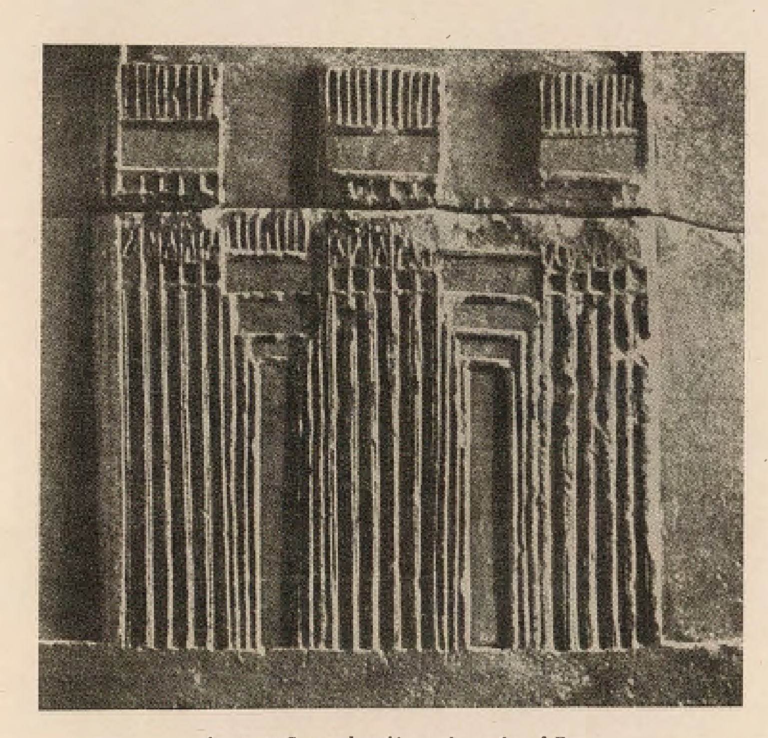
a. — Cylinder seal of the Uruk period.



b. — Battle scene on the handle of the Gebel el-Arak knife.



a. — Granite sarcophagus of Khufu ʿankh.



b. — "Great door" on the stela of Zet.

TABLE DES MATIÈRES.

ÉTUDES[1].

VARIA.

[1] Suite des *Études* du tome XLIV. Les *Comptes rendus des Fouilles et Explorations* feront l'objet du tome XLVI qui paraîtra sous peu.